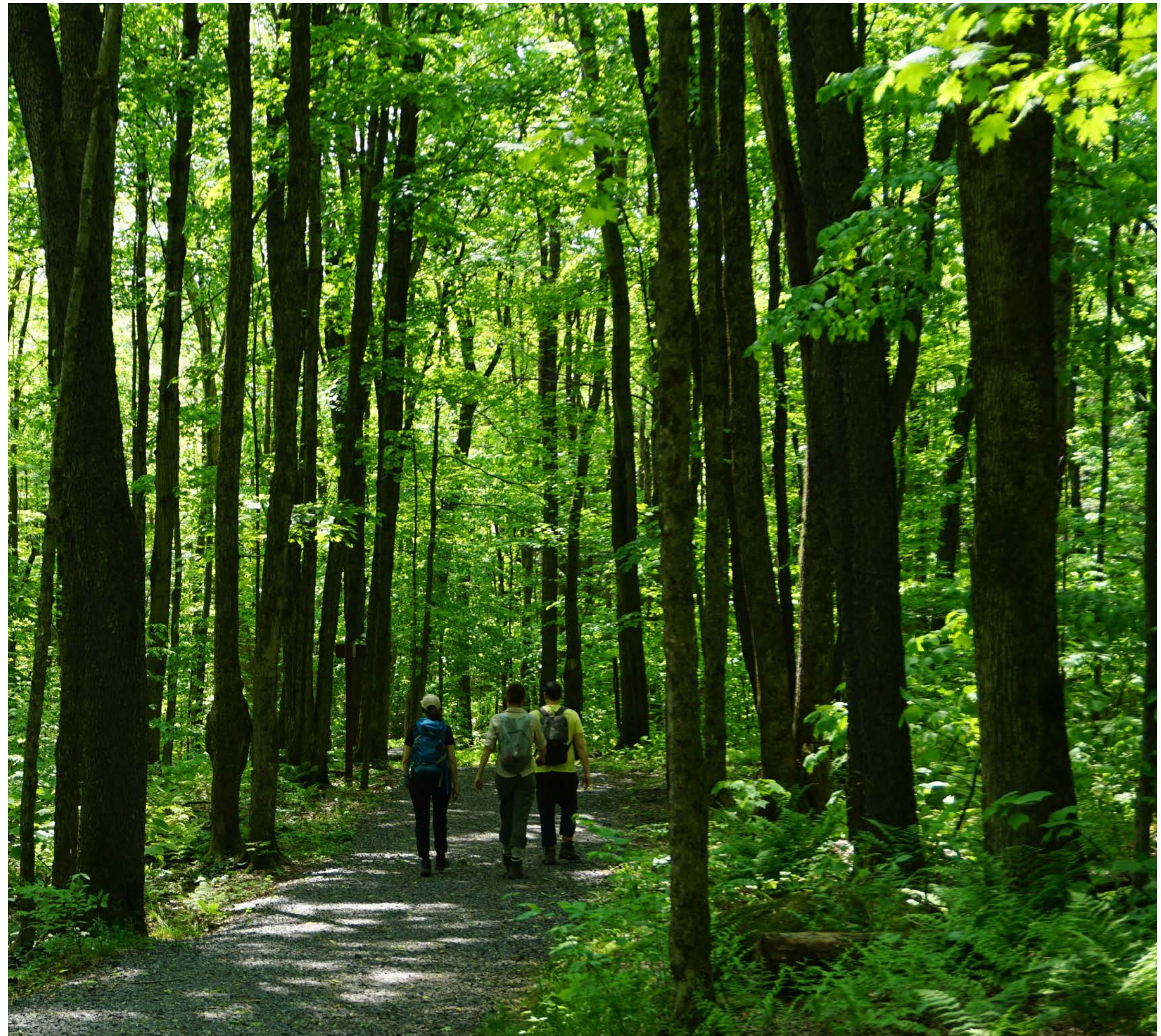


Plan directeur régional de randonnée pédestre des Cantons-de-l'Est



Plan directeur régional de randonnée pédestre des Cantons-de-l'Est

Équipe de réalisation

Karl Dorais Kinkaid, urbaniste, chargé de projet
Sarah Hamel, aménagiste
William Thibault-Samson, professionnel en urbanisme
Geneviève Depelteau, architecte paysagiste
Maude M. Léonard, urbaniste

Date

27 mai 2026

Photo page couverture:

Parc Jean-Paul-Forand, Shefford
Enclume, 2025.

Pour le compte de :

Tourisme Cantons-de-l'Est et
Conseil Sport Loisir de l'Estrie

Aurore Vincent

Gestionnaire développement et tourisme durable | Plein air | Vélo
avincent@atrce.com

Nadia Fredette

Coordonnatrice au développement régional
nfredette@csle.qc.ca

Remerciements

Nous désirons remercier l'ensemble du comité de pilotage pour leur précieuse collaboration et leur contribution à la réalisation de ce plan : Nadia Fredette (Conseil Sport Loisir de l'Estrie), Aurore Vincent et Jordan Dubois (Tourisme Cantons-de-l'Est), Grégory Flayol (Rando Québec), Marie-Claire Pelletier (Sentiers de l'Estrie), Monique Scholz (Sentiers frontaliers), Philippe-David Blanchette (Table des MRC de l'Estrie), Stéphane Tanguay (Nature Cantons-de-l'Est), Mathieu Labrie (SÉPAQ), Stéphanie Boisvert (MRC de Coaticook), Valérie-Anne Bachand (MRC Brome-Missisquoi), Lisette Maille (Municipalité d'Austin). Ainsi que l'ensemble des gestionnaires de sentier des Cantons-de-l'Est pour votre participation et votre aide.

enclume

TOURISME
CANTONS
DE L'EST


CONSEIL
SPORT LOISIR
DE L'ESTRIE

1/ Introduction	6	5/ Diagnostic : Forces, occasions, défis et menaces	60
1.1 Mandat et objectifs	6	5.1 Les forces sur lesquelles s'appuyer	60
1.2 Démarche	6	5.2 Les occasions à saisir	60
1.3 Territoire à l'étude : la région touristique des Cantons-de-l'Est	7	5.3 Les principaux défis auxquels s'attaquer	61
1.4 Politique régionale des sentiers de randonnée en Estrie	11	5.4 Les menaces à ne pas perdre de vue	61
1.5 Définition de la randonnée	12		
2/ Portrait de l'offre actuelle dans les Cantons-de-l'Est	16	6/ Modèle de gouvernance collaborative	63
2.1 Portrait du réseau et des infrastructures	16	6.1 Scénario proposé	63
2.1.1 La randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est	16	6.2 Ressource dédiée à la mise en œuvre du Plan directeur	64
2.1.2 L'offre détaillée par secteur	17	6.3 Rôles et responsabilités des entités de gestion proposées	64
2.1.3 L'offre et les types de territoires traversés	24	6.4 Rôles et responsabilités des parties prenantes clés	65
2.1.5 États des sentiers de randonnée pédestre	31		
3/ Portrait de la demande et des tendances en randonnée pédestre	33	7/ Plan d'action	67
3.1 Les grandes tendances en matière de randonnée pédestre	34		
3.2 Profil des randonneurs au Québec	36	8/ Conclusion	77
3.3 Portrait des offres similaires de randonnée pédestre au Québec	37		
4/ Évaluation des potentiels de développement du réseau	40	Bibliographie	78
4.1 Les potentiels de développement et de connectivité	40		
4.2 Analyse cartographique	41	Annexes	80
4.3 Principes de connexion et de développement	46		
4.4 Potentiels de développement et de connexion	46		
4.5 La randonnée pédestre : une alliée pour la conservation du territoire	57		

Liste des acronymes

Cette section comporte la liste en ordre alphabétique des acronymes employés dans ce plan directeur.

ATTA	Adventure Travel Trade Association
CNC	Conservation de la nature Canada
CPTAQ	Commission de protection du territoire agricole du Québec
CSLE	Conseil Sport Loisir de l'Estrie
LCPN	Loi sur la conservation du patrimoine naturel
MELCCFP	Ministère de l'Environnement, de la Lutte contre les changements climatiques, de la Faune et des Parcs
MRNF	Ministère des Ressources naturelles et des Forêts
MRC	Municipalité régionale de comté
OBNL	Organisme à but non lucratif
PAG	Plan d'aménagement et de gestion
PCT	Pacifique Crest Trail
PENS	Parc d'environnement naturel de Sutton
PHFB	Parc Harold F. Baldwin
SAD	Schéma d'aménagement et de développement
SÉPAQ	Société des établissements de plein air du Québec
SNQ	Sentier national du Québec
TCE	Tourisme Cantons-de-l'Est
UICN	Union internationale pour la conservation de la nature
VTT	Véhicule tout terrain
ZEC	Zone d'exploitation contrôlée

Introduction



1/ Introduction

1.1 Mandat et objectifs

Dotée de plaines agricoles pittoresques, de chaînes de montagnes ambitieuses, de massifs forestiers verdoyants et d'innombrables vallées, la région des Cantons-de-l'Est est reconnue comme destination de choix pour la pratique d'activités de plein air et les sports de montagne. Parmi ces activités, l'engouement pour la randonnée pédestre ne cesse de croître depuis plusieurs décennies. Dans ce contexte, plusieurs initiatives ont vu le jour au cours des dernières années afin d'accroître les accès à la nature et développer le terrain de jeu permettant de pratiquer cette activité sur le territoire.

De cette multitude d'initiatives émerge le désir du milieu de se doter d'une vision et d'un plan directeur qui puissent consolider la réputation de la région comme une destination incontournable pour la pratique de la randonnée pédestre en Amérique du Nord. En continuité avec le Plan montagne pour les Cantons-de-l'Est ainsi que la **Politique régionale des sentiers pédestres en Estrie**, le Plan directeur régional de randonnée pédestre permet d'asseoir une vision de développement et d'aménagement, élaborée en collaboration avec les acteurs du milieu. En plus de dresser un sommaire de l'état de la pratique de la randonnée et de ses infrastructures, ce plan directeur permet d'identifier les actions qui serviront à la mise en œuvre de la Politique régionale des sentiers pédestres.

Réalisé en partenariat avec Tourisme Cantons-de-l'Est et le Conseil Sport Loisir de l'Estrie, ce Plan directeur se veut un outil de mise en œuvre qui puisse guider les parties prenantes locales dans leurs efforts de positionnement et de pérennisation de leurs réseaux.

1.2 Démarche

En se basant sur la vision, les orientations et les objectifs de la Politique régionale des sentiers de randonnée pédestre en Estrie, plusieurs étapes ont été réalisées afin d'élaborer un plan d'action clair et précis, soit l'étape ultime de ce Plan directeur. Celui-ci traduit la vision de développement et de mise en œuvre de la randonnée pédestre souhaitée pour les Cantons-de-l'Est et permet de fédérer les différents partenaires et parties prenantes autour d'axes et de stratégies d'intervention.

Pour en arriver à ce plan d'action, le territoire et son écosystème de différents réseaux de randonnée pédestre ont d'abord été étudiés grâce à différents outils et collectes de données. En plus de rassembler une base de données regroupant plus de 120 sites officiels où se pratique la randonnée pédestre, cette analyse a permis de révéler un portrait sommaire de l'état de la randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est.

Des activités permettant de consulter les gestionnaires de sentiers via un sondage, ainsi qu'à travers un atelier d'idéation, ont également été réalisées. Celles-ci ont permis de bonifier le portrait et apporter un éclairage important quant aux potentiels et aux priorités régionales en matière de maintien et de développement du réseau de randonnée pédestre.

Un survol des grandes tendances en matière de randonnée pédestre, tout comme des offres similaires dans d'autres régions du Québec et en Amérique du Nord ont été élaborées afin de mieux comprendre comment la région des Cantons-de-l'Est se positionne face à d'autres régions reconnues pour leur offre en matière de randonnée pédestre.

Toutes ces démarches, recherches et analyses ont ainsi mené à l'élaboration d'un diagnostic sur l'offre de la région en matière de randonnée pédestre. Ce diagnostic identifie donc les forces sur lesquelles s'appuyer, les occasions à saisir, les menaces à ne pas prendre de vue et les défis auxquels s'attaquer en priorité.

À la lumière de ces constats, un modèle de gouvernance, ainsi qu'un plan d'action détaillé indiquant comment mettre en œuvre le Plan directeur sont présentés. Ces recommandations sont donc le fruit de discussions et de travaux concertés avec les principaux représentants d'acteurs concernés par le déploiement et maintien de la qualité de l'expérience en matière de randonnée pédestre dans la région.

Finalement, notons que l'ensemble des étapes ayant mené à l'élaboration du contenu de ce Plan directeur ont été réalisées à l'aide du comité de pilotage du projet. L'expertise réunie à l'intérieur des membres qui ont siégé à ce comité a permis d'enrichir, de cadrer et d'explorer certaines idées, en plus, et d'apporter de nouvelles réflexions, bonifiant l'ensemble de la démarche.

1.3 Territoire à l'étude : la région touristique des Cantons-de-l'Est

Destination reconnue, la région touristique des Cantons-de-l'Est est façonnée par un passé riche et un avenir prometteur. Situés à une heure de route de Montréal, les Cantons-de-l'Est partagent la frontière américaine avec le Vermont, le New Hampshire et le Maine sur près de 300 km. La région est ainsi située à l'intersection des grands centres de la province et du nord-est des États-Unis et possède une offre touristique et en randonnée pédestre qui s'adresse à une clientèle au-delà des limites administratives.

La région rassemble :

- 12 483 km² de territoire
- 500 000 habitants
- 9 MRC et 118 municipalités

La région possède une vaste offre touristique qui crée une des principales destinations touristiques de la province. Près de 1000 offres touristiques sont répertoriées et promues par Tourisme Cantons-de-l'Est, réparties parmi 600 membres dans les neuf MRC et dans l'ensemble des secteurs de l'industrie touristique : hébergements, restaurants, attraits, activités et événements.

L'offre touristique dans la région rassemble :

- 3 routes touristiques officielles
- 4 parcs nationaux (SÉPAQ)
- 2 parcs régionaux
- 6 domaines skiables, dont 4 stations de ski majeures
- 10 Cœurs villageois¹
- Plus de 1000 km de sentiers pédestres et 40 sommets accessibles
- 2000 km de circuits de vélo de route
- 350 km de pistes de vélos de montagne
- 30 vignobles agrotouristiques (incluant les microbrasseries, cidreries et microdistilleries)
- 35 terrains de golf
- Plus de 2000 options d'hébergement dans la région

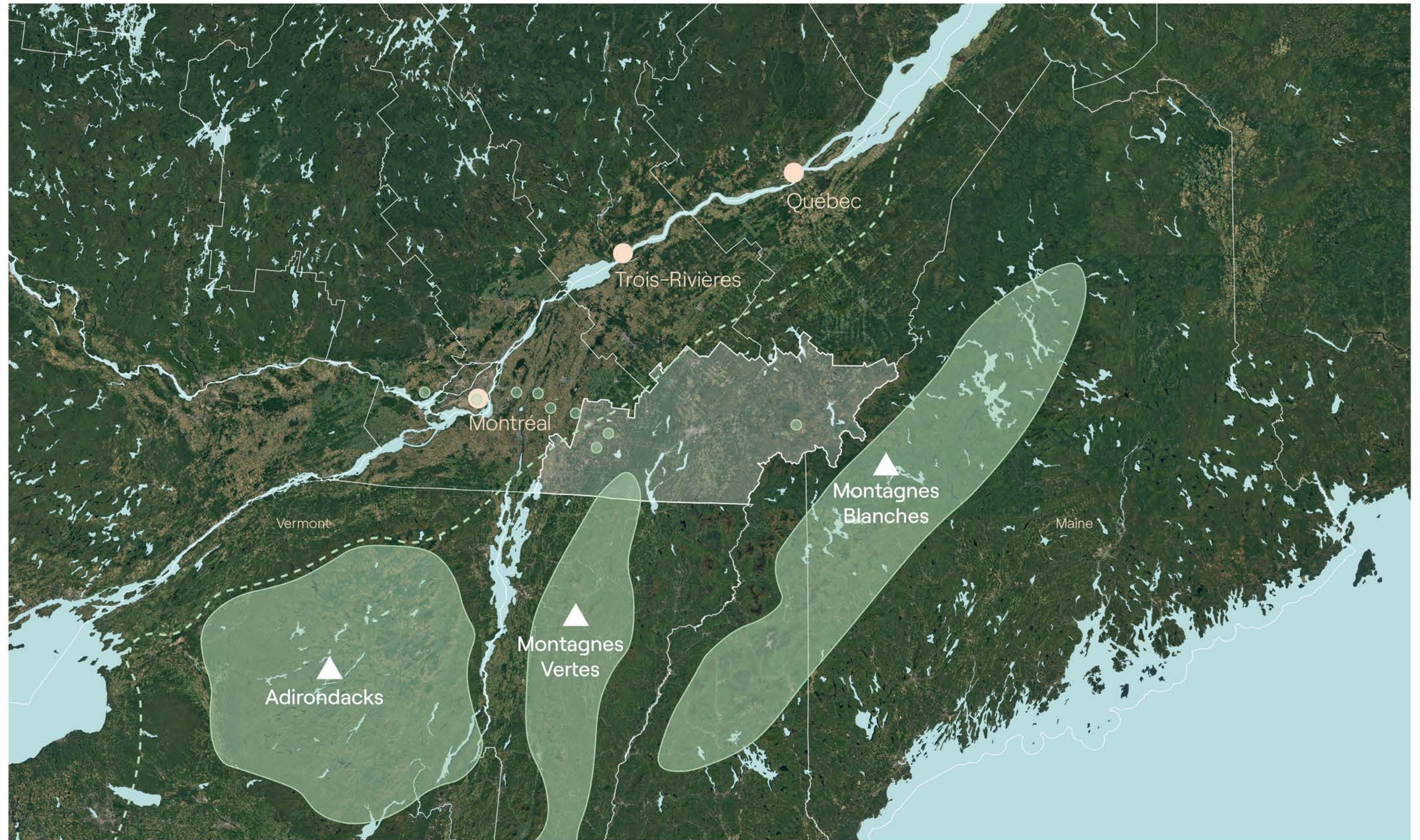
Les principales forces de la région :

- Reconnue pour ses attraits naturels, ses paysages de vallées et de montagnes
- Présence de sommets dénudés avec vues panoramiques, dont trois sommets de plus de 1100 mètres
- Plus d'une centaine de sentiers de courtes randonnées, cinq options de longues randonnées et cinq parcours de marche pèlerine.
- Dotée de nombreux services touristiques offrant un support de qualité aux randonneurs

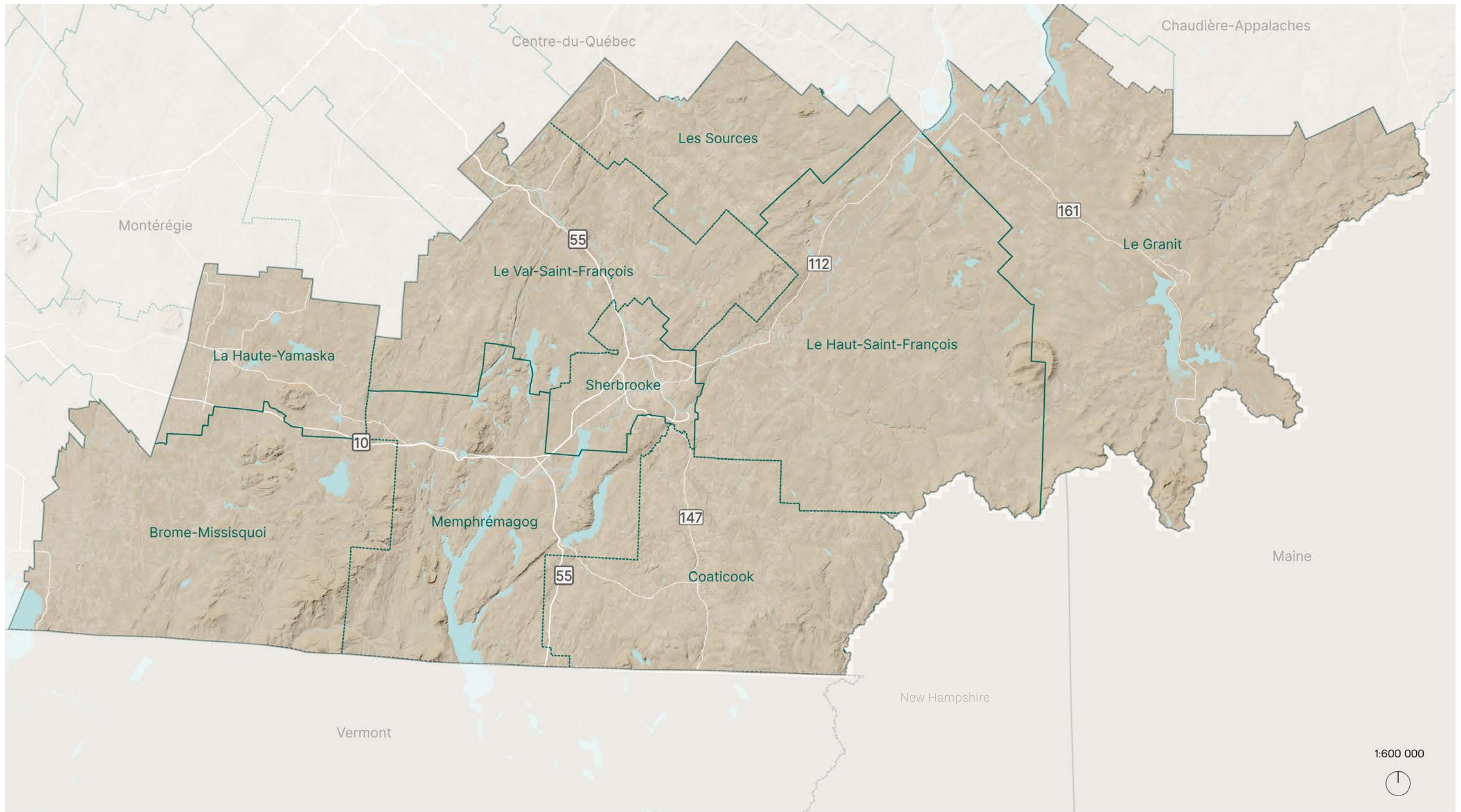
¹ Selon Tourisme Cantons-de-l'Est. Les Cœurs villageois ce sont 10 villages qui dessinent en beauté les traits de notre région. Ils séduisent par leur personnalité, leurs atouts exclusifs et leurs tentations gourmandes. (En ligne)



Mont Hereford, Saint-Herménégilde.
Enclume, 2025.

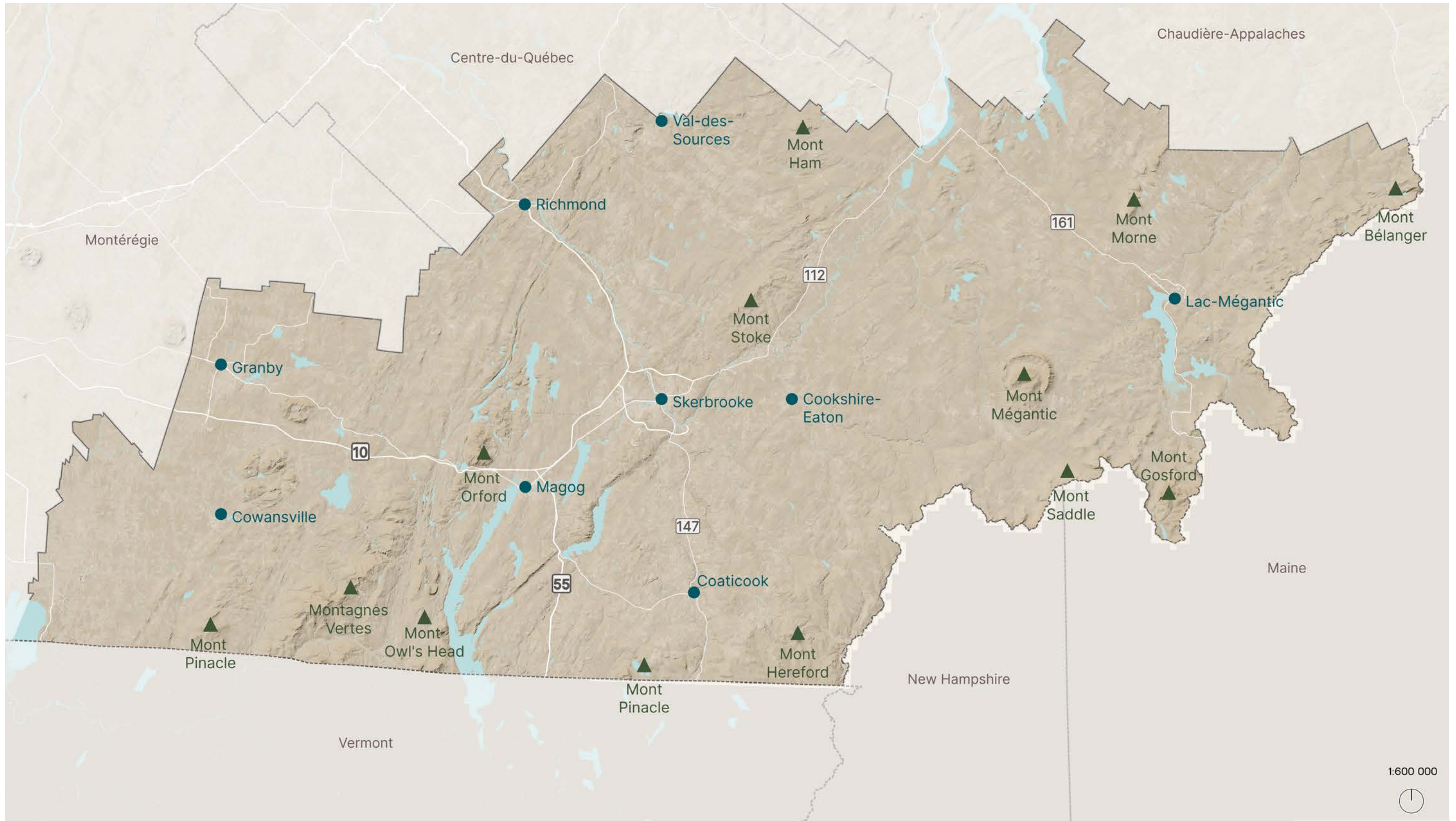


Carte 1 : Localisation régionale des Cantons-de-l'Est



 MRC
 Hydrographie

Carte 2 : MRC des Cantons-de-l'Est



Hydrographie

Carte 3 : Cantons-de-l'Est et leurs principaux pôles urbains et monts

1.4 Politique régionale des sentiers de randonnée pédestre en Estrie

La Politique régionale des sentiers de randonnée pédestre en Estrie (2024) a rassemblé près d'une centaine de partenaires ayant contribué à sa démarche d'élaboration, en plus de mobiliser une vingtaine d'acteurs au sein d'un comité consultatif permanent. Elle a pour objectif de préserver les sentiers pédestres estriens, l'une des grandes richesses de la région. Cette politique représente une volonté partagée de travailler de manière collaborative, afin d'assurer la présence, la durabilité et la pérennité des sentiers de randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est.

L'élaboration d'une politique visait à doter l'ensemble des gestionnaires de sentiers de randonnée pédestre d'orientations communes pour les prochaines années afin de pérenniser les sentiers de randonnée pédestre et d'assurer leur durabilité. De plus, la Politique rassemble plusieurs occasions à saisir à court et à moyen terme, et c'est sur sa vision et ses orientations que s'appuie le présent Plan directeur.

Vision

Grâce à l'engagement actif et collaboratif de tous les acteurs concernés, les sentiers de randonnée pédestre en Estrie constituent un réseau unifié favorisant l'accès à la nature et le bien-être de la communauté

Orientations

Connectivité des sentiers

Assurer la connectivité des différentes portions de sentiers de randonnée pédestre entre elles, de même qu'avec les parcs nationaux, régionaux et locaux, tout en reliant les différents milieux, tant sur les terrains publics que privés, en milieu forestier, agricole ou urbain.

Pérennité des sentiers

Assurer la pérennité des tracés et des infrastructures de sentiers de randonnée pédestre.

Accès à la nature

Favoriser l'utilisation des sentiers afin que l'ensemble de la population puisse avoir accès à la nature.

Conservation des milieux naturels

Concilier l'aménagement et l'utilisation des sentiers de randonnée pédestre avec la conservation des milieux naturels et la protection de la biodiversité.

Aménagements et pratiques responsables

Valoriser l'aménagement et l'entretien des sentiers de manière durable et à faible impact, selon les meilleures pratiques.

Collaboration de l'ensemble des acteurs

Favoriser un travail de collaboration et de concertation avec l'ensemble des acteurs afin de concrétiser les orientations de la Politique et, éventuellement, son plan directeur.



Sentier Mont Hereford, Saint-Herménégilde
Enclume, 2025.

1.5 Définition de la randonnée

La randonnée pédestre est une activité de marche en plein air, qui se déroule en milieux naturels et/ou humanisés.

Cette définition de la randonnée est inclusive en matière de pratiques et d'infrastructures utilisées, afin d'englober tous les types de randonneurs et de milieux où il est possible de pratiquer cette activité. Elle peut être pratiquée à des fins récréatives, sportives, d'observation et d'interprétation, de pèlerinage, etc.

1.5.1 Type de pratique

La randonnée pédestre est plurielle; elle peut être pratiquée sous différentes formes, allant de la courte promenade à la longue randonnée experte qui s'échelonne sur plusieurs jours. Il existe plusieurs types de pratiques qui se basent principalement sur la durée de l'activité.

Promenade

La promenade est une activité de marche extérieure de courte durée qui est accessible à tous et qui se pratique souvent sur un sentier dont la surface de marche propose un revêtement de gravier ou sur sol naturel dégagé et bien distinct du sol forestier. La promenade se pratique dans divers milieux : parcs, jardins, sentier d'interprétation, circuits patrimoniaux, etc. Elle peut aussi être pratiquée sur des sentiers aménagés (surface naturelle) qui se parcourent facilement sans technique de marche particulière.² La promenade n'est pas un produit d'appel touristique, car généralement il ne s'agit pas d'une activité pour laquelle on se déplace ou l'on visite une région. La promenade peut toutefois bonifier l'offre locale et touristique du milieu³.

Courte randonnée

La randonnée dite de courte durée est une activité de randonnée pédestre pouvant varier de quelques heures à une journée entière. Elle se pratique dans des sentiers tracés, aménagés de façon rustique en pleine nature, dans des reliefs très variés, généralement sur un parcours en boucle ou un aller-retour sur un sentier linéaire.⁴ Elle nécessite un minimum d'équipement (soulé de marche, bouteille d'eau, etc.) La randonnée de courte durée rejoint tous les types de randonneurs, de débutants à experts. Elle donne accès à des territoires et des points de vue souvent inaccessibles autrement, donc nécessite généralement un déplacement pour pouvoir effectuer l'activité.⁵

² Rando Québec, Guide de la pratique et de l'encadrement sécuritaire en randonnée pédestre, Annexe 1, (2022).

³ Tourisme Cantons-de-l'Est, Plan de développement — Structuration et consolidation de l'offre de randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est, 7, (mars 2017).

⁴ Rando Québec, Guide de la pratique et de l'encadrement sécuritaire en randonnée pédestre, Annexe 1.

⁵ Tourisme Cantons-de-l'Est, Plan de développement, 8.

Longue randonnée

La longue randonnée est une randonnée pédestre qui s'effectue sur plusieurs journées et qui comprend au moins une nuitée sur le parcours, soit en camping ou en refuge. La longue randonnée s'effectue sur un parcours en boucle ou linéaire, balisé ou non. La longue randonnée nécessite plus de préparation que la randonnée de courte durée. Il s'agit d'avoir avec soi tout le nécessaire afin de répondre à ses besoins de randonneur pour plus de 24 heures.⁶ Il existe différents types de longue randonnée, tel que la longue randonnée en milieu naturel et la marche pèlerine. Cette dernière sera plutôt associée à des parcours sur chemins publics existants et des nuitées en gîte ou hébergement hôtelier.

Randonnée hivernale

La randonnée hivernale est une activité de marche hivernale qui se pratique avec une aide matérielle comme des raquettes à neige ou des microcrampons. Les mêmes barèmes que ceux de la randonnée pédestre s'appliquent à la randonnée en raquettes. La surface de marche est enneigée ou glacée.⁷

⁶ Rando Québec, Guide de la pratique et de l'encadrement sécuritaire en randonnée pédestre, Annexe 1.

⁷ Ibid.



Randonnée hivernale, Parc régional du Mont-Ham
Tourisme Cantons-de-l'Est, Ian Roberge

1.5.2 Type d'infrastructure et de milieu d'accueil

La randonnée pédestre comme activité se pratique sur des infrastructures prévues à cet effet. Cette activité s'effectue dans des milieux d'accueil divers qui apportent différents types d'expériences. À défaut d'adopter l'approche de classification classique, basée sur le niveau de difficulté (facile, intermédiaire, difficile), la catégorisation des types de sentiers de randonnée pédestre s'appuie désormais sur une description des types d'aménagements des infrastructures.

Sentier urbain

Un sentier urbain est principalement utilisé pour la promenade et se situe généralement dans un parc urbain ou à proximité de zones urbaines. Sa surface de marche est souvent excavée et recouverte de poussière de pierre ou de gravier. De plus, il s'agit normalement de sentiers munis de signalisation, parfois accompagnés d'éclairage et de mobilier urbain. Certains de ces sentiers sont conçus pour être universellement accessibles et possèdent des pentes douces et des surfaces lisses.

Sentier d'interprétation et d'observation

Les sentiers d'interprétation et d'observation sont conçus pour offrir une expérience à la fois éducative et récréative en pleine nature, mettant généralement en valeur des éléments naturels et culturels du milieu. Plusieurs d'entre eux se caractérisent également par un aménagement soigné, souvent élaboré, visant à en faciliter l'accès. Ils offrent une expérience généralement adaptée pour une promenade tranquille en famille ou une découverte en douceur de la nature.

Sentier en milieu naturel

Le sentier en milieu naturel offre une expérience de randonnée authentique et variée, où l'environnement dicte le parcours. Il se distingue par son adaptation au terrain naturel, pouvant être aménagé de manière légère ou rester à l'état brut. Le sentier en milieu naturel se trouve dans une multitude d'environnements, tels que les milieux forestiers, la campagne, les montagnes, les parcs naturels, etc. Chaque milieu offre une ambiance et des défis uniques, faisant de chaque randonnée une nouvelle aventure. Les sentiers en milieu naturel peuvent être aménagés ou peu aménagés :

- Aménagé : Un sentier en milieu naturel peut être aménagé avec une surface naturelle, où le sol est laissé tel quel, ou avec quelques interventions pour faciliter le passage. Il peut alors présenter des obstacles simples, comme des roches ou des racines, ajoutant un léger défi à la randonnée. Certaines parties peuvent s'avérer plus difficiles, étant donné des sentiers parfois mal entretenus, des éboulis ou un terrain instable.

- Peu aménagé : À l'opposé, un sentier peu ou pas aménagé conserve son caractère sauvage. La surface reste naturelle. Un sentier très peu aménagé peut comporter des obstacles majeurs qui peuvent nécessiter l'usage des mains pour progresser. Le terrain peut être instable et comporter de longues sections d'éboulis, demandant une attention particulière et une bonne condition physique.⁸

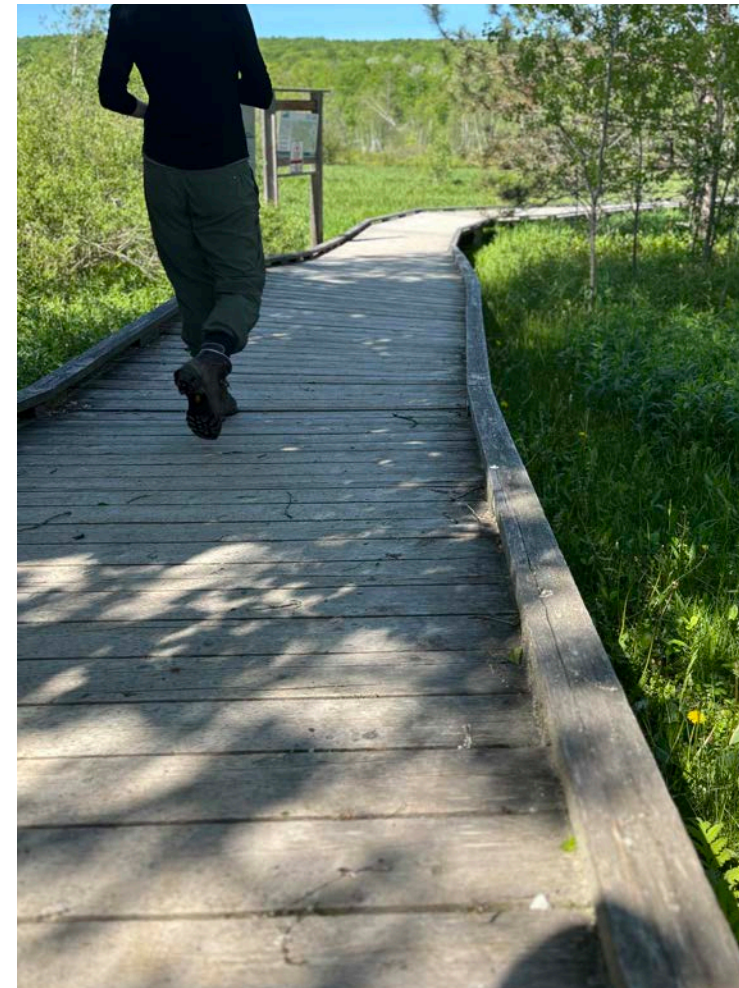
Les sentiers en milieu naturel sont également très souvent balisés, ce qui permet de s'orienter sur le réseau de randonnée. Des cartes du réseau de sentiers, des points de repère, des indications aux intersections ainsi que des informations utiles à l'accueil du réseau sont tous des exemples de balisage. Au Québec, il n'y a actuellement aucune législation ou réglementation en matière de balisage des sentiers. Il est de la responsabilité des randonneurs de s'informer sur l'état du balisage du sentier qu'il souhaite emprunter.⁹

Les réseaux de sentiers naturels ont un fort potentiel d'attraction et de rétention des randonneurs. Ils s'adressent à tous les niveaux, du débutant à l'expert, et permettent la pratique de la courte et de la longue randonnée. Ces sentiers donnent souvent accès à des vues et des paysages d'une grande beauté, récompensant les efforts des randonneurs et créant des souvenirs mémorables.¹⁰

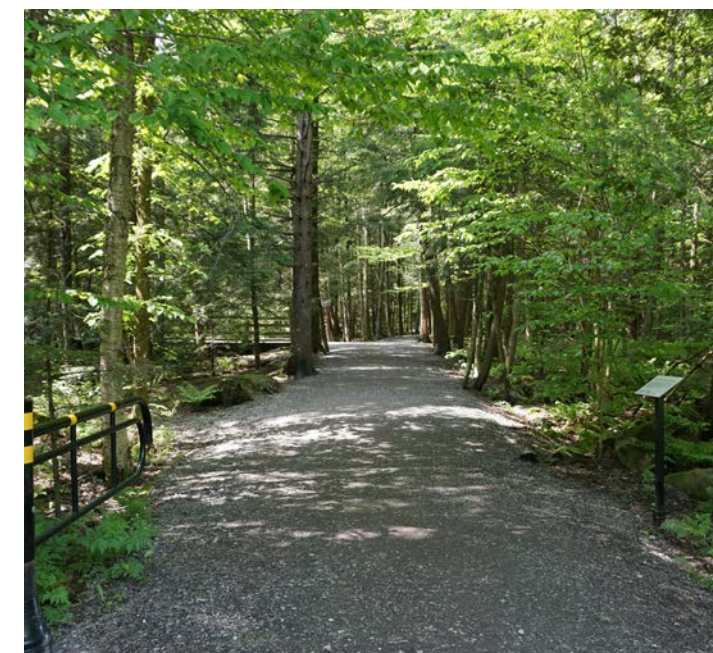
⁸ Rando Québec, Guide de la pratique et de l'encadrement sécuritaire en randonnée pédestre, Annexe 1.

⁹ Rando Québec, Guide de la pratique et de l'encadrement sécuritaire en randonnée pédestre, 69.

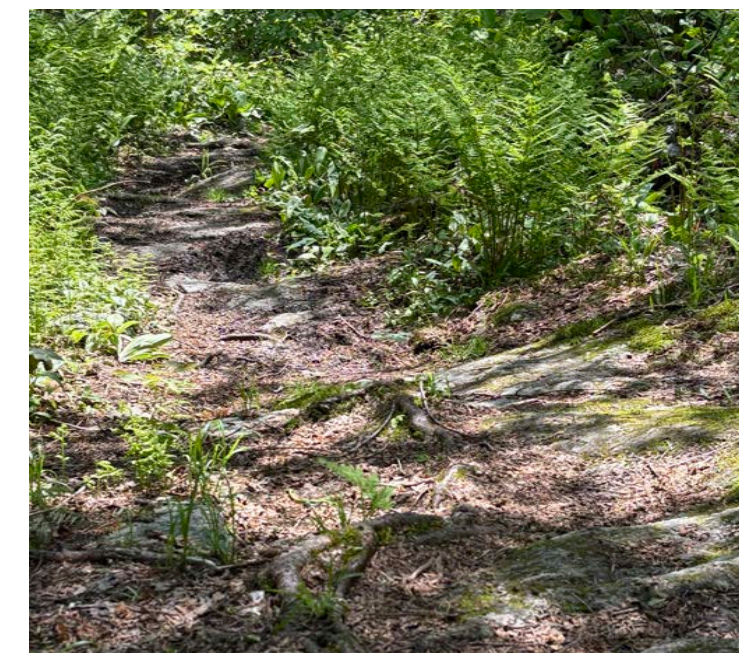
¹⁰ Tourisme Cantons-de-l'Est, Plan de développement, 8.



Sentier d'interprétation et d'observation sensoriel, parc Missisquoi Nord, Eastman Enclume, 2025.



Sentier aménagé, parc Jean-Paul Forand, Shefford Enclume, 2025.



Sentier peu aménagé, mont Foster Enclume, 2025.

Hors sentier

La randonnée pédestre peut également se pratiquer hors sentier, ce qui signifie qu'elle est en pleine nature, sans infrastructure humaine, hors des sentiers aménagés et sans balisage. Le choix de pistes se fait donc à l'aide de l'analyse du terrain et d'outils de navigation qui sont essentiels à la progression.¹¹

Sentier multifonctionnel

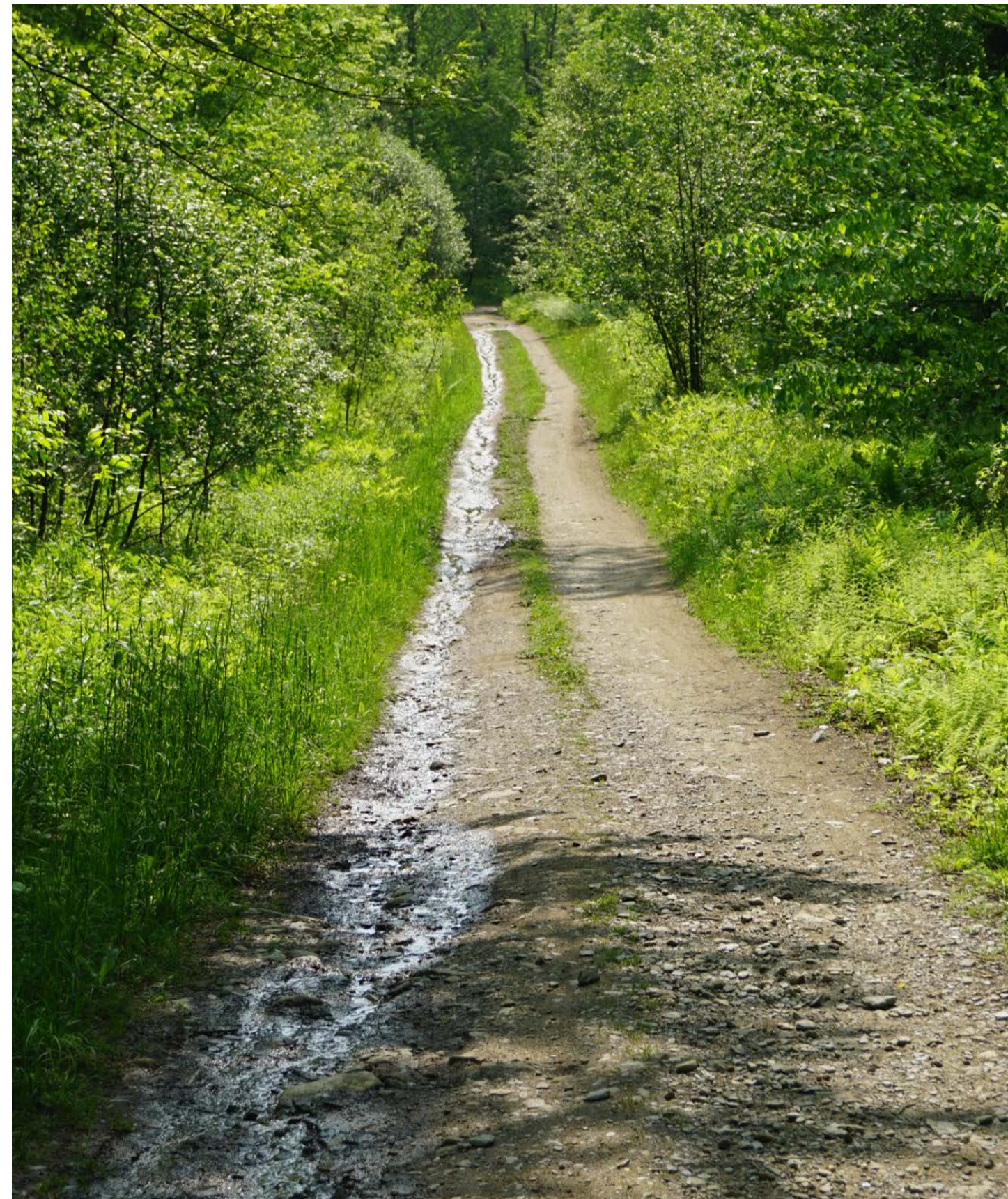
Un sentier multifonctionnel est une infrastructure polyvalente conçue pour accueillir diverses activités de plein air. Bien que la marche y soit une activité importante, elle n'est pas nécessairement l'unique usage. Ces sentiers peuvent être utilisés pour la marche, le vélo, le patin à roues alignées, le ski de fond, la raquette et parfois même l'équitation ou des activités motorisées selon les réglementations locales. La surface peut être plus large et plus lisse que celle des sentiers strictement pédestres, afin de faciliter le passage de différents types d'utilisateurs et d'équipements. Elle peut être asphaltée, en gravier, ou naturelle, selon les usages principaux et le milieu environnant. Les sentiers multifonctionnels sont souvent conçus pour être accessibles à une large gamme d'utilisateurs, y compris les personnes à mobilité réduite.

1.5.3 Expérience du randonneur

L'expérience du randonneur est intimement liée au type de pratique, à l'infrastructure du sentier et au milieu traversé. Différents types de randonnée, comme la longue randonnée, sont naturellement associés à des milieux spécifiques, comme des sentiers en milieu naturel. Il est important de noter que certains types de sentiers peuvent se retrouver dans divers environnements. Pour mieux comprendre ces liens, il est utile de se référer à la typologie de randonnée de Rando Québec définie dans le Guide de la pratique et de l'encadrement sécuritaire en randonnée pédestre. De plus, l'expérience du randonneur varie considérablement en fonction du niveau de difficulté du sentier. Au Québec, ce niveau est déterminé par trois composantes clés :

- La difficulté technique du sentier (surface de marche, obstacle, etc.)
- La difficulté physique de l'itinéraire (dénivelé positif cumulé, distance, etc.)
- Les contraintes d'isolement du territoire.

Lorsqu'on parle de dénivelé positif cumulé, il est question de la différence entre tous les points hauts et tous les points bas franchis sur un itinéraire de randonnée pédestre. L'addition de toutes ces différences d'altitudes est égale au dénivelé positif cumulatif.¹²



Sentier multifonctionnel, parc des Sommets
Enclume, 2025.

¹¹ Rando Québec, Guide de la pratique et de l'encadrement sécuritaire en randonnée pédestre, 66.

¹² Ibid, 7.

Portrait de l'offre actuelle dans les Cantons-de-l'Est



2/ Portrait de l'offre actuelle dans les Cantons-de-l'Est

Le portrait présenté s'appuie sur les informations déjà produites et partagées principalement par Tourisme Cantons-de-l'Est, Conseil Sport Loisir de l'Estrie, Rando Québec, certains organismes gestionnaires, ainsi que les MRC de la région. Ce portrait ne peut prétendre à l'exhaustivité, mais présente néanmoins un état de situation qui témoigne de façon assez juste de la réalité terrain et de la situation actuelle de la randonnée pédestre dans la région.

2.1 Portrait du réseau et des infrastructures

Maintenant que la randonnée pédestre est bien assise sur des définitions de la pratique et des infrastructures utilisées, voici un portrait du réseau et des infrastructures de randonnées dans les Cantons-de-l'Est. Ce portrait a été élaboré entre autres à partir de données provenant des gestionnaires des sites et de réseaux. Cette analyse permet d'obtenir un portrait de la situation actuelle du réseau et de poser un diagnostic sur l'état, les atouts, les menaces, les défis propres à la pratique de la randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est.

2.1.1 La randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est

La région des Cantons-de-l'Est est déjà reconnue pour son offre randonnée pédestre. On y retrouve des pôles d'attraction importants pour la randonnée pédestre, dont quatre parcs nationaux (Mont-Orford, Frontenac, Mégantic et Yamaska) qui en ont fait leur activité principale et deux réseaux de sentiers privés (Sentiers de l'Estrie et Sentiers Frontaliers) qui attirent plusieurs dizaines de milliers de randonneurs par année. Plusieurs MRC et municipalités qui participent à l'offre en randonnée pédestre misent sur cette activité comme levier de développement récréotouristique ou comme élément important pour améliorer la qualité de vie de leurs citoyens.

Les sentiers de randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est rassemblent :

- Plus de 1000 km de sentiers
- 40 sommets accessibles
- Plusieurs tours d'observation et belvédères
- Une offre en longue randonnée qui caractérise la région¹³

Les pôles d'attraction importants dans les Cantons-de-l'Est sont :

- Parc national du Mont-Orford
- Parc d'environnement naturel de Sutton (PENS)
- Parc régional du Mont-Ham
- Parc national du Mont-Mégantic
- Ville de Bromont, Mont Brome
- Région de Coaticook

¹³ Tourisme Cantons-de-l'Est (2017). Plan de développement — Structuration et consolidation de l'offre de randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est, p.16.

Les principaux réseaux de randonnée pédestre dans la région sont :

Parcs régionaux

- Parc régional du Mont-Ham (17,8 km de sentiers)
- Parc régional du Marécage-des-Scots (8,6 km de sentiers)

Parcs nationaux (SÉPAQ)

- Parc national de Frontenac (25 km de sentiers)
- Parc national du Mont-Orford (135 km de sentiers)
- Parc national du Mont-Mégantic (52,9 km de sentiers)
- Parc national de la Yamaska (38,8 km de sentiers)

Grands réseaux privés

- Corridor appalachien (52,4 km de sentiers)
- Les Sentiers de l'Estrie (238,5 km de sentiers)
- Sentiers Frontaliers (141,5 km de sentiers)
- Sentier transcanadien (224 km de sentiers)
- PENS (41,4 km de sentiers)
- Parc des Sommets de Bromont (86,5 km de sentiers)

L'offre en longue randonnée

L'offre en longue randonnée est rassemblée dans deux principaux réseaux de sentiers, 238,5 km par les Sentiers de l'Estrie et 141,5 km par les Sentiers Frontaliers¹⁴. De plus, la région offre quatre parcours de marche pèlerine longue durée, soit le Circuit de l'Abbaye, la Marche au cœur de Mégantic, la Voie des pèlerins de la Vallée et Le Parcours les Sources.

Positionnement de la région

Avec cette offre diversifiée, les Cantons-de-l'Est sont une région prisée des randonneurs. 17 % des randonneurs au Québec pratiquent dans la région. Il s'agit de la cinquième destination de randonnée et la troisième destination, en excluant les régions de Montréal et Québec. La région se classe derrière les Laurentides (24 %) et la Montérégie (21 %). À l'échelle du Québec, la région possède l'une des principales destinations de randonnée : le parc national du Mont-Orford.

Les Cantons-de-l'Est, ce sont des reliefs montagneux, des points de vue exceptionnels, dont 76 % du territoire est recouvert de forêts. Connectés aux autres régions du Québec et au Nord-Ouest américain, les Cantons-de-l'Est sont situés au confluent d'un important bassin de population, dont la clientèle estimée est de plus de 3 millions de personnes¹⁵. Les caractéristiques physiques et la position géographique des Cantons-de-l'Est sont donc deux conditions qui positionnent de manière avantageuse la région comme une destination d'excellence pour la randonnée pédestre au Québec.

¹⁴ Tourisme Cantons-de-l'Est, Plan de développement — Structuration et consolidation de l'offre de randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est. 2017.

¹⁵ Tourisme Cantons-de-l'Est, Plan de développement — Structuration et consolidation de l'offre de randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est. 2017.

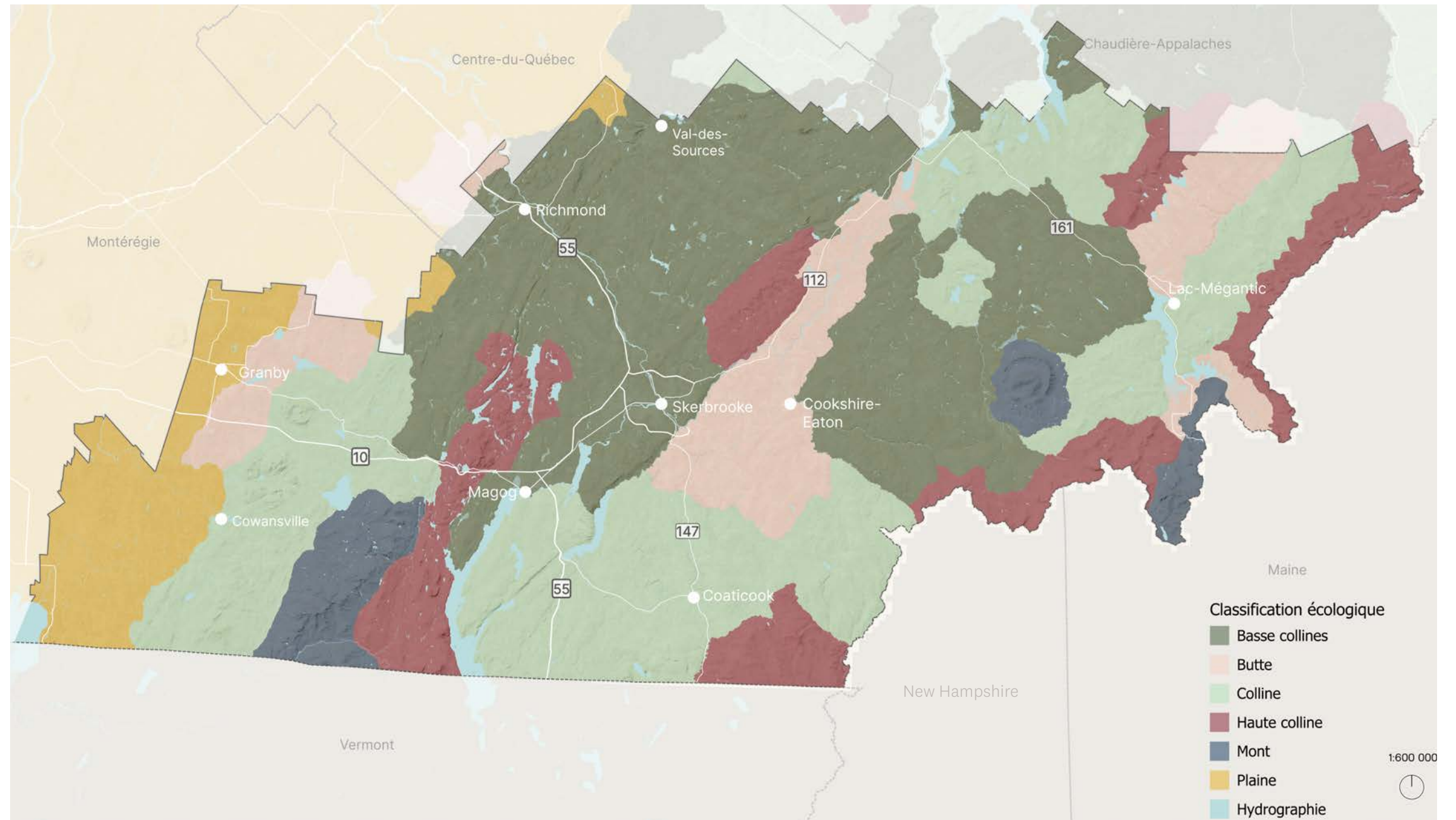
2.1.2 L'offre détaillée par secteur

Méthodologie et découpage

Afin de pouvoir effectuer une analyse plus détaillée de l'offre de la région, le territoire a été découpé en quatre secteurs. Ce découpage s'est basé à la fois sur les principaux massifs montagneux, sur les districts écologiques¹⁶ (soit le 8e niveau de la classification écologique du territoire québécois¹⁷) et sur la continuité des réseaux actuels. À noter que les limites administratives (municipalité et MRC) n'ont pas été considérées dans la méthodologie puisque celles-ci n'influencent pas directement l'expérience usager associée à la randonnée pédestre.

Cette méthodologie a permis de déterminer les quatre secteurs d'analyse suivants (voir page suivante) :

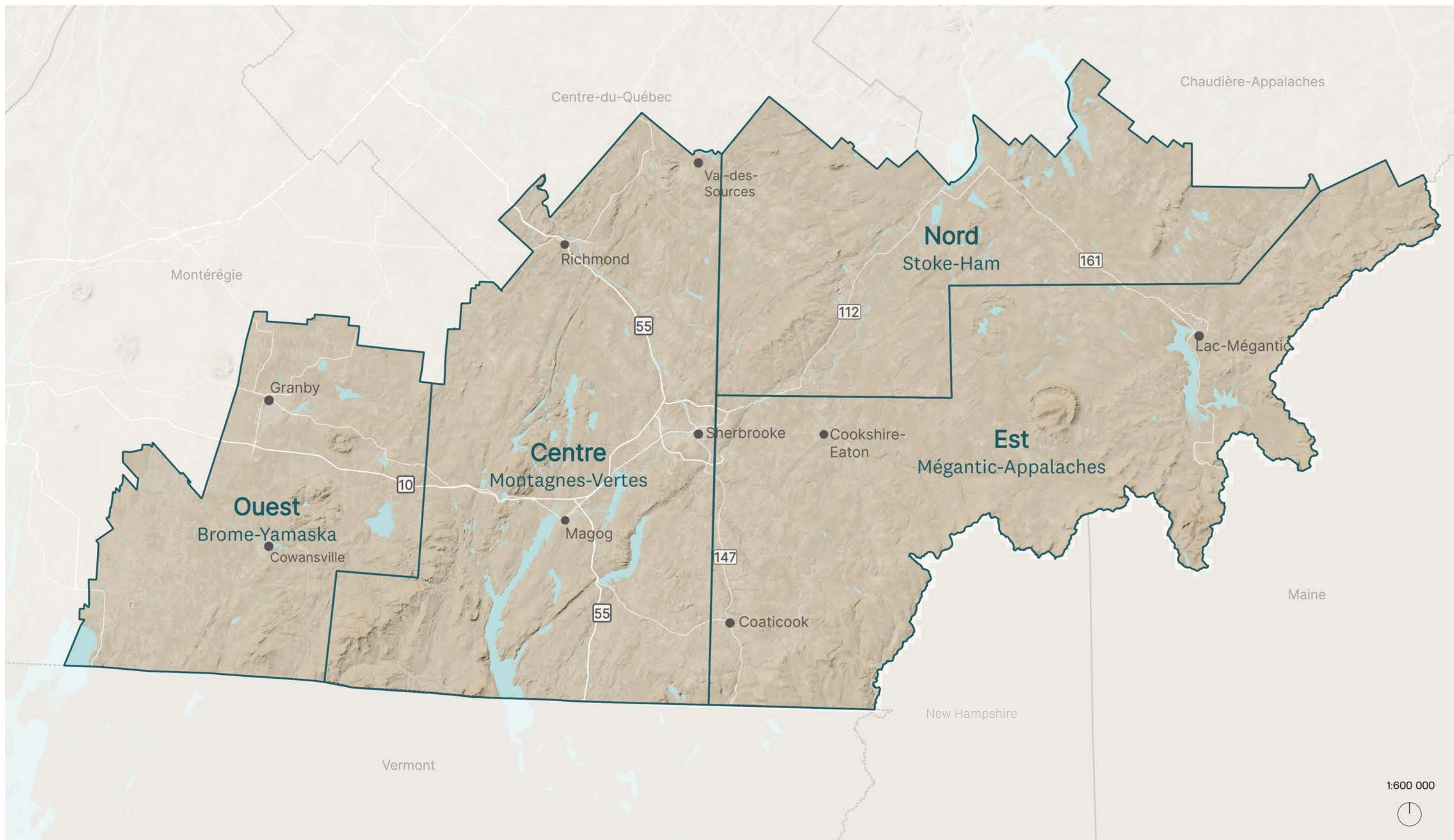
- Le secteur ouest : Brome-Yamaska
- Le secteur centre : Montagnes Vertes
- Le secteur nord : Stoke-Ham
- Le secteur est : Mégantic-Appalaches



Carte 4 : Classification écologique des Cantons-de-l'Est

¹⁶ Les districts écologiques sont caractérisés par une configuration spatiale propre au district en matière de relief, de géologie, de géomorphologie et de végétation.

¹⁷ Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Classification écologique du territoire québécois, (Québec : Direction des inventaires forestiers, gouvernement du Québec. Juin 2021, en ligne).



Secteur d'analyse
 Hydrographie

Carte 5 : Découpage de la région par secteurs d'analyse

Secteur Ouest – Brome-Yamaska

Paysage et ambiance

- Le secteur Ouest est celui où il se retrouve le plus de plaines, alors que les Basse-Terre du Saint-Laurent occupent une bonne partie du territoire de Brome-Missisquoi. Il est aussi caractérisé par de vastes cultures agricoles.
- On y retrouve également des paysages de collines, mais ce secteur reste celui avec la plus faible altitude.
- Une certaine ambiance lacustre se dégage du secteur, étant donné, entre autres, la présence du lac Brome, du réservoir Choinière (Parc national de la Yamaska) et du lac Champlain situé dans le sud du secteur.

Principaux sommets

- Mont Brome (553 m)
- Mont Pinnacle (712 m)
- Mont Shefford (525 m)

Principales destinations récréotouristiques

- Bromont, montagne d'expérience (station de ski et activité estivale) et Parc des Sommets de Bromont (86,5 km de sentiers)
- Parc national de la Yamaska (58,6 km de sentiers)

Randonnée pédestre, gestionnaire et infrastructure

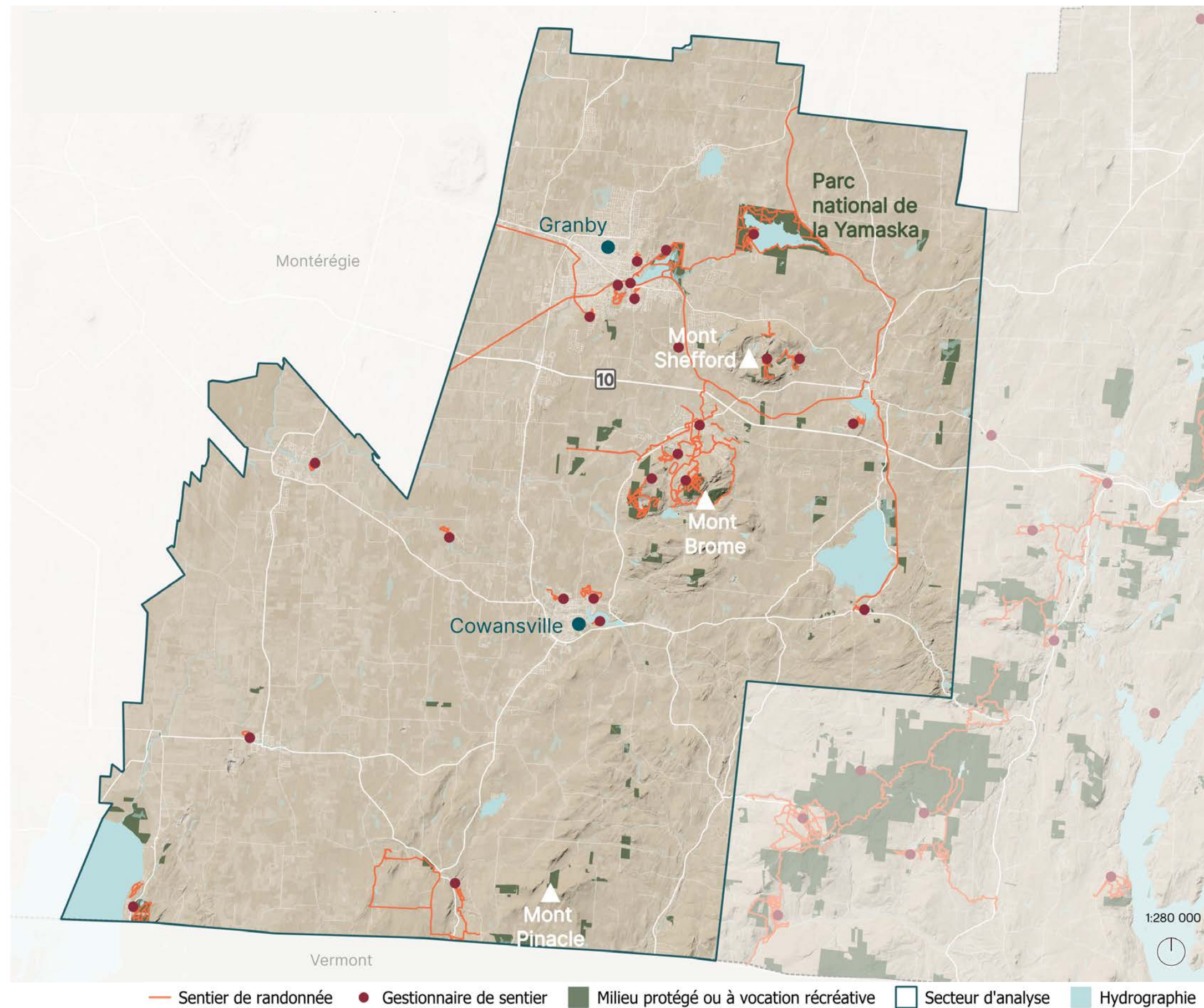
La randonnée au sein du secteur Ouest est généralement à faible dénivelé. Elle comprend aussi une part de randonnée d'ascension, comprise entre autres sur les différents sommets du mont Brome. Le secteur Brome-Yamaska comprend :

- 324 km de sentiers (26 % de l'offre de la région)
- 25 gestionnaires (24,5 % du nombre total de gestionnaires de la région)

Milieus habités et accessibilité

- Ville de Granby (70 000 habitants) ¹⁸
- Ville de Cowansville (15 000 habitants)
- Cœur villageois de Dunham
- Cœur villageois de Waterloo
- Connexion avec la région métropolitaine de Montréal par l'autoroute 10

¹⁸ La population des milieux habités est arrondie afin de donner une idée de grandeur uniquement



Carte 6 : Secteur Ouest – Brome-Yamaska

Secteur Centre — Montagnes Vertes

Paysage et ambiance

- Paysages montagneux au sud avec la présence d'importantes montagnes pour la région : les Montagnes Vertes
- La majorité du secteur présente un relief modéré avec de basses collines.
- Le paysage se distingue toutefois par de hautes collines et monts (500 m et plus) qui sont ponctués par plusieurs sommets. Les monts Sutton et la réserve naturelle des Montagnes-Vertes caractérisent les paysages forestiers et l'expérience du randonneur du sud du secteur, alors que le mont Orford en fait de même plus au centre.
- La présence de plusieurs lacs longitudinaux, dont le plus important est le lac Memphrémagog, structure plusieurs secteurs de villégiature.
- Présence de deux réserves écologiques : réserve écologique de la Vallée-du-Ruiter et réserve écologique de la Mine-aux-Pipistrelles.

Principaux sommets

- Mont Sutton (962 m)
- Mont Orford (853 m)
- Mont Owl's Head (756 m)
- Mont Echo (751 m)
- Mont Pinnacle — Parc Harold F. Baldwin (665 m)

Principales destinations récréotouristiques

- Parc national du Mont-Orford (131,8 km de sentiers)
- Circuit de l'Abbaye (149 km de sentiers)
- Station au diable vert (22 km de sentiers)
- Parc d'environnement naturel de Sutton (41,4 km de sentiers)

Randonnée pédestre, gestionnaire et infrastructure

Le secteur Centre est caractérisé par la pratique de la longue randonnée, entre autres grâce aux Sentiers de l'Estrie qui passent par plusieurs monts et sommets et au Circuit de l'Abbaye. Les Sentiers de l'Estrie sont, par ailleurs, les plus anciens sentiers de longue randonnée au Québec.¹⁹

Le secteur est également caractérisé par une offre de courte randonnée très prisée, avec le parc national du Mont-Orford, tout comme en sentier d'interprétation et d'observation à l'Étang Burbank.

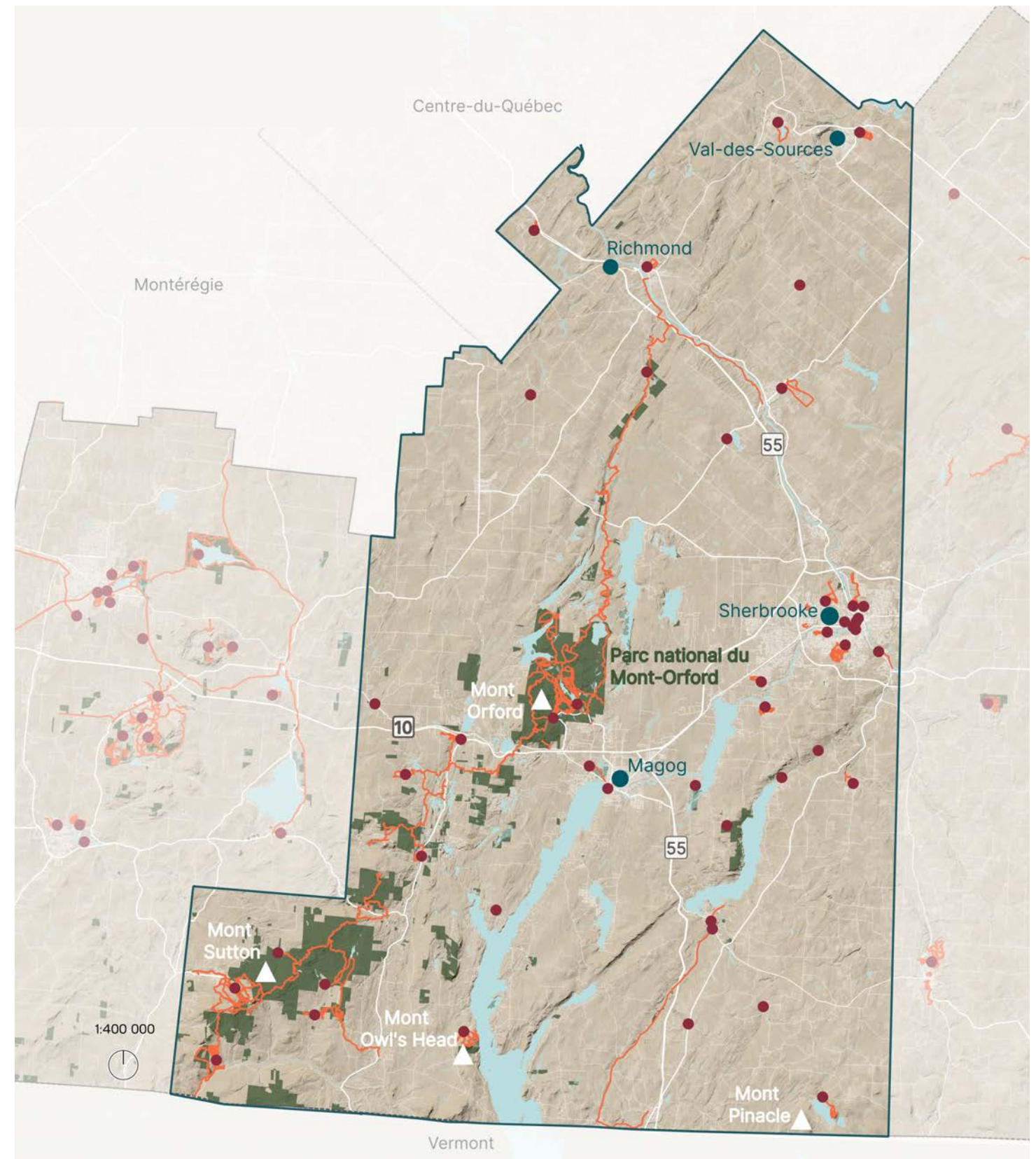
Ce secteur central est ainsi celui qui accueille la plus grande offre en randonnée. On y retrouve :

- 572 km de sentiers (45,9 % de l'offre)
- 47 gestionnaires (46 % du nombre total de gestionnaires de la région)

Milieu habité et accessibilité

- Le plus grand centre de la région : ville de Sherbrooke (176 000 habitants)
- Ville de Magog (29 000 habitants)
- Ville de Val-des-Sources (7 000 habitants)
- Municipalité de Richmond
- Cœur villageois d'Ayer's Cliff
- Cœur villageois d'Eastman
- Cœur villageois de Danville
- Connexion avec la région métropolitaine de Montréal par l'autoroute 10
- Le secteur est aussi connecté au Centre-du-Québec (entre autres à Drummondville) via l'autoroute 55.

¹⁹ Tourisme Canton-de-l'Est, Plan de développement — Structuration et consolidation de l'offre de randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est, 8.



— Sentier de randonnée • Gestionnaire de sentier ■ Milieu protégé ou à vocation récréative
□ Secteur d'analyse ■ Hydrographie

Carte 7 : Secteur Centre — Montagnes Vertes

Secteur Nord – Stoke-Ham

Paysage et ambiance

Le secteur nord comporte un relief modéré variant entre basses collines, buttes (50 m à 100 m) et hautes collines apportant des paysages variés, en plus des paysages offerts par les lacs Aylmer et Saint-François.

Le massif des monts Stoke, situé au sud de la zone à quelques kilomètres de Sherbrooke, offre une grande variété de points de vue.²⁰

Les sommets dénudés, tels que le mont Ham avec sa cime rocheuse, apportent une ambiance singulière au secteur.

Principaux sommets

- Mont Morne (820 m)
- Mont Ham (713 m)
- Mont Chapman (monts Stoke) (658 m)
- Massif de Winslow (430 m)

Principales destinations récréotouristiques

- Parc national de Frontenac (25 km de sentiers)
- Parc régional du Mont-Ham (17,8 km de sentiers)
- Parc du Lac-Aylmer (4,2 km de sentiers)

Randonnée pédestre, gestionnaire et infrastructure

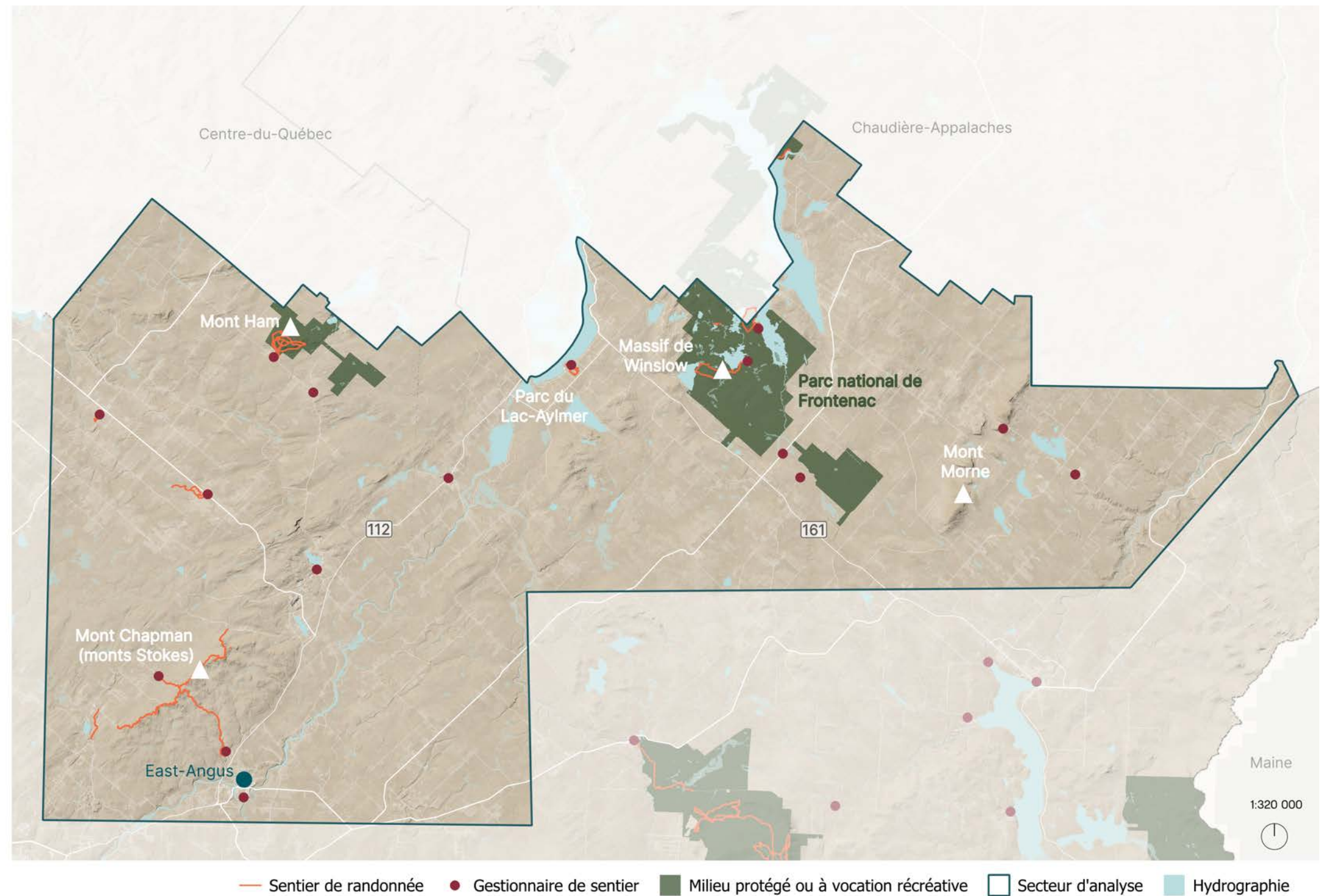
Secteur offrant plusieurs réseaux de promenade, tout comme de courtes randonnées de niveau de difficultés variées grâce, entre autres, aux zones Chapman, East Angus et Stoke des Sentiers de l'Estrie, qui offrent de la randonnée d'ascension.²¹ Le parc national de Frontenac et le parc régional du Mont-Ham offrent eux aussi des sentiers de courte randonnée allant de 2 à 16 km, alors que le Parcours les Sources propose une offre de marche pèlerine en organisation libre allant jusqu'à 115 km.

En résumé, on retrouve dans ce secteur :

- 85 km de sentier (6,8 % de l'offre de la région)
- 16 gestionnaires (15,6 % du nombre total de gestionnaires de la région)

Milieus habités et accessibilité

- Municipalité de Saint-Camille
- Municipalité d'East Angus
- Cœur villageois de Lambton
- Ceinturé par un réseau de routes principales et à proximité de la ville de Sherbrooke



²⁰ Tourisme Cantons-de-l'Est, Plan de développement — Structuration et consolidation de l'offre de randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est, 24.

²¹ Ibid.

Carte 8 : Secteur Nord – Stoke-Ham

Secteur Est – Mégantic-Appalaches

Paysage et ambiance

Les paysages du secteur Est sont forcément caractérisés par la présence de hautes collines des Appalaches et de monts qui présentent les plus hauts sommets de la région, soit le mont Mégantic et le mont Gosford. Deux réserves écologiques, respectivement Samuel-Brisson et du Mont-Gosford, sont liées à ces monts.

En plus de la présence des plus hauts sommets des Cantons-de-l'Est, s'ajoutent à ceux-ci la vallée de la Coaticook et le lac Mégantic, qui offrent une ambiance bucolique aux paysages vallonnés entre lacs et montagnes.

Principaux sommets

- Mont Gosford (1193 m)
- Pic Frontière (1175 m)
- Cap Frontière (1154 m)
- Mont Saint-Joseph (1075 m)
- Mont Victoria (1065 m)
- Mont Salmon (1012 m)
- Mont Mégantic (1105 m)
- Mont Saddle (975 m)
- Montagne de Marbre (920 m)
- Mont D'Urban (914 m)
- Mont Hereford (875 m)

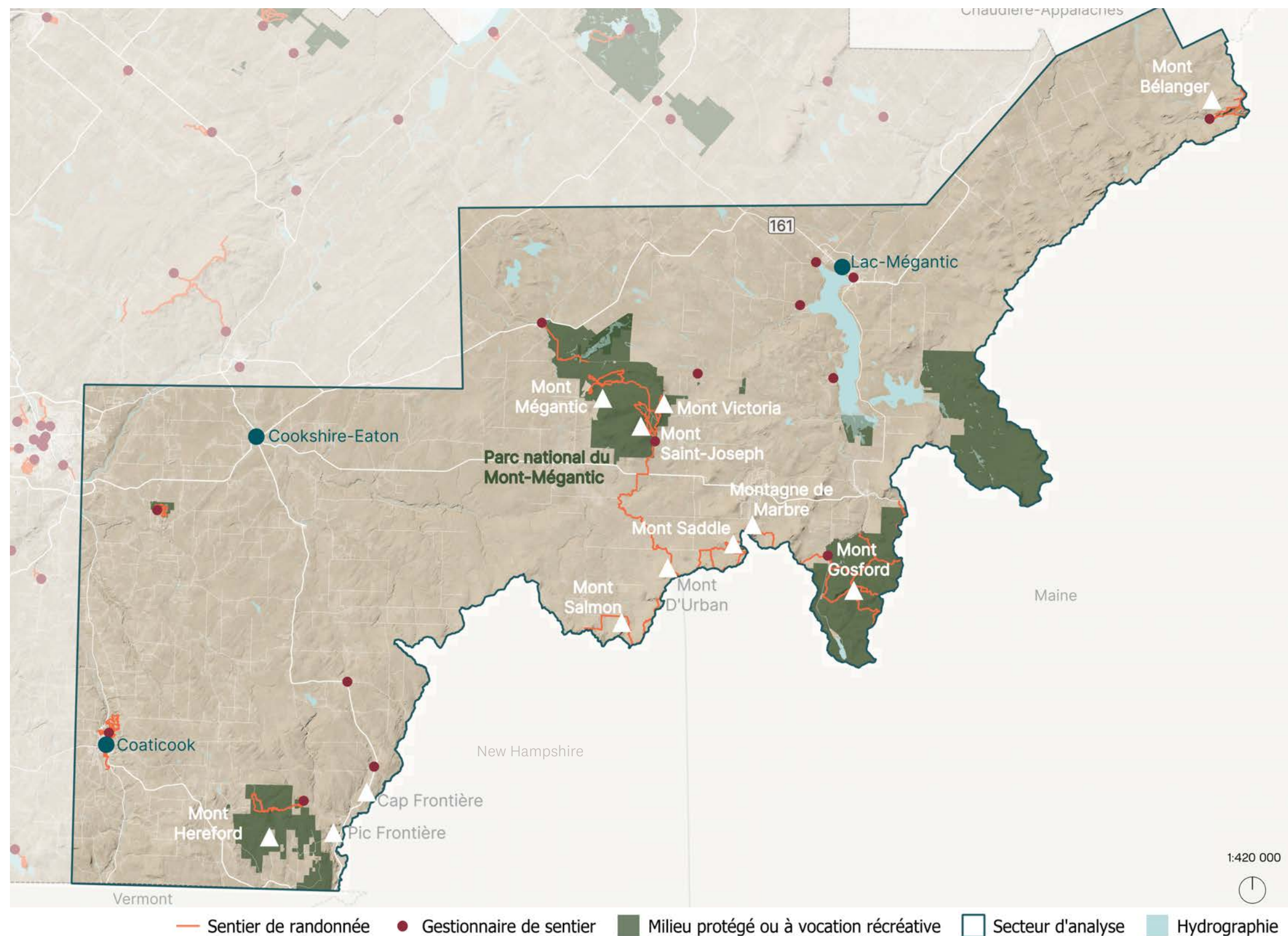
Principales destinations récréotouristiques

- Parc national du Mont-Mégantic (44,9 km de sentiers)
- Les Sentiers Frontaliers (142,4 km de sentiers)
- Parc de la Gorge de Coaticook (20,2 km de sentiers)
- Parc régional du Marécage-des-Scots (8,6 km de sentiers)

Randonnée pédestre, gestionnaire et infrastructure

Le secteur Est comprend une offre diversifiée en randonnée pédestre. Alors que la randonnée proposant des défis d'ascension est bien présente avec le mont Gosford et le Parc national du Mont-Mégantic, la longue randonnée occupe aussi une place importante grâce aux Sentiers Frontaliers, au Parcours de Marche au Cœur de Mégantic (marche pèlerine) et à la Voie des Pèlerins de la Vallée (marche pèlerine). De plus, le secteur offre aussi plusieurs petits réseaux municipaux de promenade. En résumé :

- 266 km de sentiers (21,3 % de l'offre de la région)
- 14 gestionnaires (13,9 % du nombre total de gestionnaires de la région)

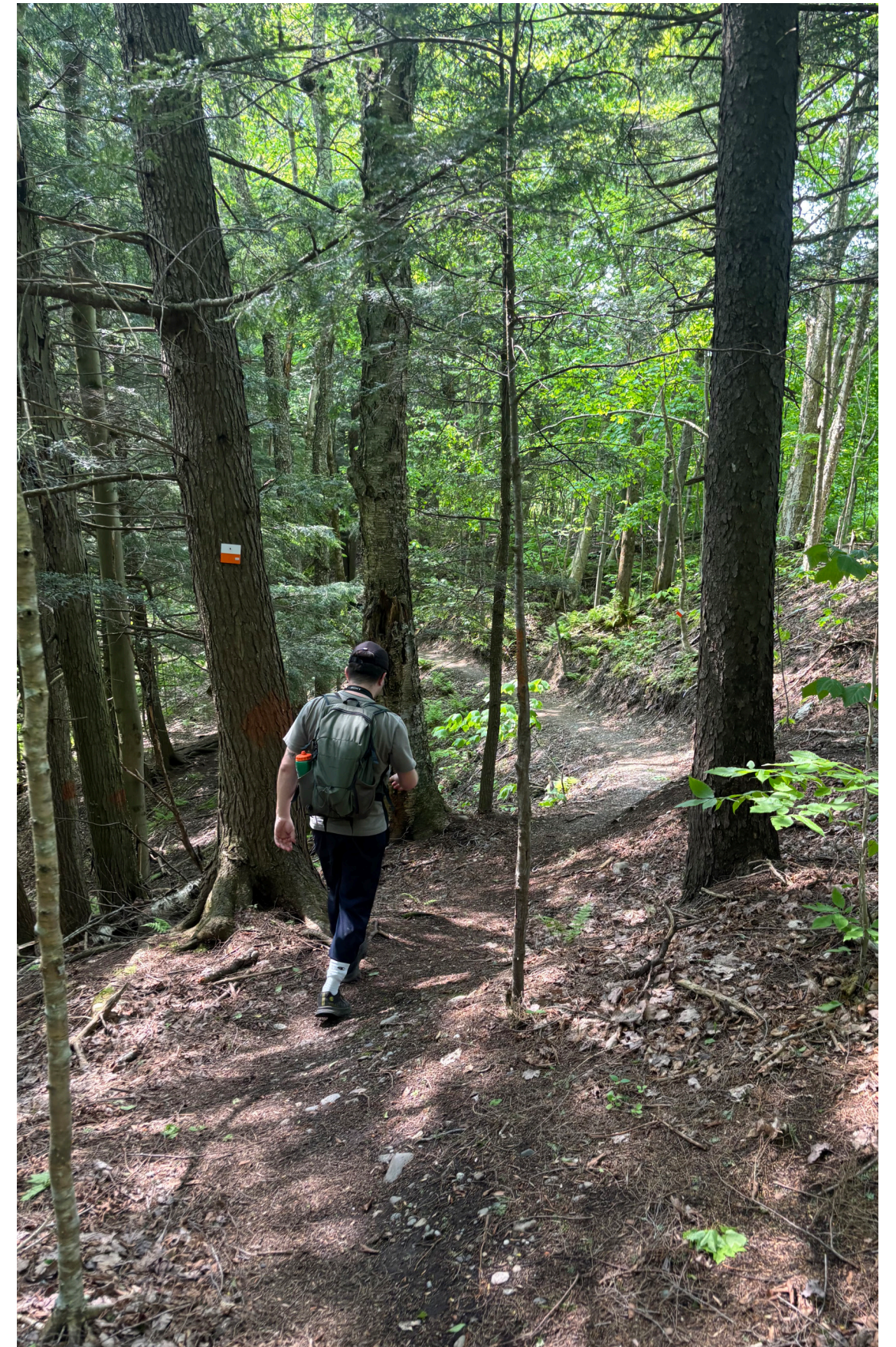


Carte 9 : Secteur Est – Mégantic-Appalaches

Tableau 1 : Synthèse de l'offre en randonnée par secteur d'analyse

Secteur d'analyse	Nombre de gestionnaires par secteur	Part	Offre en randonnée pédestre (km de sentier)	Part
Ouest — Brome-Yamaska	25	24,5%	324 km	26%
Centre — Montagnes Vertes	47	46,0%	572 km	45,9%
Nord — Stoke-Ham	16	15,6%	85 km	6,8%
Est — Mégantic-Appalaches	14	13,9%	266 km	21,3%
Total	102*	100%	1 247 km	100%

* Certains gestionnaires sont présents dans plus d'un secteur d'analyse, faisant ainsi augmenter la somme des gestionnaires par secteur à 102. En réalité le nombre de gestionnaire total pour la région est de 84 gestionnaires (voir synthèse p.30).



Sentier Mont Echo - Sentiers de l'Estrie
Enclume, 2025.

2.1.3 L'offre et les types de territoires traversés

Le territoire québécois est caractérisé par différents types de tenures assujettis à une variété de structures de gouvernances territoriales et des statuts de protection, qui influencent l'aménagement et la gestion des activités récréatives, comme la randonnée. Le réseau de sentiers de randonnée des Cantons-de-l'Est traverse ainsi plusieurs types de territoires reflétant cette diversité à l'échelle de la région. Chacun de ces types de territoires se rattache ainsi à des vocations, des règles de gestion et des encadrements réglementaires différents.

L'analyse des types de territoires sur lesquels se situent les divers tronçons de sentiers de randonnée permet de bien saisir les défis et menaces spécifiques à la région et ceux des différents secteurs. Il est également important de bien distinguer les **types de territoires traversés** et les **types de gestionnaires de sentiers**. Ainsi il faut comprendre qu'un sentier géré par un gestionnaire peut traverser plusieurs types de territoire.

Les différents réseaux de sentiers de randonnée au Québec traversent un paysage juridico-administratif complexe²², où chaque type de territoire impose ses propres contraintes et possibilités. L'enjeu est notamment d'assurer la cohabitation des usages récréatifs avec la conservation des milieux naturels et le respect des réglementations en vigueur.

Les types de territoires présentés ci-dessous ont été définis en fonction de leur **mode de tenure** et de leur **structure de gouvernance**.

Les modes de tenure se divisent principalement en fonction du caractère public ou privé du terrain sur lequel se déploient les différents réseaux de sentiers de randonnée. La tenure foncière est donc un élément intéressant à considérer dans le portrait puisqu'elle donne un indice sur certains défis qui lui sont associés.

En vertu de la Loi sur les terres du domaine de l'État, est considéré comme public un territoire qui n'est pas la propriété de personnes physiques ou morales ou qui n'est pas transféré à un patrimoine fiduciaire. Ces terres sont sous l'autorité de l'État et sont soumises à des régulations spécifiques en fonction de leur statut. Les terres publiques offrent généralement une plus grande accessibilité à la randonnée pédestre, mais les contraintes varient en fonction de leur statut de protection (s'il y a lieu) et de la structure de gouvernance territoriale de chaque territoire.

Un territoire privé est quant à lui un terrain regroupant un ou plusieurs lots qui appartiennent à une ou des personnes

physiques ou morales. Malgré le caractère public de certains propriétaires (municipalités, MRC, gouvernement du Canada, etc.), les terrains leur appartenant sont considérés privés au sens de la Loi sur les terres du domaine de l'État. L'accès aux sentiers situés sur des terres privées dépend fortement des ententes avec les propriétaires et des statuts de protection auxquels elles sont assujetties. Les ententes de passage peuvent être établies à l'amiable ou être notariées. À noter également que les propriétés privées appartenant à un organisme de conservation ou à un organisme public (municipalité, MRC, etc.), et sur lesquelles se trouvent des réseaux de sentiers, sont généralement moins sujettes à des variations quant aux autorisations d'accès octroyées.

À ces deux types de tenures s'ajoutent des structures de gouvernance territoriale qui viennent raffiner les types de territoires traversés par les différents réseaux de sentiers. Au total, huit (8) types de territoire accueillant des sentiers de randonnée pédestre ont été inventoriés dans la région des Cantons-de-l'Est.

Type 1 : Territoire public sous la gestion d'un ministère

Les terres publiques, dites « libres de droits », sont libres d'accès et permettent une variété d'usages comme la chasse, la pêche, la randonnée, le camping ou l'exploitation forestière. L'accès à ces territoires est permis à toute personne pour y circuler, y pratiquer la randonnée pédestre, la raquette ou le vélo de montagne, à moins qu'une loi ou un règlement ne le prescrive. La plupart de ces terres sont gérées par le ministère des Ressources naturelles et des Forêts (MRNF) et leur planification en matière d'usages et d'activités est réalisée à l'échelle des régions administratives par l'entremise d'un plan d'affectation du territoire public.

Avantages

- Accessibilité non tarifée au territoire.

Inconvénients

- Défis de cohabitation avec d'autres usagers du territoire public pouvant affecter la qualité de l'expérience de randonnée.

Type 2 : Territoire public avec statut de ZEC

Les terres publiques avec statut de ZEC sont des secteurs délimités à des fins d'aménagement, d'exploitation et de conservation de la faune et, accessoirement, à des fins de pratique d'activités récréatives. Il s'agit de territoires où la gestion des ressources fauniques est encadrée par des organismes à but non lucratif sous mandat du MRNF. L'accès est contrôlé, souvent moyennant des droits d'entrée, et les activités comme la chasse et la pêche sont réglementées.

Avantages

- Grand territoire naturel souvent peu fréquenté, offrant une expérience immersive.
- Sentiers existants utilisés pour d'autres activités (chasse) pouvant être accessibles aux randonneurs.

Inconvénients

- Conflits potentiels entre randonneurs, chasseurs et véhicules tout-terrains.

Type 3 : Territoire public avec statut de parc national

Les parcs nationaux du Québec correspondent à la fois à une structure de gouvernance territoriale et un statut de protection. Il s'agit de territoires publics gérés par une société d'État, la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ) dont le mandat consiste à gérer les activités relatives à la conservation, l'éducation, le plein air, l'hébergement, l'entretien, etc. L'accès est contrôlé et des droits d'accès sont exigés pour y accéder. Les parcs nationaux sont considérés comme des aires protégées de catégorie II selon l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN), dont l'objectif premier consiste à protéger la biodiversité naturelle de même que la structure écologique et les processus environnementaux sous-jacents, tout en promouvant l'éducation et les loisirs.

Avantages

- Présence d'infrastructures d'accueil et d'information (centre d'interprétation, stationnements, etc.).
- Un réseau de sentiers entretenu et généralement de très bonne qualité.

Inconvénients

- Restrictions quant à l'aménagement de nouveaux sentiers et sur les usages permis.
- Pression touristique élevée dans certains parcs, entraînant une usure prématurée des sentiers.



Randonnée dans le Parc national du Mont-Mégatic
Tourisme Cantons-de-l'Est

²² Les chiffres (la longueur des sentiers et les proportions) associés à chaque mode de tenure, de gestion ou statut de protection présenté dans cette section découlent des informations obtenues auprès des partenaires. Le portrait de l'offre n'étant pas exhaustif, les chiffres présentés ne reflètent donc qu'une partie de la réalité et ne doivent pas être considérés autrement.

Type 4 : Territoire privé sous la gestion d'un gouvernement de proximité

Considérés comme gouvernement de proximité, les municipalités locales, les villes, les municipalités de paroisse et les MRC sont propriétaires de territoire dont plusieurs parties sont souvent rendues accessibles et aménagées à des fins récréatives. Ces territoires sont gérés par l'administration publique en place qui, elle, répond à la volonté et à la vision des élus régionaux, et ce, dans le cadre des règlements municipaux et lois provinciales en vigueur.

Avantages

- Accessibilité généralement non tarifée au territoire.
- Contrôle des usages et de la qualité de l'expérience.

Inconvénients

- La vocation du territoire peut être sujette à des changements en fonction des visions politiques.

Type 5 : Territoire privé sous la gestion d'Hydro-Québec

Tout comme les autres organisations identifiées comme des sociétés d'État, les terrains appartenant à Hydro-Québec sont considérés comme privés au sens de la loi. Bien que l'accès au terrain situé sous les lignes de transport électrique ne soit pas nécessairement contrôlé ou clôturé, certaines restrictions peuvent s'appliquer. Des protocoles d'utilisation et d'aménagement de ces corridors dégagés peuvent être négociés avec des représentants de la société d'État. À noter que plusieurs terrains composant les corridors d'emprises de lignes de transport n'appartiennent pas à la société d'État. Il s'agit, dans plusieurs cas, de terrains privés appartenant à une autre entité et sur lesquels Hydro-Québec possède une servitude liée à la présence de ces infrastructures.

Avantages

Propose un réseau continu d'espaces dégagés offrant des potentiels de connexions intéressants pour la randonnée

Inconvénients

- La qualité de l'expérience paysagère et de randonnée peut être affectée par la présence des infrastructures de transport électrique.
- Les autorisations d'accès et d'aménagement de sentier sont sujettes à l'approbation du propriétaire de terrain sur lequel est aménagée l'emprise.

Type 6 : Territoire privé sous la gestion d'une fiducie foncière de conservation ou d'un organisme de conservation

Ce type de territoire privé est géré soit par un organisme à but non lucratif possédant une mission de conservation ou, dans le cas d'une fiducie, par des fiduciaires. Répondant aux mêmes logiques qu'une propriété privée, ces territoires sont néanmoins marqués par le maintien de leur vocation en matière de conservation qui est garantie par la mission des organismes propriétaires qui en assurent la gestion. La pérennité de cette vocation est réputée être stable et imperméable aux aléas politiques.

Avantages

- Accessibilité au territoire.
- Peu de risque de conflits d'usage avec d'autres types d'usagers.
- Pérennisation de la vocation du site et des infrastructures de randonnée, lorsque compatible avec la mission de l'organisme propriétaire.
- Conservation de la qualité paysagère et environnementale du site.

Inconvénients

- La primauté de la mission de conservation peut imposer des restrictions d'aménagement ou de fréquentation (ex. fermeture des sentiers en période de nidification, interdiction des chiens, etc.), auxquelles s'ajoutent parfois les exigences de bailleurs de fonds.

Type 7 : Territoire privé sous la gestion d'une (ou de) personne(s) physiques ou d'une compagnie privée

Ce type de territoire est sous la responsabilité d'une personne physique ou morale n'ayant pas nécessairement de mission ou d'intérêt envers l'accessibilité ou la conservation du territoire. L'accès à ces territoires n'est généralement possible qu'à travers la mise en place d'ententes avec les propriétaires pouvant être établies à l'amiable et de façon plus ou moins formelle, ou être notariées. Certains propriétaires privés, généralement sous forme de compagnie œuvrant dans le récréotourisme, offrent des activités récréatives sur ce type de territoire tout en y contrôlant l'accès.

Avantages

- Offre des potentiels de connectivité importants entre différents réseaux.

Inconvénients

- Accès au territoire fragilisé et sujet à des variations en fonction de la volonté des propriétaires.
- Gestion des assurances parfois complexe et coûteuse.

Type 8 : Territoire mixte avec statut de parc régional

Ce type de territoire se démarque principalement par sa structure de gouvernance puisqu'il peut regrouper à la fois des terres publiques ou privées. Dans le cas de territoires possédant le statut de parc régional établi en vertu de la Loi sur les compétences municipales, les accès et les autorisations d'activités qu'on y retrouve font l'objet d'ententes dont les paramètres sont enchâssés dans un plan d'aménagement et de gestion applicable à ce territoire. La gouvernance de ces territoires est à l'occasion assurée par les MRC directement ou, plus fréquemment, par une corporation de gestion dont le conseil d'administration est généralement composé de membres de la communauté et d'acteurs ayant des intérêts quant à la fréquentation et l'utilisation de ce territoire.

Avantages

- Grande flexibilité dans l'aménagement des sentiers selon les besoins locaux.
- Offre une structure de gouvernance permettant la concertation entre les différents usagers du territoire.

Inconvénients

- Ne correspond pas à un statut de protection et permet la tenue et le maintien d'activités pouvant présenter des défis de cohabitation avec la randonnée pédestre.



Sentiers de l'Estrie - Zone Singer
Enclume, 2025.

Statut de protection

Chaque type de territoire décrit précédemment peut, par la suite, être également assujéti à différents **statuts de protection**, quel que soit le régime de tenure ou de gouvernance applicable. Ajoutant ainsi une considération supplémentaire quant aux défis et aux potentiels liés au déploiement et au maintien du réseau de randonnée pédestre. Le statut de protection impose généralement d'importantes contraintes quant à l'usage et l'aménagement du territoire. Ceci dit, la pratique de la randonnée pédestre étant une activité plutôt douce et à faible impact, elle demeure généralement compatible avec les différents statuts de protection.

Soulignons également que plusieurs lois en matière de conservation ne s'appliquent pas en terres privées, ce qui peut avoir pour effet de fragiliser la pérennité et la qualité du patrimoine naturel traversé par les sentiers qui s'y trouvent.

Statut de protection faunique et floristique

Le territoire de tenure publique du Québec peut être assujéti à différents statuts de protection, qui sont reconnus et classés en fonction du registre des aires protégées, tant au sens de la Loi sur la conservation du patrimoine naturel (LCPN) que des recommandations de l'Union internationale pour la conservation de la nature (UICN). Le territoire de tenure privé peut également détenir un statut de protection écologique soumis à des mécanismes de conservation volontaire ou réglementée. Ces territoires appartiennent souvent à des organismes à but non lucratif (OBNL) dont la mission est de protéger des terrains naturels à valeur écologique.

Liste des statuts de protection faunique et floristique dans la région :

Tenure publique

- Réserve écologique — ne permet pas la pratique de la randonnée
- Parc national
- Réserve de biodiversité
- Habitat faunique
- Refuge biologique
- Écosystème forestier exceptionnel
- Territoire mis en réserve
- Refuge d'oiseaux migrateurs

Tenure privée

- Réserve naturelle reconnue
- Milieu naturel de conservation volontaire
- Refuge d'oiseaux migrateurs

Sur le territoire

628 km² de territoire ayant un statut de protection faunique et floristique, ce qui équivaut à 6,6 % du territoire.

Offre en randonnée pédestre

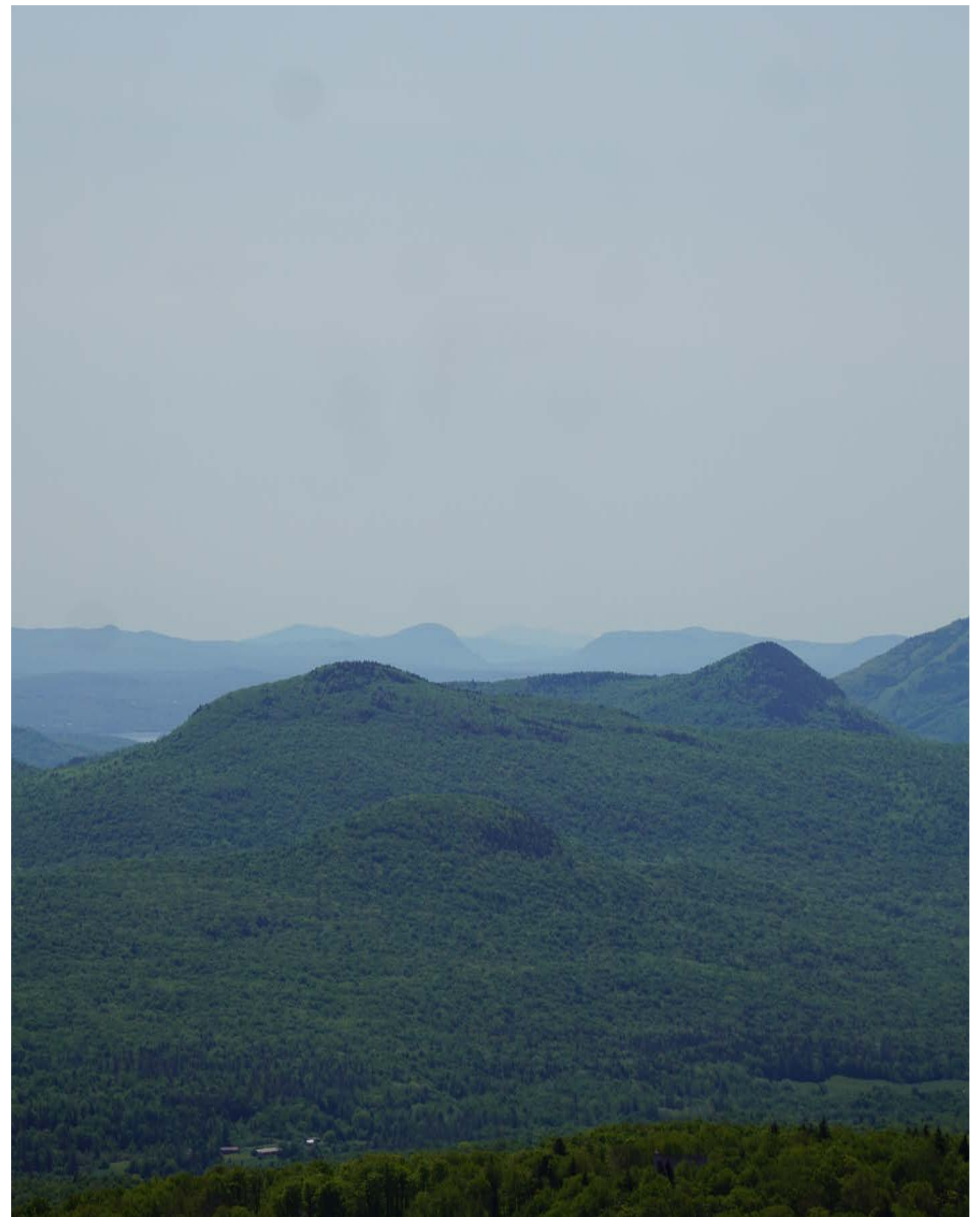
- 486 km de sentiers de randonnée (38,9 % de l'offre régionale répertoriée)

Avantages

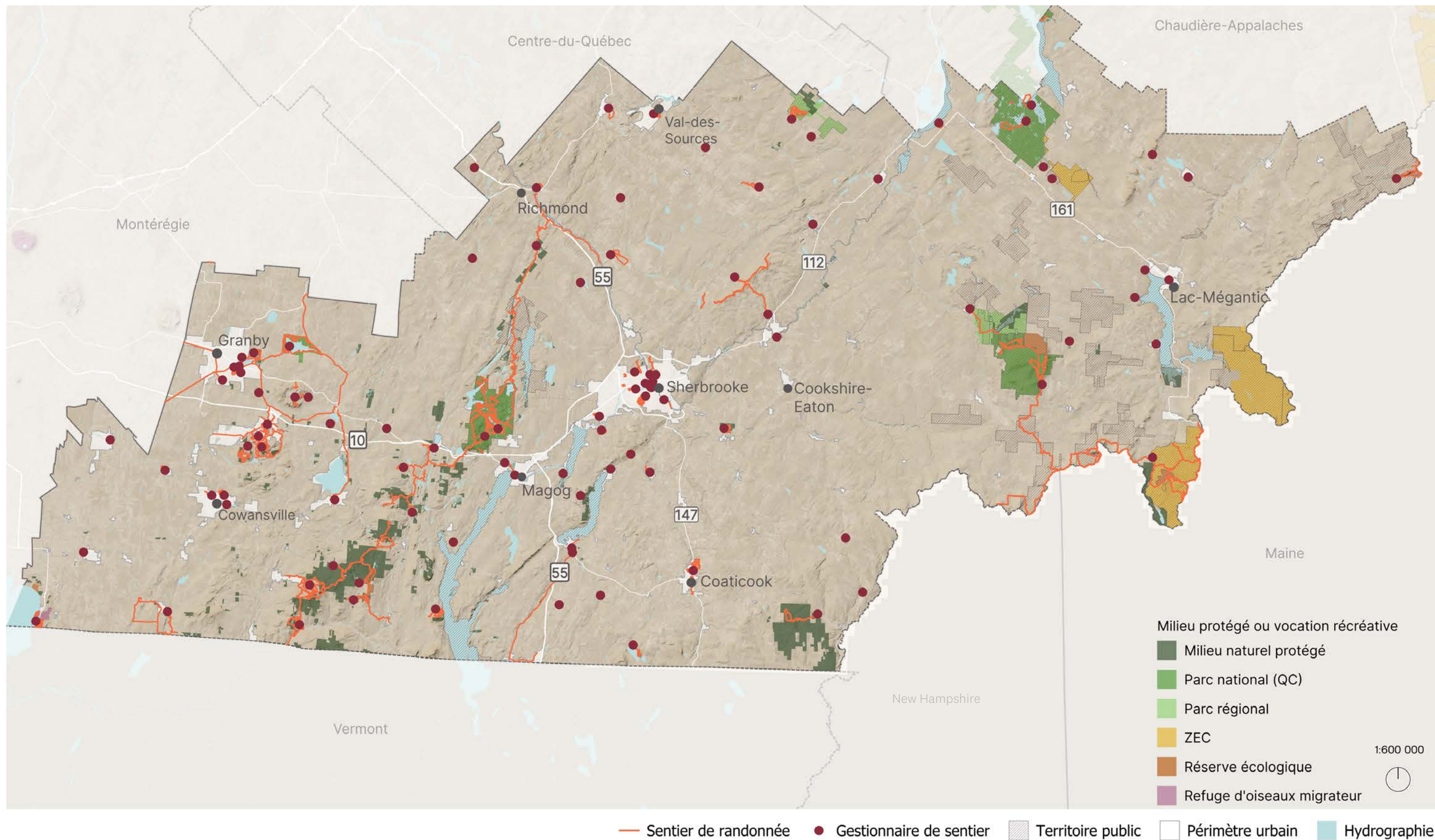
- Protection plus stricte garantissant la préservation des paysages et de la biodiversité.
- Territoire dédié à la conservation dans lequel la pratique de la randonnée pédestre est jugée compatible.
- Les ententes de passage sur ces territoires sont plus pérennes que les terres privées sans statut.
- Présence fréquente d'infrastructures éducatives, d'observation et d'interprétation.
- Expérience de randonnée enrichie par la possibilité d'observer des espèces fauniques et floristiques d'intérêt.

Inconvénients

- Restrictions sur l'aménagement et la fréquentation pour préserver les écosystèmes.



Point de vue - mont Foster, Bolton-Ouest
Enclume, 2025.



Carte 10 : Type de territoire et statut de gestion ou de protection faunique et floristique*

*Les informations présentées sur cette carte sont non exhaustives. Certaines données sont manquantes, incomplètes ou trop imprécises pour être utilisées.

Statut de protection agricole

Le territoire agricole du Québec, défini comme la zone agricole, est un territoire désigné par la Loi sur la protection du territoire et des activités agricoles. La zone agricole vise à protéger les terres ayant un potentiel agricole et à assurer la pérennité des activités agricoles au Québec. La protection de ce territoire est assurée par la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ), qui veille à l'application de la loi et en prenant des décisions concernant l'utilisation des terres.

Sur le territoire

- 8 829 km² (69,2 %)

Offre en randonnée pédestre

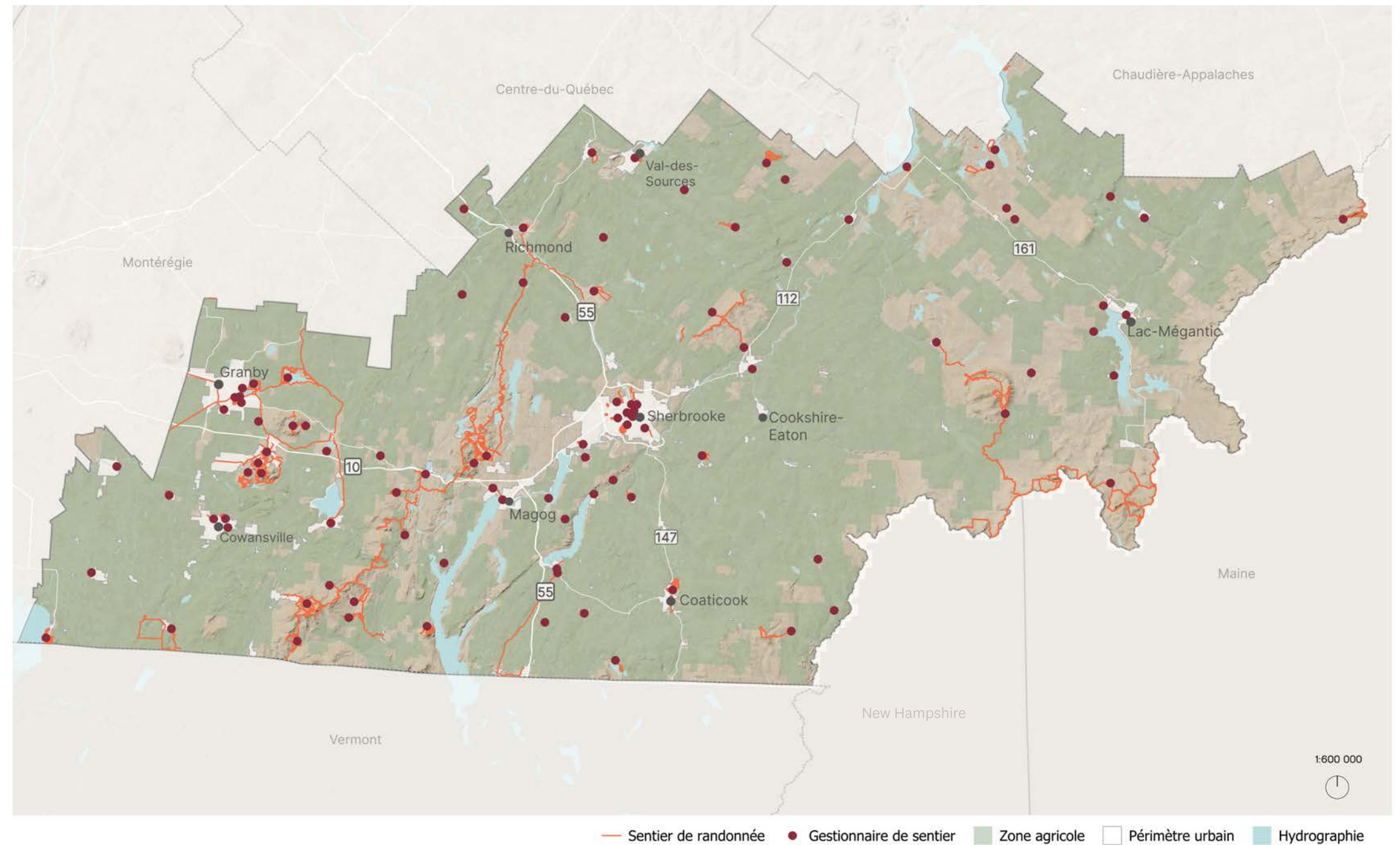
- 428 km de sentiers (39,9 %)

Avantages

- Territoire protégé des pressions de développement urbain
- Une partie du territoire agricole est couvert de forêts
- Certaines activités sont compatibles avec la pratique de la randonnée pédestre

Inconvénients

- La mise en place d'infrastructures pour la randonnée pédestre est fortement limitée en raison des normes et du processus d'autorisation de la CPTAQ.



Carte 11 : Zone agricole des Cantons-de-l'Est

Territoire sans statut de protection

Les territoires qui ne sont pas assujettis à un statut de protection (faunique, floristique ou agricole) ne sont pas complètement libres de toute forme d'encadrement, puisque la réglementation municipale ou provinciale s'applique toujours. Ainsi, certains usages et aménagements sont encadrés par un cadre réglementaire dont la vocation n'est pas nécessairement supportée par une volonté de protection du territoire.

Sur le territoire

- 3 410,4 km² (26,7 %)

Offre en randonnée pédestre en territoire ne possédant pas de statut de protection

- 510 km de sentiers (40,8 %)

Avantages

- Possibilité de développement de nouveaux sentiers lorsque le contexte et la réglementation applicable le permettent.

Inconvénients

- Absence de réglementation spécifique pouvant mener à une dégradation des milieux naturels ou de la qualité paysagère.

2.1.4 L'offre et les types de gestionnaires

La gestion des sentiers de randonnée est assurée par une variété d'acteurs, chacun possédant des mandats, des ressources et des approches distinctes. L'offre de randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est rassemble plus de 80 gestionnaires pouvant être regroupés selon différents types. Il est important de noter que les gestionnaires de sentiers ne sont pas nécessairement propriétaires du territoire sur lequel se trouvent leurs sentiers. L'implication des différents types de gestionnaires dans la gouvernance des territoires accueillant le réseau de sentiers varie donc d'un cas à un autre.

Entreprise privée

Les entreprises privées gestionnaires de sentiers opèrent normalement à des fins lucratives. L'accès à leur réseau est généralement payant, et les entreprises offrent des services complémentaires, tels que la location d'équipement, des activités d'animation ou de l'hébergement. Axées sur le profit, elles peuvent généralement investir dans des aménagements de haute qualité. La plupart du temps, la randonnée pédestre ne constitue pas la principale activité offerte par l'entreprise, mais un complément à d'autres activités de plein air.

Sur le territoire

7 gestionnaires qui gèrent 44 km de sentiers de randonnée.

Organisme à but non lucratif

Les organismes à but non lucratif qui sont gestionnaires de sentiers de randonnée portent généralement la mission de promouvoir des activités récréotouristiques (dont la randonnée), la conservation des écosystèmes ou d'autres objectifs connexes.²³ Il s'agit d'entreprises dont la mission principale n'est pas de générer des profits.

Ces organismes sont souvent gérés par des bénévoles, bien que certains soient bien structurés et possèdent plusieurs employés. Leur financement repose généralement sur un montage mixte s'appuyant sur des revenus autonomes liés à une tarification d'accès, des subventions aux projets et des dons.

²³ Sont notamment regroupés dans les OBNL, les organismes de bienfaisance, les fiduciaires, les corporations de gestion de parc régional, ainsi que les organismes gestionnaires de ZEC.

Les gestionnaires de type OBNL sont les plus fréquents sur le territoire. Parmi eux, deux d'entre eux gèrent parmi les plus vastes réseaux de sentiers de randonnée pédestre des Cantons-de-l'Est. Dans ces deux cas, les organismes emploient leur propre équipe d'aménagistes et ont su développer une expertise reconnue en matière d'aménagement de sentiers au cours des dernières décennies.

Dans certains cas, des MRC ou municipalités locales optent pour la délégation de la gestion de leurs réseaux de randonnée pédestre à des OBNL. Ils disposent normalement d'un mandat spécifique visant la gestion et l'entretien des sites ou des sentiers. Ils sont liés aux municipalités, mais possèdent une certaine autonomie de gestion.

Sur le territoire

40 gestionnaires qui gèrent 696 km de sentiers de randonnée pédestre

Municipalités locales

Les municipalités locales peuvent gérer des sentiers sur leurs territoires, souvent dans des parcs municipaux. Les sentiers sont financés par les taxes foncières, mais peuvent avoir des budgets alloués variables. Dans certains cas, elles peuvent travailler en partenariat avec des OBNL.

Sur le territoire

42 gestionnaires qui gèrent 178 km de sentiers de randonnée.

MRC

Les MRC peuvent également gérer des sentiers sur leurs territoires, souvent dans des parcs régionaux. Leur principale source de financement repose sur les quotes-parts des municipalités locales. Ceci dit, les MRC délaissent parfois leur statut de gestionnaire de sentier et délèguent cette responsabilité à un organisme régional dont la mission est cohérente avec cette tâche.

Sur le territoire

7 gestionnaires qui gèrent 108 km de sentiers de randonnée.

Société des établissements de plein air du Québec/direction de parc national

Les territoires publics possédant le statut de parc national sont gérés par la Société des établissements de plein air du Québec (SÉPAQ). Leur mission consiste à opérer les activités visant la conservation des écosystèmes et la mise en place d'activités récréatives durables et compatibles avec les ambitions de conservation. Les différents parcs nationaux sont gérés par leur propre équipe de direction. Cette structure dispose généralement de budgets conséquents, d'une équipe composée d'un personnel qualifié, et d'un cadre plutôt strict et normé quant à la gestion du territoire.

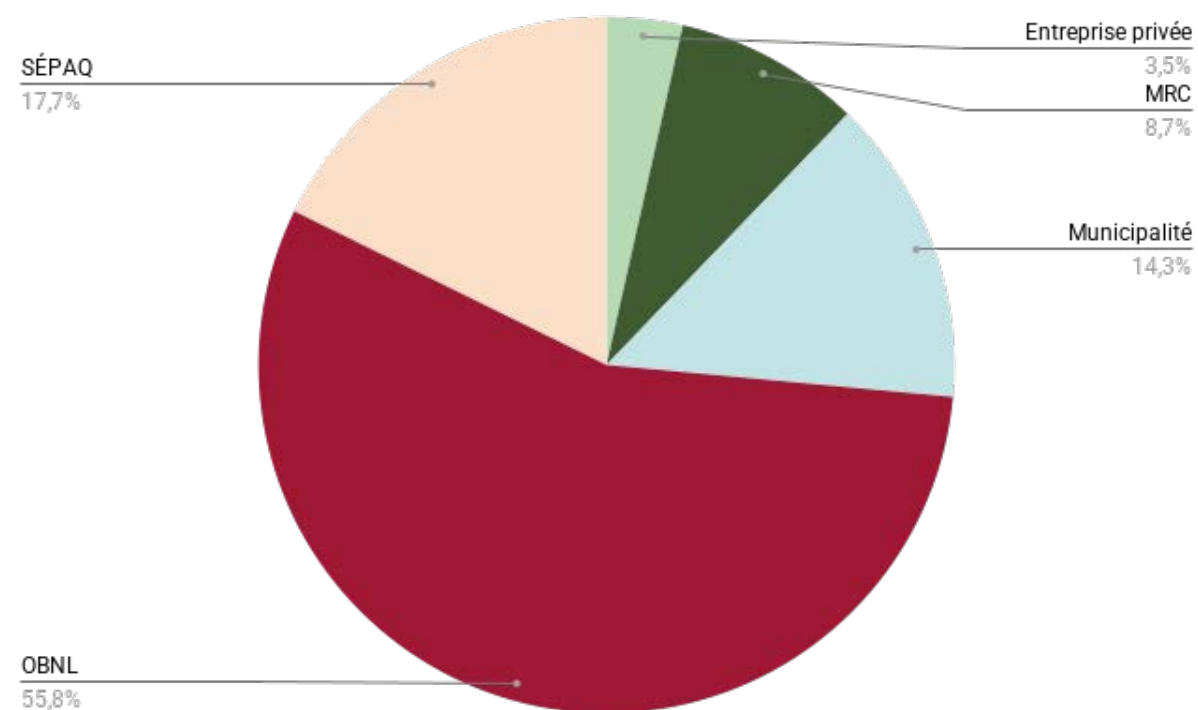
Sur le territoire

4 gestionnaires (1 équipe SÉPAQ par parc national) qui gèrent 221 km de sentiers de randonnée.

Tableau 2 : Synthèse de l'offre en randonnée et types de gestionnaires ²⁴

	Nombre total de gestionnaires	Nombre de gestionnaires compilés ²⁴	Offre en randonnée (km)	Part de l'offre en randonnée par type de gestionnaire
Entreprise privée	7	7	44	3,5 %
MRC	7	4	108	8,7 %
Municipalité	31	25	178	14,3 %
OBNL	34	22	696	55,8 %
SÉPAQ	4	4	221	17,7 %
Total - Cantons-de-l'Est	84	62	1247	100 %

Graphique 1 : Part de l'offre (km de sentiers de randonnée) par type de gestionnaire



²⁴ Les données (km des sentiers) de 62 gestionnaires ont été compilées pour ce portrait. Les données des 22 gestionnaires restants ne sont pas connues.

2.1.5 États des sentiers de randonnée pédestre

En 2015, préalablement au Plan de développement de l'offre de randonnée pédestre commandé par Tourisme Cantons-de-l'Est en 2017, l'organisme Sentiers de l'Estrie avait effectué une caractérisation des sentiers de randonnée pédestre de la région.

Bien que cette caractérisation n'ait pas été mise à jour depuis sa réalisation et que celle-ci ne couvrait pas tout à fait le même territoire²⁵ que l'actuel Plan directeur, les principaux constats sur l'état des sentiers émis il y a près de 10 ans sont toujours d'actualité. Ceux-ci se résument en quatre points.

- **Des infrastructures vieillissantes.** Aménagés selon les méthodes de l'époque, de nombreux sentiers de randonnée n'ont pas été conçus pour une fréquentation à celle observée aujourd'hui et nécessitent pour la plupart une mise à niveau.
- **Besoin d'entretien.** Plusieurs infrastructures sont jugées dangereuses ou nécessitent des réparations importantes. Le manque d'entretien affecte directement la qualité de l'expérience de randonnée et le potentiel attractif de la randonnée dans la région.
- **Défis de pérennisation.** La pérennisation de plusieurs sentiers situés en territoire public ou privé est menacée par une série de facteurs, dont l'exploitation forestière, la cohabitation avec d'autres activités et la pression foncière (privatisation et développement immobilier).
- **Capacité de support et portante**²⁶. La capacité de support maximale de plusieurs sites et la capacité portante de plusieurs sentiers de randonnée pourraient être atteintes, et une augmentation de la fréquentation risque d'endommager davantage les sentiers et les écosystèmes qui les accueillent.

À cet effet, quelques statistiques découlant des faits saillants du projet de caractérisation de 2015 sont parlantes.

- Une part importante ne pourrait théoriquement pas supporter une augmentation de la fréquentation sans compromettre leur intégrité. Malgré cela, les sentiers de la région ont connu une forte augmentation de l'achalandage à partir de 2020.
- La forte majorité des sentiers inventoriés ont été caractérisés comme ayant besoin d'entretien ou de réparation.
- 15 % des sentiers de randonnée ont été jugés dangereux.
- Le développement se fait souvent par des bénévoles passionnés, selon les méthodes d'aménagement en vigueur à l'époque.

²⁵ La caractérisation avait été effectuée sur environ 700 km de sentier situé dans la région administrative de l'Estrie.

²⁶ Selon Rando Québec, la capacité de support d'un milieu correspond à la pression maximale pouvant être exercée sur un écosystème sans porter atteinte à l'intégrité de celui-ci, tandis que la capacité portante correspond à la capacité d'une structure ou d'un sol à recevoir la pression causée par les marcheurs.

- La perte des droits de passage, l'exploitation forestière et la saison de la chasse présentent d'autres enjeux importants pour la pérennité des sentiers de randonnée.

De plus, depuis 2017, le contexte de la randonnée pédestre dans la région a évolué sur plusieurs aspects. L'offre de sentiers s'est améliorée, avec l'ajout de plusieurs itinéraires, dont des boucles de randonnée journalière sur des circuits de longues randonnées, suivant les recommandations du Plan de développement de 2017.

La mise à niveau des sentiers et des infrastructures a aussi progressé, mais les investissements réalisés restent insuffisants pour répondre à la demande croissante et combler le retard d'entretien accumulé. Ce déficit quant à l'entretien et la mise à jour des sentiers est exacerbé par la popularité grandissante de la randonnée et l'intensification des événements climatiques extrêmes endommageant les infrastructures.

La fréquentation des sentiers a fortement augmenté dans les dernières années, particulièrement depuis la pandémie de 2020. Bien que l'augmentation fulgurante de la fréquentation des sentiers se soit apaisée depuis quelques années, l'intérêt pour les activités de plein air et la randonnée pédestre demeure élevé et croissant. Cette affluence met à rude épreuve la capacité de support de nombreux sites et la capacité portante de nombreux sentiers, qui n'ont pas été conçus pour un tel achalandage, entraînant une détérioration accélérée des surfaces de marche et des écosystèmes.

En plus de cela, l'augmentation de la fréquence et de l'intensité des épisodes climatiques extrêmes, notamment les fortes pluies, détériore considérablement l'état des sentiers. Cette vulnérabilité est accentuée par des problèmes de conception inhérents qui rendent les sentiers particulièrement sensibles au ruissellement et à l'érosion.

Bien que les Cantons-de-l'Est offrent un fort potentiel pour la randonnée pédestre, l'état actuel des sentiers requiert une attention particulière.



Mont Foster - Bolton-Ouest
Enclume, 2025.

Portrait de la demande et des tendances en randonnée pédestre



3/ Portrait de la demande et des tendances en randonnée pédestre

En complément de l'offre détaillée précédemment, il est nécessaire d'explorer la demande et les tendances en termes de pratiques de la randonnée pédestre afin d'obtenir un portrait du marché actuel de la randonnée au Québec et dans la région des Cantons-de-l'Est.

Pour ce faire, une révision de la documentation existante et des études récentes en matière de récréotourisme et de randonnée ont été réalisées. Par la suite, un entretien avec Rando Québec a permis d'orienter les recherches et d'accéder à une étude récente : Étude du potentiel touristique de la randonnée pédestre sur le Sentier national au Québec (SNQ)³⁴, qui a grandement contribué aux données et aux statistiques présentées dans le cadre de ce chapitre.

Bien que l'étude porte essentiellement sur le Sentier national au Québec, celle-ci aborde néanmoins des tendances en matière de pratiques, des enjeux et des défis plus larges qui s'appliquent à la randonnée pédestre de façon plus générale.

L'étude Tendances et perspectives en tourisme d'aventure — Horizon 2028 de l'association Aventure Écotourisme Québec, réalisé par la Chaire de tourisme Transat de l'ESG-UQAM parue en 2024, a aussi grandement contribué à l'élaboration du portrait de la clientèle et des demandes en matière de randonnée pédestre.

À cet effet, l'ensemble de la documentation consultée abonde dans le même sens : les activités de plein air ne cessent de gagner en popularité et celles qui cumulent les taux de pratique les plus élevés sont les activités dites classiques comme la randonnée pédestre, qui se trouve en tête de liste. Selon l'Adventure Travel Trade Association (ATTA), 90 % des adeptes de plein air pratiquent la randonnée pédestre et celle-ci continue d'être l'activité de plein air de prédilection, tant à titre de loisir que dans le cadre d'un voyage.³⁵ Cela est d'autant plus vrai au Québec, alors qu'un sondage Léger³⁶ réalisé en 2023 démontre que la randonnée pédestre est l'activité de plein air la plus pratiquée dans la province.³⁷

Sur le territoire des Cantons-de-l'Est, l'offre généreuse et diversifiée en matière de randonnée pédestre propose plus de 1200 km de sentiers, plus de 40 sommets renommés et accessibles, une offre croissante de longue randonnée et en marche pèlerine et une diversité de sentiers journaliers aménagés dans des parcs, tant municipaux, régionaux que nationaux.

Les Cantons-de-l'Est, c'est aussi une diversité paysagère exceptionnelle sur laquelle s'appuie sa renommée. Les plaines et les vallons agricoles côtoient des reliefs montagneux recouverts de massifs forestiers offrant des points de vue exceptionnels. Connectée aux autres régions du Québec et au Nord-Est américain, la région se situe au confluent d'importants bassins de population, dont la clientèle récréotouristique estimée est de plus de trois millions de personnes. Les caractéristiques paysagères, la position géographique et la composition de l'offre existante en matière de sentiers de randonnée contribuent donc à positionner de manière avantageuse la région comme une destination prisée par les randonneurs au Québec.



Marche pèlerine sur le Circuit de l'Abbaye à Bolton-Centre, Bolton-Est Enclume, 2025

³⁴ Touriscope, Rando Qc, Étude du potentiel touristique de la randonnée pédestre sur le Sentier national au Québec — Rapport final préliminaire, décembre 2024.

³⁵ Adventure Travel Trade Association, Adventure Travel Industry Snapshot, juin 2023.

³⁶ Tourisme Québec, Attractivité et positionnement de la nature et du plein air comme expérience touristique : Faits saillants d'un sondage mené auprès des adeptes d'activités de plein air et en nature en période estivale et hivernale, Juin 2023. p.12,

³⁷ Aventure Écotourisme Québec, Chaire de tourisme Transat de l'ESG-UQAM, Tendances et perspectives en tourisme d'aventure — Horizon 2028, Juin 2024, p.41

3.1 Les grandes tendances en matière de randonnée pédestre

Les tendances actuelles en matière de randonnée pédestre permettent de mieux comprendre le portrait de cette demande croissante. Ces tendances se manifestent dans le contexte québécois, mais aussi à l'extérieur des limites provinciales et sont également, pour la plupart, perceptibles à l'échelle internationale.

Comme mentionné, la randonnée pédestre continue de se placer au palmarès des activités pratiquées, aussi bien comme activité hebdomadaire que dans un contexte de voyage d'aventure. La crise pandémique de Covid-19 a eu un impact considérable sur l'utilisation des espaces extérieurs à des fins récréatives. À cet égard, la pratique de la randonnée pédestre a connu un bond pour l'ensemble des couches démographiques, avec un niveau toujours supérieur à celui précédant la pandémie. Selon Rando Québec, la fréquentation des sentiers de randonnée dans la province a très fortement augmenté pendant la pandémie et après celle-ci. Une croissance de 68 % en 2021 a été observée, et depuis, la fréquentation continue d'augmenter [mais dans une moindre proportion] avec environ 30 % chaque année.³⁸ Les Cantons-de-l'Est n'ont pas été épargnés et cette augmentation de la fréquentation des sentiers s'applique bel et bien à la région.

Néanmoins, tout comme l'ensemble des tendances touchant la pratique d'activités de plein air, la manière dont la randonnée pédestre est pratiquée évolue en fonction des changements sociaux, des innovations technologiques et environnementales, sans oublier le désir de s'adapter face aux changements climatiques, qui impactent aussi cette évolution.

1 – La pratique de « l'aventure lente »

La randonnée pédestre est une activité phare associée au courant du « slow adventure ». Le désir de déambuler tranquillement sur des sentiers peu fréquentés est maintenant plus populaire que l'ascension rapide d'un sommet reconnu. Plus d'importance est désormais accordée à l'exploration intentionnelle des richesses naturelles et culturelles d'un territoire.

Cette tendance évolue main dans la main avec la recherche d'un sevrage numérique. La randonnée pédestre est perçue comme une opportunité pour connecter avec la nature, loin du bureau et de l'ordinateur, et ce, en toute tranquillité. Les destinations mettent progressivement de l'avant l'arrière-pays et les sentiers moins fréquentés. Cette approche favorise

une exploration plus lente et plus approfondie du patrimoine naturel et culturel d'une région.³⁹

Selon l'étude effectuée par l'ATTA en 2023, les clientèles de voyages d'aventure sont de plus en plus à la recherche de circuits en tourisme lent. Ces itinéraires, plus ou moins organisés, laissent place aux temps libres pour permettre à l'imprévu de se manifester. La longue randonnée est un produit qui répond bien à ce type de demande. Cette façon de découvrir une destination comporte plusieurs bénéfices, dont :

- une meilleure répartition des retombées touristiques à travers le territoire (surtout dans les petites communautés);
- une connexion prolongée avec la nature favorisant des bienfaits pour la santé physique et mentale;
- une réduction de l'empreinte écologique des voyageurs par la mobilité active.

2 – Des sentiers plus accessibles, une tendance inclusive pour tous.tes

Les tendances en aménagement de sentiers évoluent vers une meilleure prise en compte des besoins de tous les types d'utilisateurs, entre autres des personnes en situation de handicap.

De nombreux parcs et espaces verts intègrent désormais des principes d'accessibilité universelle dès la conception de leurs infrastructures. Rampes d'accès, surfaces stables et continues, pentes de plus faible inclinaison, bandes podotactiles, mobilier adapté, aires de repos accessibles et plus fréquentes, une signalisation claire et un meilleur éclairage lorsque nécessaire sont autant d'aménagements devenus prioritaires qui profitent à un plus grand nombre, tout en élargissant l'accès à la nature à une clientèle plus variée. Ces améliorations visent à éliminer les obstacles et à favoriser la pleine participation de toutes et tous, peu importe les capacités.

Ces efforts d'accessibilité ne profitent pas qu'aux personnes en situation de handicap : ils améliorent aussi l'expérience des familles avec de jeunes enfants, des personnes âgées, des personnes débutantes et de toute clientèle recherchant sécurité, confort et autonomie dans le choix de leur activité.

3 – Une diversification des activités complémentaires

Les activités connexes à la randonnée qui utilisent les infrastructures de sentiers sont grandissantes; pensons à la course en sentier et aux compétitions d'athlétisme. De plus en plus de destinations et de sites récréatifs offrent, par exemple, la course en sentiers au sein de leur programmation estivale, ou encore dans le cadre d'une compétition ou d'un événement ponctuel. À titre d'exemple, un sondage effectué dans le cadre de l'Étude du potentiel touristique de la randonnée pédestre sur le Sentier national au Québec auprès des principaux acteurs directement concernés par le développement de la randonnée pédestre montre que la course en sentier a connu une augmentation de 66 % dans les dernières années.⁴⁰

De plus, avec la popularité des parcours ludiques, des parcours de jeux, des marches d'interprétation et de cueillette, la randonnée pédestre prend de nouvelles formes. Par exemple, dans la région, on voit aussi se développer des randonnées hivernales aux flambeaux ou des randonnées nocturnes, notamment dans la MRC du Haut-Saint-François.

4 – Privilégier les interactions sociales

La randonnée pédestre est une activité qui se pratique souvent entre amis ou en famille. Or, il s'agit également d'une occasion pour socialiser ou rencontrer de nouvelles personnes, notamment au sein des jeunes générations. Popularisé sous le mot-clic #rambling dans des applications comme Instagram ou TikTok, le terme rend hommage au concept de pouvoir discuter en nature sans mettre l'accent sur l'exercice physique.

À travers les médias sociaux ou des initiatives communautaires, des groupes axés sur l'immersion en plein air et sur la marche chez les plus jeunes, et notamment ceux issus de groupes minoritaires, sont de plus en plus nombreux à voir le jour. Ces groupes, comme Désir de découvrir⁴¹ par exemple, ont entre autres comme objectif de briser l'isolement chez les plus jeunes, tout comme de démocratiser l'accès à la nature.



Course en sentier, Percé
Ultra Trail Gaspésia 100, 2025

³⁸ Est Média Montréal, Rando Qc, La marche, est-ce que ça marche?, 20 mai 2024, <https://estmediamontreal.com/la-marche-ca-marche/>.

³⁹ Touriscope, Rando Qc, Étude du potentiel touristique de la randonnée pédestre sur le SNQ, 14.

⁴⁰ Touriscope, Rando Qc, Étude du potentiel touristique de la randonnée pédestre sur le SNQ, 45.

⁴¹ Québec Aventures Plein air, « Entreprises — Désir de Découvrir », avril 2025, <https://www.aventurequebec.ca/entreprise/desir-de-decouvrir>

5 – La randonnée comme aventure sur plusieurs jours

Les sentiers de longue randonnée bien connus, comme le Appalachian Trail et le Pacifique Crest Trail (PCT) aux États-Unis, continuent d'enregistrer chaque année une progression du nombre de marcheurs⁴². Plusieurs pays profitent de cette tendance pour déployer des itinéraires de longue randonnée, comme c'est le cas pour les Baltic Trails qui traversent l'ensemble des pays baltes ou le Slow Ways en Grande-Bretagne, qui vise à connecter tous les villages du pays.⁴³

Des services de transport des bagages, de navettes, d'hébergement ou de ravitaillement permettent de faire du sentier une véritable destination, et ce, même pour une population peut-être moins encline à pratiquer la longue randonnée. Dans l'industrie touristique axée sur la marche, les outils de planification composés de cartes et d'imagerie détaillées sont également mis de l'avant. Des sites internet, des cartes à télécharger, des informations sur les itinéraires, les activités, les gîtes à proximité, font tous partie des outils recherchés.

Au Québec, la longue randonnée connaît aussi une croissance⁴⁴, avec de plus en plus de personnes qui s'adonnent à des randonnées qui impliquent au moins une nuitée et s'étendent sur une période de deux jours ou plus.⁴⁵

Les adeptes de la longue randonnée, un groupe diversifié incluant amis, sportifs, familles, groupes de femmes, jeunes adultes et retraités, désirent s'immerger en pleine nature tout en pratiquant une activité bonne pour la santé. Afin de faciliter et d'agrémenter leur expérience, ces randonneurs recherchent des aménagements et des services adaptés à leurs besoins spécifiques. Ils ont également besoin d'informations claires, rapidement accessibles et à jour (météo, transport, hébergement, ravitaillement, etc.) pour bien planifier leur séjour.⁴⁶ Par exemple, le Sentier national au Québec (SNQ), le plus long sentier en milieu naturel au Québec a mis sur pied des outils promotionnels comme une capsule vidéo « L'aventure à pied » pour mieux le faire connaître.

Les sentiers de longue randonnée peuvent obtenir une certification attribuée par la Fédération Française de la Randonnée pédestre (FFRandonnée). La certification GR® [Grande randonnée] confirme que le sentier atteint les standards fixés par FFRandonnée. En Amérique du Nord, on réfère à la certification GR® A. Le modèle est répandu sur le continent européen, alors qu'un seul sentier est accrédité GR, le Sentier international des Appalaches Québec.

Cette certification a eu un impact important sur l'achalandage du sentier. En effet, trois fois plus de randonneurs ont réalisé ce défi de 650 km en 2017 comparativement aux années précédentes⁴⁷. Rando-Québec vise la certification GR® A pour l'ensemble du Sentier national.

De plus, de nouveaux projets d'itinéraires se développent partout à travers le monde. En Grande-Bretagne, le réseau Slow Ways vise à connecter tous les villages du pays par voies piétonnes. Il existe actuellement plus de 8 000 itinéraires s'étendant sur plus de 120 000 km.⁴⁸



Longue randonnée de deux jours sur les Sentiers de l'Estrie, Tourisme Canton-de-l'Est, Yan Roberge 2025

42 Claudine Barry, « La randonnée de longue distance gagne du terrain », Réseau Veille Tourisme, 25 avril 2023. En ligne

43 Sarah Knapp, « Slow travel and long distance hikes: how to embrace the new outdoor travel trends », Lonely Planet, 13 juillet 2022, En ligne.

44 Barry, « La randonnée de longue distance gagne du terrain ».

45 Touriscope, Rando Qc, Étude du potentiel touristique de la randonnée pédestre sur SNQ, 68.

46 Ibid, 55.

47 Dominique Caron, Rando Québec, La longue randonnée, quel avenir au Québec?, 2025, En ligne.

48 Aventure Tourisme Québec, Chaire de tourisme Transat ESG UQAM, Tendances et perspectives en tourisme d'aventure — Horizon 2028, 23.

6 – Autres tendances : Saisonnalité, conscience environnementale et adaptation aux changements climatiques

Au Québec, l'automne constitue la saison la plus prisée pour pratiquer la randonnée pédestre, même si cette période est théoriquement considérée comme hors-saison. Cette période permet d'admirer les forêts colorées et d'éviter les grandes chaleurs.⁴⁹ Sans toutefois oublier que certains sentiers peuvent être fermés en raison des périodes de chasse.

Ceci dit, la randonnée pédestre est une activité qui peut se pratiquer tout au long de l'année. Cette réalité est de plus en plus vraie au Québec, alors que les précipitations de neige sont affectées par les changements climatiques. Il est davantage commun de poursuivre la randonnée (parfois à l'aide de crampons) en début d'hiver et tôt au printemps. Les impacts des changements climatiques amènent donc les gestionnaires de sentiers à repenser la saisonnalité.⁵⁰

Les changements climatiques présentent alors des défis, tout comme de belles opportunités, particulièrement pour le secteur de la randonnée pédestre. Il est désormais tout à fait possible d'offrir cette activité durant les quatre saisons, ce qui génère des retombées économiques locales importantes. Côté défi, il est possible de penser à la fermeture de certains sentiers pendant quelques semaines au printemps étant donné la période de dégel.

Le développement des activités sur 4 saisons est même devenu une priorité pour certaines stations de montagne. Attirer les visiteurs tout au long de l'année est une stratégie qui permet de réduire les risques financiers et de dynamiser les milieux de vie plus longtemps.⁵¹

L'engagement environnemental des randonneurs est aussi croissant. La communauté cherche davantage des pratiques qui respectent l'environnement et ils sont sensibles aux mesures mises en place pour y arriver.⁵² Ainsi, l'adaptation aux changements climatiques est une nécessité, tout comme la réduction de la vulnérabilité des sentiers et l'augmentation de leur résilience. De plus en plus considérées dans les réflexions des dirigeants à la suite de dégâts plus fréquents et intenses, ces stratégies permettent aussi d'augmenter la sécurité et la satisfaction des usagers. Le gouvernement incite d'ailleurs les municipalités du Québec à adopter des plans d'adaptation, ce qui a des répercussions sur la gestion des sentiers puisqu'elles gèrent, notamment, le développement des activités récréatives sur leur territoire. Par ailleurs, face

49 Touriscope, Rando Qc, Étude du potentiel touristique de la randonnée pédestre sur le SNQ, 68.

50 Touriscope, Rando Qc, Étude du potentiel touristique de la randonnée pédestre sur le SNQ, 70.

51 Ibid.

52 Touriscope, Rando Qc, Étude du potentiel touristique de la randonnée pédestre sur le SNQ, 74.

à la surfréquentation dans certains sentiers qui devient problématique, des destinations ont décidé d'agir.

À titre d'exemple international, la Suisse met présentement en place un projet qui vise à adapter les chemins de randonnée face aux effets des changements climatiques. « Randonner serein en 2040 » prend en compte les structures, les tâches et processus existants des gestionnaires de sentiers et y intègre progressivement des solutions adaptatives. Le projet passe aussi par de la législation et de la réglementation nationale et régionale.⁵³

Schweizerische Eidgenossenschaft
Confédération suisse
Confederazione Svizzera
Confederaziun svizra

Un projet du programme pilote
« Adaptation aux changements climatiques » soutenu par
l'Office fédéral de l'environnement OFEV

Projet F.11

Randonner serein en 2040

Les effets du changement climatique se manifestent également au niveau des chemins de randonnée et ont ainsi un impact sur l'activité de loisirs préférée des Suisses. Afin que les infrastructures de randonnée demeurent utilisables sans danger à l'avenir, les responsables entendent adapter de manière anticipée les chemins et l'offre de randonnée aux changements climatiques. S'appuyant sur les derniers résultats de recherche en matière de dangers naturels, ce projet a permis d'élaborer une grille de résultats axée sur l'application qui constitue une aide au travail pour la planification, la construction et l'entretien des infrastructures de randonnée.

Figure 1 : poteau de signalisation près de Steinbach (Schwyz) après un orage © Peter Marty 2007

Situation initiale

Actuellement, des phénomènes météorologiques tels que les fortes précipitations ont déjà des effets perceptibles sur l'infrastructure des chemins de randonnée. La loi exige que la circulation sur ces chemins soit si possible sans danger. Les responsables souhaitent prendre les devants et adapter à la situation – qui s'aggrave en raison des changements climatiques – les processus d'entretien, les mesures d'urgence et les investissements en s'appuyant sur des bases solides. Cet ajustement contribue à la sécurité et à la santé de la population, assure aux régions concernées des revenus économiques durables et permet de bien évaluer les coûts et les avantages. Dans ce contexte, les acteurs concernés aspirent à une plus grande clarté sur l'impact des changements climatiques sur les chemins pédestres, sur leur planification, leur construction et leur entretien, ainsi que sur l'organisation et les processus. À quels dangers naturels la randonnée sera-t-elle exposée? De quelle force seront-ils? Quelles conséquences auront-ils? Grâce à ce projet, les responsables disposent concrètement de bases techniques et d'une grille d'action concernant les sentiers pédestres.

Objectifs

- Mise à disposition des acteurs dans les cantons pilotes des bases techniques et des approches relatives aux mesures d'adaptation

Brochure Randonner serein en 2040
Confédération Suisse, Office fédéral de l'environnement, 2023.

53 Confédération Suisse, Office fédéral de l'environnement, Randonner serein en 2040 — Projet du programme pilote « Adaptation aux changements climatiques », 2023.

3.2 Profil des randonneurs au Québec

Le plein air et la randonnée pédestre occupent une place prépondérante dans les loisirs au Québec, attirant une clientèle diversifiée, tant locale qu'internationale. Afin de mieux comprendre cette dynamique, plusieurs études ont été menées pour établir un profil précis des randonneurs, analyser leurs habitudes de pratique, et évaluer les retombées économiques et sociales de cette activité. Ces études⁵⁴ permettent de brosser le profil des randonneurs et les faits saillants sur la pratique de la randonnée pédestre, précisant qui, quand, comment et pourquoi se pratique la randonnée pédestre au Québec.

3.2.1 Pourquoi pratique-t-on la randonnée pédestre ?

La randonnée pédestre peut être pratiquée pour en retirer différents bienfaits et bénéfices, notamment associés à l'amélioration de la condition physique (activité cardiovasculaire et renforcement musculaire) et à la réduction du stress grâce au contact avec la nature qui apporte une atmosphère relaxante permettant de se détendre et de se ressourcer.⁵⁵

Les adeptes de la longue randonnée mettent également de l'avant le renforcement de la confiance en soi et la stimulation de la créativité. À contrario, le manque de temps, les limitations physiques et le manque d'équipements figurent parmi les principaux freins à la pratique.

Les éléments qui encourageraient les répondants à faire plus de randonnée au Québec sont :

- La diversité des sentiers qui permet de s'adapter à tous les niveaux ;
- Des sentiers bien balisés et bien aménagés avec des panneaux clairs ;
- Ainsi que la beauté des paysages qui est perçue comme la principale force du Québec en matière de randonnée pédestre et avoir accès à ceux-ci est une des raisons de la pratiquer davantage.

De manière générale, les randonneurs sondés en 2024 estiment que la randonnée est un levier important pour favoriser l'accès à la nature, un mode de vie actif, l'accès aux plans d'eau, la valorisation de sites naturels, historiques et culturels, ainsi que la conservation des territoires naturels⁵⁶.

Ce profil détaillé des randonneurs au Québec met en lumière une activité dynamique et en constante évolution, avec des pratiquants variés et motivés par des raisons multiples. Ces informations sont cruciales pour orienter les stratégies de développement et de promotion de la randonnée pédestre dans la région des Cantons-de-l'Est.

3.2.2 Quand et comment se pratique la randonnée pédestre ?

La randonnée pédestre se pratique toute l'année, et au sein d'une vaste diversité de milieux. Toutefois des tendances permettent de comprendre les attraits reliés à la pratique. À l'échelle du Québec, les régions des Laurentides et de Charlevoix sont les régions les plus citées par les randonneurs et les adeptes recherchent la beauté des paysages naturels, le contact avec la nature, la socialisation et l'activité physique. Tel que perçu dans les tendances, l'automne est la saison la plus favorable à la pratique de la randonnée étant donné les couleurs qu'offrent les paysages automnaux.

En plus de la recherche de paysages exceptionnels, la durée en nombre de kilomètres de sentier et de temps à parcourir est une des considérations les plus importantes⁵⁷. À cet effet, la majorité des répondants privilégient les randonnées de courte durée, soit celles de moins de 2 heures. La moitié des répondants avaient également fait des sorties d'une demi-journée (3 à 5 heures), alors que 20 % d'entre eux avaient fait des journées complètes⁵⁸.

Près de la moitié de ceux qui pratiquent des journées complètes de randonnée se trouve dans la tranche d'âge 18-34 ans.

De plus, un nombre non négligeable de personnes sondées, soit 16 % des répondants, pratiquent la longue randonnée, soit au cours d'une session qui inclut au moins une nuitée⁵⁹.

Les Québécois apprécient l'intégration de la randonnée à leurs séjours touristiques. Cette activité est l'un des trois facteurs déterminants dans le choix de leur destination pour près de la moitié des répondants. Au cours des trois dernières années, près de 2 répondants sur 5 ont effectué au moins un séjour au Québec incluant une activité de randonnée.⁶⁰

Ceci dit, en dehors de leurs activités de nature touristique, les randonneurs pratiquent leur activité de prédilection dans une logique de proximité, à quelques kilomètres de leur domicile. En 2024, 31 % des randonneurs (selon 739 répondants de la communauté de Rando Québec) considèrent la proximité avec leur domicile comme un critère dans leur choix de lieu de randonnée.⁶¹

3.2.3 Qui pratique la randonnée pédestre ?

Selon les études consultées, on apprend que les deux tiers des Québécois pratiquent des activités de plein air, qu'en 2017, 40 % de la population québécoise aurait pratiqué la randonnée pédestre au cours de l'année ⁶² et qu'en 2024, ce serait plus de la moitié de la population qui affirme avoir pratiqué la randonnée pédestre entre 3 à 9 fois par année, 15 % la pratiquant 20 fois et plus par année.⁶³

Les données de 2024 mentionnent que la randonnée se pratique surtout entre amis (67 %), en couple (58 %) ou seule (61 %). Ces résultats divergent de l'étude de 2017 qui pointait vers une pratique majoritairement en couple (36 %) ou seuls (26 %). La randonnée en groupe est plus prévalente chez les randonneurs de 18 à 24 ans, alors que celle en famille prime chez les 35 à 44 ans.⁶⁴

L'essor des communautés de pratiques en randonnée a également influencé le profil démographique, avec une augmentation de la participation féminine. En 2021, les femmes étaient proportionnellement plus nombreuses que les hommes à avoir fait de la randonnée pédestre : 67 % pour les femmes contre 53 % pour les hommes. ⁶⁵

Les groupes et les communautés féminines permettent aux femmes de pratiquer la randonnée pédestre sans crainte du jugement relié à la performance, dans un cadre qui favorise leur habileté et leur autonomie.⁶⁶ Le groupe les Chèvres de Montagne, est un exemple bien connu de ce type de communauté composée de femmes qui rend accessible plusieurs activités et vise à développer leur confiance sur le terrain⁶⁷.

3.2.4 Évolution du profil de randonneurs

La pandémie de 2020 a marqué la pratique de plein air au Québec et est à l'origine d'une hausse considérable de la clientèle. Bien que certaines tendances soient attribuables au contexte sanitaire, plusieurs faits saillants sont confirmés comme persistant au-delà de cette période.

Cette évolution du profil des randonneurs est basée sur une comparaison des faits saillants entre 2017 et 2024 :

- L'étude de 2017 conduite par la Chaire de tourisme Transat ESG UQAM⁶⁸
- L'étude de 2024 conduite par Touriscope et Rando Québec⁶⁹

Elles permettent de confirmer des tendances ancrées dans le temps quant aux considérations face à la pratique de la randonnée pédestre.

L'intérêt pour l'observation de la faune et l'éducation à la nature reste parmi les principales motivations des randonneurs. En effet, au-delà de l'activité physique, la randonnée est souvent perçue comme une opportunité d'enrichissement et de connexion avec l'environnement.

Par ailleurs, le choix d'une destination de randonnée est encore aujourd'hui guidé par plusieurs facteurs clés. Soit des facteurs qui traversent le temps, malgré l'évolution de la pratique :

- La beauté, la diversité et le caractère pittoresque des paysages, ainsi que la richesse et la qualité des environnements naturels ;
- La qualité des sentiers et des infrastructures, tant en termes d'aménagement que d'entretien ;
- La facilité d'organisation et de navigation supportée par la disponibilité d'informations claires, la présence d'outils de planification et un balisage adéquat.

⁵⁴ Il s'agit principalement des études suivantes : Chaire de tourisme Transat ESG UQAM (2015). Profil de la clientèle québécoise pratiquant la randonnée pédestre, la raquette et la marche hivernale ; Chaire de tourisme Transat ESG UQAM (2017). Étude des clientèles, des lieux de pratique et des retombées économiques et sociales des activités physiques de plein air ; Touriscope et Rando Québec (2024). Étude du potentiel touristique de la randonnée pédestre sur le SNQ, Rapport final préliminaire.

⁵⁵ Centre de plein air UQAM. S.d. 10 bienfaits de la randonnée. En ligne

⁵⁶ Touriscope, Rando Qc, Étude du potentiel touristique de la randonnée pédestre sur le SNQ, 210

⁵⁷ Touriscope, Rando Qc, Étude du potentiel touristique de la randonnée pédestre sur le SNQ, 21.

⁵⁸ Ibid 20.

⁵⁹ Ibid 84.

⁶⁰ Idid

⁶¹ Touriscope, Rando Qc, Étude du potentiel touristique de la randonnée pédestre sur le SNQ, 172.

⁶² Chaire de tourisme Transat ESG UQAM, Étude des clientèles, des lieux de pratique et des retombées économiques et sociales des activités physiques de plein air, 2017, 80.

⁶³ Touriscope, Rando Qc, Étude du potentiel touristique de la randonnée pédestre sur le SNQ, 85.

⁶⁴ Touriscope, Rando Qc, Étude du potentiel touristique de la randonnée pédestre sur le SNQ, 20.

⁶⁵ Institut de la statistique du Québec, Pratique d'activités en plein air ou en pleine nature, 2023, En ligne.

⁶⁶ Aventure Tourisme Québec et Chaire de tourisme Transat ESG UQAM, 29

⁶⁷ Les chèvres de montagne. En ligne.

⁶⁸ Chaire de tourisme Transat ESG UQAM. 2017

⁶⁹ Touriscope, Rando Qc, Étude du potentiel touristique de la randonnée pédestre sur le SNQ.

3.3 Portrait des offres similaires de randonnée pédestre au Québec

Deux exemples de régions avec une offre en randonnée pédestre similaire et ayant des réseaux structurés de sentiers ont été analysés dans l'objectif de positionner l'offre des Cantons-de-l'Est parmi des exemples inspirants et comparables.

Les portraits réalisés traitent de l'offre en randonnée pédestre à des échelles similaires aux Cantons-de-l'Est, soit dans d'autres régions au Québec : la région de Lanaudière et la région de Charlevoix.

La recherche de cas comparables s'est basée, entre autres, sur les bonnes pratiques en matière de gouvernance et de gestion, de services offerts, de la commercialisation de l'offre et de l'intégration des plus récentes tendances. Afin de bien positionner l'offre des Cantons-de-l'Est, les comparables sont décrits sous forme de fiche selon les critères d'analyse suivants (lorsque possible) :

- Description du réseau et des sentiers
- Gestion et gouvernance
- Expérience client et promotion

3.3.1 La région de Lanaudière

La région de Lanaudière se démarque par le développement d'un réseau de randonnée pédestre à l'échelle régionale, dont notamment une offre en matière de longue randonnée. L'activité de plein air la plus pratiquée et possédant le plus grand potentiel de développement dans la région est la randonnée pédestre/la marche hivernale sur sentier.⁷⁰

Les acteurs impliqués dans la promotion, la mise en valeur, et le développement de la randonnée pédestre sur le territoire sont nombreux et les outils qui en ressortent font transparaître cette implication.

Voici quelques éléments saillants :

- La section du Sentier national qui traverse Lanaudière fait plus de 170 km, et est l'une des plus complètes du réseau. Ce sentier est considéré comme un élément structurant des réseaux de sentiers de quatre des grands parcs régionaux du secteur. Loisir et sports Lanaudière est particulièrement impliqué et travaille en collaboration avec Rando Québec pour optimiser la connexion du sentier sur une longueur totale de 220 km.
- Concernant la gouvernance, on remarque la présence d'organisations qui chapeautent différents types de gestionnaires pouvant offrir des sentiers de randonnée. Par exemple, la Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie (SDPRM) aide à la gestion des sentiers de quatre parcs régionaux dans le nord du secteur.
- Plusieurs outils de planification pour la randonnée ont été développés et sont facilement accessibles. Par exemple, Tourisme Lanaudière offre une liste des 23 randonnées les plus populaires qui inclut des informations comme la longueur, le niveau de difficulté et le dénivelé. Il est également possible, sur le site de la Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie, de télécharger les cartes des sentiers du Sentier national, incluant les fiches Prêts-à-partir développées par Rando-Québec.

Description du réseau et des sentiers

Plus de 650 km de sentier balisés :

- 170 km sur le Sentier National.
- 5 parcs régionaux avec une offre en randonnée pédestre : environ 160 km de sentiers pédestres répartis entre ces parcs, dont le plus important est le Parc de la Forêt Ouareau qui compte environ 120 km de sentiers de randonnée.
- Les 320 km restants sont répartis entre des réseaux municipaux, les sentiers dans les ZEC et pourvoiries, ceux dans la Réserve faunique Mastigouche (SÉPAQ,

⁷⁰ Sport et Loisir Lanaudière, Comité-conseil de Plein air de Lanaudière, Plan de développement lanauois en plein air 2020-2032, février 2020, en ligne.

partiellement dans Lanaudière) et des connexions au Sentier national.

- La Zec Lavigne et la ZEC des Nymphes offrent des boucles de randonnée souvent moins connues.
- Sentiers mis de l'avant :
- La boucle des Hauts-Sommets : 90 km pour les randonnées pédestres, raquette, ski de fond dans la zone Les Montagnes
- La boucle Zen Nature : 65 km pour la randonnée pédestre dans la zone Les Montagnes. C'est un sentier de longue randonnée accessible en boucle sur 4 jours, où un service de transport de bagage est offert.⁷¹

Gestion et gouvernance

La gestion des sentiers et des activités est répartie entre divers organismes :

- La Société de développement des parcs régionaux de la Matawinie (SDPRM) gère 4 des 8 parcs régionaux présents dans Lanaudière. Elle est impliquée dans le développement durable régional par la mise en valeur du potentiel récréotouristique des parcs régionaux, tout comme du Sentier national.⁷²
- Les municipalités s'occupent de la gestion de sentiers locaux dans les parcs municipaux.
- Pourvoiries Québec — Lanaudière inclut la randonnée dans la programmation au sein de 16 des 20 pourvoiries présentes sur le territoire.
- Sentier national : Rando Québec collabore avec les différents gestionnaires des tronçons pour la mise en valeur et l'entretien.
- Tourisme Lanaudière fait la promotion de la randonnée sur le territoire et collabore avec les gestionnaires de sentiers.
- Loisir et sports Lanaudière fait également la promotion de la randonnée et collabore avec Rando Québec et les autres acteurs du milieu pour le développement de corridors plein air dans la région. Leur vision est de concevoir Lanaudière comme un grand parc naturel complètement interrelié par des réseaux de sentiers, des sites de plein air et des infrastructures d'accueil. L'idée consiste à ce que tous les Lanaudois et les visiteurs aient accès à un réseau en plein air de qualité et à proximité de chez eux.⁷³

En février 2020 le Comité-conseil de Plein air de Lanaudière a publié un Plan de développement lanauois en plein air 2020-2032 pour la région qui vise la création de quatre corridors plein air (CPA).

Un corridor plein air est une bande continue de territoire en milieu naturel, urbain ou périurbain, généralement large

⁷¹ Boucle Zen'Nature, Boucle Zen'Nature, 2024, en ligne.

⁷² Parcs régionaux MRC Matawinie, <https://parcsregionaux.org/a-propos/>

⁷³ Sport et Loisir Lanaudière, Plein air. En ligne.

de 500 m à 2 km ou plus, où la nature est dominante et préservée et où peuvent être tracés et aménagés un sentier ou une piste permettant des randonnées de plein air. Un tel corridor est relié aux noyaux villageois, aux écoles et aux quartiers résidentiels des villes. Ce corridor peut traverser des propriétés publiques, privées, municipales ou institutionnelles et son assise repose sur un assemblage foncier permettant d'assurer une occupation durable du territoire.

À même ce Plan de développement, le premier chantier est de concevoir, planifier et aménager le corridor des Montagnes, qui mise sur la randonnée pédestre pour aider la région à se démarquer, entre autres en créant une gamme de parcours de longue randonnée de qualité supérieure. Le corridor des Montagnes est en grande partie traversé par le Sentier National.⁷⁴

Expérience client, promotion et tendances

- En ce qui concerne l'expérience client dans Lanaudière, beaucoup d'acteurs font la promotion du récréotourisme tels que Tourisme Lanaudière, Tourisme des Moulins, Tourisme Saint-Donat, Coop Bonjour Nature, etc.
- La coop Bonjour Nature, agence touristique spécialisée dans Lanaudière, offre des services de déplacement et de transport de bagages pour la randonnée pédestre.
- Positionnement à ce qui a trait à la longue randonnée :
- La région dispose d'un potentiel de développement de la longue randonnée autour du Sentier national et des actions sont prévues dans le Plan de développement lanauois en plein air 2020-2032 qui mise sur les corridors plein air.⁷⁵
- L'organisme Éco-corridor lanauois ayant pour mission de promouvoir la conservation des milieux naturels de la région de Lanaudière en collaborant à la création de corridors écologiques, souhaite doter Lanaudière du plus vaste corridor de biodiversité du Québec en protégeant l'intégrité de la portion du Sentier national qui sillonne la région de la Matawinie.
- Un de leurs objectifs est d'encourager le développement du tourisme récréatif vert, tel que la randonnée pédestre, comme moyen de soutenir l'économie locale, entre autres grâce au Sentier national et aux parcs régionaux. Cette initiative répond bien à la tendance actuelle, où les randonneurs sont sensibles aux initiatives visant la protection environnementale.⁷⁶

⁷⁴ Sport et Loisir, Comité-conseil de Plein air de Lanaudière, Plan de développement lanauois en plein air 2020-2032, 27. En ligne.

⁷⁵ Ibid.

⁷⁶ Éco-corridor lanauois, Aimer Protéger Partager, En ligne

3.3.2 Région de Charlevoix

La région de Charlevoix se démarque par une offre en randonnée pédestre qui se trouve entre fleuve et massif montagneux, où l'exploration de l'arrière-pays est de plus en plus mise de l'avant. La région offre donc un terrain de jeux diversifié aux randonneurs, ce qui en fait la deuxième région la plus convoitée au Québec pour la pratique de cette activité.

En 2022, 51 % des visiteurs de la région de Charlevoix ou de la Côte-Nord en saison estivale mentionnent la randonnée pédestre comme une des activités qu'ils souhaitent pratiquer durant leur séjour, ce qui place l'activité en tête de liste, suivie de très près par le parcours des routes panoramiques, deux activités permettant d'explorer la beauté des paysages de Charlevoix.⁷⁷

Le réseau de sentiers de randonnée de Charlevoix offre une grande variété d'expériences, allant de courtes balades familiales à des randonnées de plusieurs jours en montagne.

On y trouve :

- La Traversée de Charlevoix : Un sentier de longue randonnée datant de 1977 initialement créé pour le ski de fond.
- Des sentiers côtiers offrant des vues sur le fleuve Saint-Laurent.
- Des sentiers de montagne sillonnant les massifs des Laurentides, avec des sommets offrant des panoramas recherchés notamment dans le secteur du mont Grand-Fonds et du parc national des Grands-Jardins.
- Des sentiers forestiers explorant la richesse de la forêt boréale, les rivières sinueuses et les paysages pittoresques de l'arrière-pays.
- Des sentiers urbains et de découverte à proximité des villages et des villes, mettant en valeur le patrimoine naturel et culturel local.

Description du réseau et des sentiers

Plus de 600 km de sentier balisés :

- 175 km sur la Traversée de Charlevoix (135 km de sentier de longue randonnée à réaliser en 6 ou 7 jours et 40 km pour de la randonnée journalière)
- 2 parcs nationaux (SÉPAQ)
- 50 km de sentiers dans le Parc des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie (dont 11 km pour l'Acropole des Draveurs — l'un des sentiers les plus recherchés au Québec)
- 40 km de sentiers dans le Parc des Grands-Jardins (dont 9 km pour la boucle du Mont du Lac-des-Cygnes)
- Le massif de Charlevoix, complexe touristique de ski, offre environ 40 km de sentiers de randonnée en été (en

incluant les parcours Loup Solitaire de course en sentier Harricana)

- 70 km de randonnée pédestre se retrouvent sur le Sentier des Caps de Charlevoix (Réseau traversant le territoire de Charlevoix et de la Côte-de-Beaupré)
- Le sentier principal longe, sur la majorité de ses 51 km, les caps qui bordent la rive-nord du fleuve Saint-Laurent, entre le Cap Tourmente et Petite-Rivière-Saint-François.
- Environ 120 km de sentier dans les réseaux de sentiers municipaux et locaux, dont environ le quart à Baie-Saint-Paul.
- La ZEC des Martres et la partie de la Réserve Fauniques des Laurentides (SÉPAQ) située dans Charlevoix ont également une offre en randonnée pédestre

Gestion et gouvernance

- La Traversée de Charlevoix :
- Le sentier de longue randonnée relie l'accueil situé à la ZEC des Martres aux deux destinations, soit le mont Grand-Fonds et le noyau villageois de Saint-Siméon.
- Le réseau est à 98 % en territoire public.
- En plus d'aménager et d'entretenir différents réseaux de sentiers dans la région, l'organisme Sentiers Québec-Charlevoix est chargé de gérer et aménager le réseau de sentiers de la Traversée et du secteur des randonnées journalières situé dans la ZEC des Martres.
- La popularité de la longue randonnée sur la Traversée de Charlevoix est en hausse.⁷⁸
- Les parcs nationaux des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie et des Grands-Jardins jouent un rôle central dans l'offre de randonnée, avec une gestion et un entretien rigoureux de leurs propres réseaux de sentiers.
- L'organisme Le Sentier des Caps de Charlevoix, qui gère le sentier du même nom, est une corporation à but non lucratif dont la principale mission est d'offrir un accès à des sites naturels exceptionnels tout en permettant d'y pratiquer une variété d'activités sportives et d'aventures douces, dont la randonnée pédestre. Le Sentier des Caps de Charlevoix prône aussi la protection de l'environnement et s'assure d'un développement durable et responsable du milieu.
- Tourisme Charlevoix : L'équipe assure la promotion de la région comme destination de plein air et coordonne des initiatives liées à la randonnée.
- Le Sentier national est aussi présent dans Charlevoix, mais il se divise en deux segments qui correspondent au Sentier des Caps de Charlevoix et à la Traversée de Charlevoix. Bien que les deux segments soient gérés par deux corporations différentes, ils possèdent une offre complémentaire, entre autres en termes d'hébergement

et de services, par exemple, le navettage et le transport de bagage.

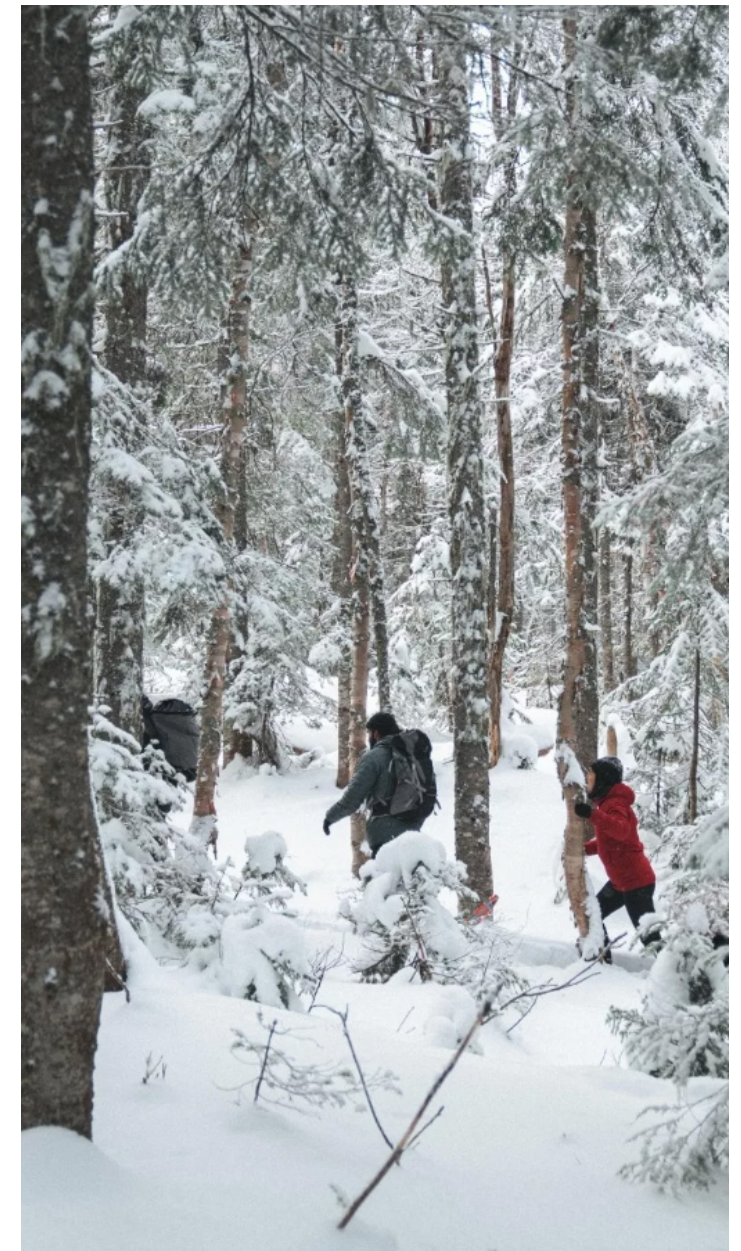
Expérience client, promotion et tendances

- Les nombreux kilomètres de sentiers de randonnée et le patrimoine naturel sont mis de l'avant par Tourisme Charlevoix afin de faire la promotion de la région :

Avec plus de 600 km de sentiers de randonnée pédestre se faufilant à travers des décors enchanteurs, Charlevoix s'impose comme une destination de prédilection pour ceux qui cherchent l'inspiration à chaque pas. Ils viennent d'ici et de loin pour parcourir ce monde à part, sculpté par l'impact ancestral d'une météorite. Entre les sommets vertigineux, la toundra mystérieuse, les falaises escarpées et l'immense territoire montagneux de l'arrière-pays, Charlevoix a des sentiers pour chaque type d'aventurier.⁷⁹

- Tourisme Charlevoix offre également un petit guide du randonneur exemplaire qui, en collaboration avec d'autres acteurs, donne des références et des astuces pour prendre soin et protéger les milieux naturels fragiles charlevoisiens
- L'organisme GUÊPE, en collaboration avec d'autres ressources locales, est un des acteurs importants qui aident à sensibiliser les randonneurs à la protection des écosystèmes des hauts plateaux de la région. Une patrouille verte a été créée pour sensibiliser les randonneurs à même les milieux, alors que plusieurs autres ressources, tel un balado, se retrouvent en ligne.⁸⁰
- Un guide des sentiers pédestres très complet à l'intention des randonneurs est aussi disponible en ligne et vient bonifier l'expérience client numérique et faciliter la préparation des randonnées, entre autres avec 3 échelles de cartes, des fiches techniques et des graphiques d'élévations pour 70 sentiers compris dans les différents secteurs de la région.⁸¹
- L'organisme offre aussi des suggestions pour combiner la randonnée au camping afin d'allier ces activités et permettre des itinéraires de type longue randonnée où les nuitées en camping sont possibles à proximité des sentiers.
- Charlevoix mise aussi sur la course en sentier et les événements autour de cette tendance en croissance au Québec. Tourisme Charlevoix et d'autres acteurs de promotion de la randonnée dans la région mettent de l'avant les nombreux événements de course en sentier, telle que la course Harricana Canada qui est très connue de la communauté. Elle propose un ultramarathon, mais aussi plusieurs autres distances et parcours offerts pour

tous les niveaux.⁸² Plusieurs autres événements ont aussi lieu comme : L'échappée de l'Isle-aux-Coudres, le Québec Mega Trail, le Rendez-vous de la Santé de Baie-Saint-Paul et le Triathlon de Charlevoix.



Sentier des Caps de Charlevoix en hiver, Saint-Tite-des-Caps
Tourisme Charlevoix 2025

⁷⁷ Tourisme Côte-Nord, Tourisme Charlevoix, Callosum, Portrait du tourisme dans les régions de Côte-Nord et Charlevoix — Été 2022, Rapport — Octobre 2022, Quelle(s) ACTIVITÉ(S) pratiquez-vous durant votre séjour sur la Côte-Nord et/ou dans Charlevoix?, 2022. p.31.

⁷⁸ Touriscope, Rando Qc, Étude du potentiel touristique de la randonnée pédestre sur le SNQ.

⁷⁹ Tourisme Charlevoix, Des sentiers à volonté, 2025, En ligne.

⁸⁰ GUÊPE, Les hauts plateaux, 2022, En ligne.

⁸¹ Tourisme Charlevoix, Charlevoix : Guide des sentiers pédestres — 3e éditions, En ligne

⁸² Ultra-trail Harricana Canada, 2025, <https://ultratrailharricana.com/>.

Évaluation des potentiels de développement du réseau



4/ Évaluation des potentiels de développement du réseau

Les potentiels de développement et de connexion du réseau ont été établis en fonction de deux types d'intrants, soit un sondage sur les potentiels de développement auquel ont participé 77 gestionnaires de sentiers, ainsi qu'à l'aide d'une analyse cartographique. Ces éléments ont permis d'établir des principes de développement et des types de connexion. Ces principes permettent de donner des lignes directrices qui pourront orienter la création potentielle d'un nouveau sentier. Selon le territoire qu'il parcourt, différents types de sentiers de randonnée pédestre sont proposés. Finalement, cette section aborde les potentiels de connexion interrégionales, soit de nouveaux sentiers de randonnée pédestre connectant les Cantons-de-l'Est aux autres régions qui leur sont limitrophes.

4.1 Les potentiels de développement et de connectivité identifiés par les gestionnaires

Afin d'évaluer les potentiels de développement, un sondage quant aux ambitions et potentiels d'expansion et de développement a été réalisé auprès des gestionnaires de sentiers de randonnée pédestre. Parmi les répondants, 59 d'entre eux ont manifesté une volonté de développement de leur réseau. Les résultats de cet exercice ont également permis d'identifier les potentiels d'expansion du réseau à même les sites existants.

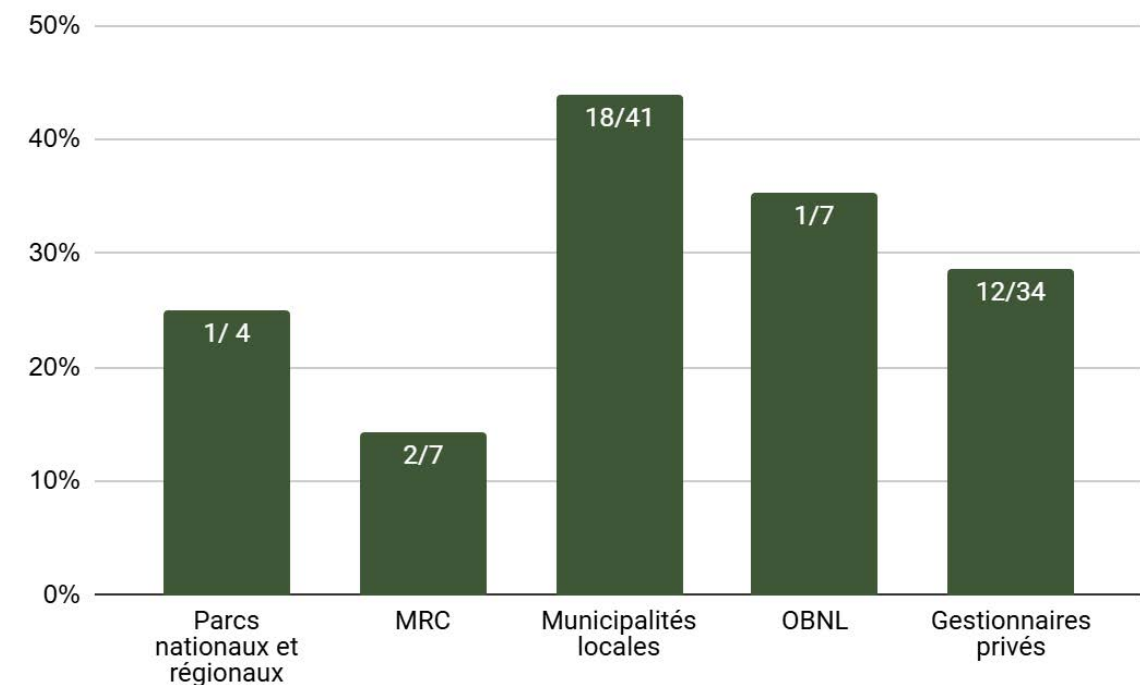
Malgré les défis associés au maintien des réseaux existants, le Plan directeur souhaite proposer une vision à plus long terme quant aux potentiels de croissance et de connexion que présentent les réseaux existants.

Types de potentiels de connexion

En rassemblant l'ensemble des réponses des gestionnaires de sentiers, plusieurs types de potentiels de développement et de connexion ont émergé :

- Expansion d'un réseau de sentiers actuel (ajout d'un sentier)
- Expansion du réseau de sentiers en milieu humide
- Expansion du réseau de sentiers en milieu agricole
- Connexion d'un noyau urbain vers un parc national
- Connexion entre des milieux habités
- Connexion entre des aires habitées vers les réseaux de sentiers existants
- Connexion entre plusieurs sites touristiques (parcs et édifices publics)
- Connexion entre des territoires destinés à la conservation
- Connexion interrégionale (à l'extérieur des Cantons-de-l'Est)
- Développement de sentiers riverains (rivière ou lac)
- Développement de sentiers sous une ligne de transport électrique

Graphique 2 : Taux de réponse aux questions du sondage touchant les projets d'expansion, par type de gestionnaire

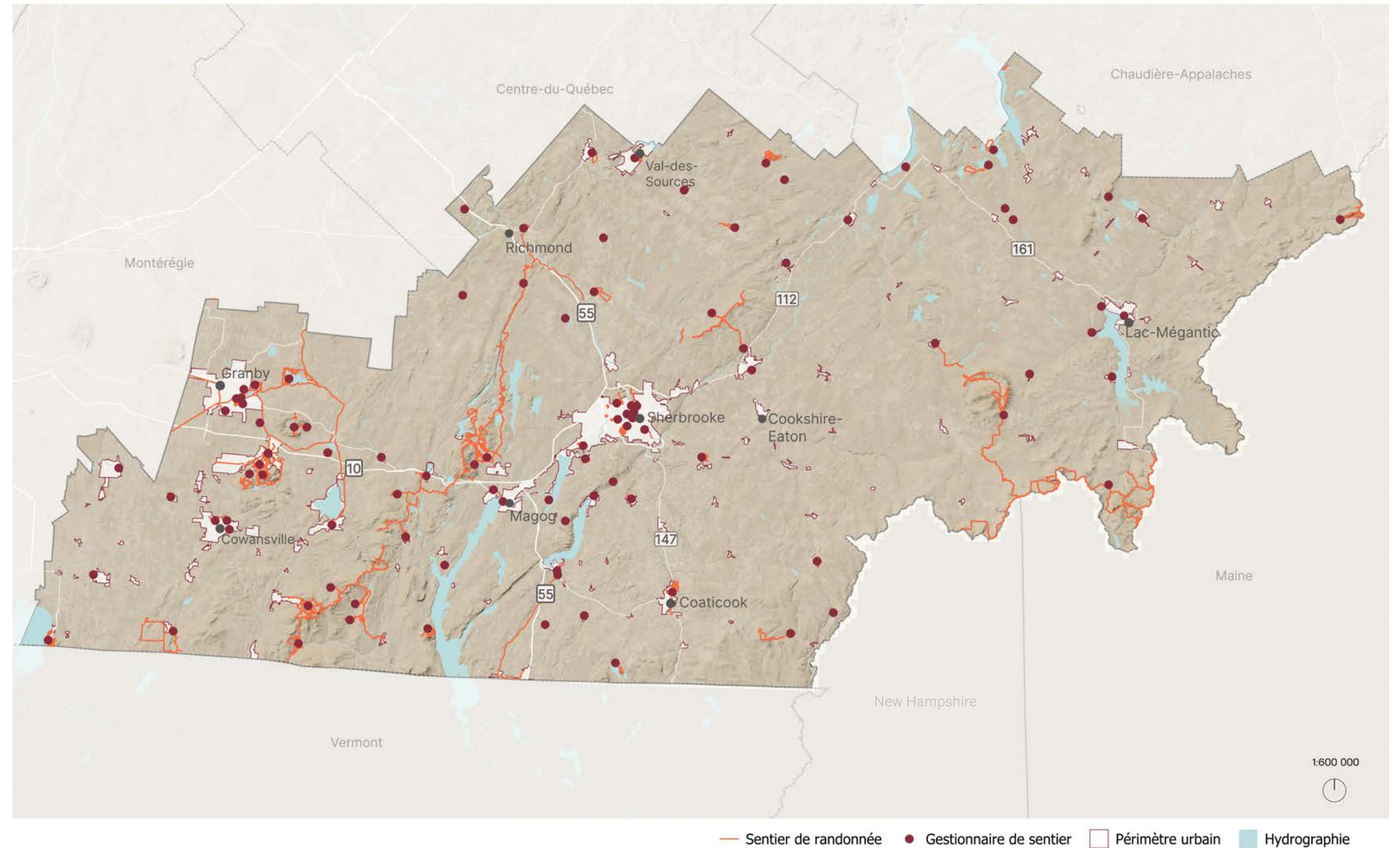


4.2 Analyse cartographique

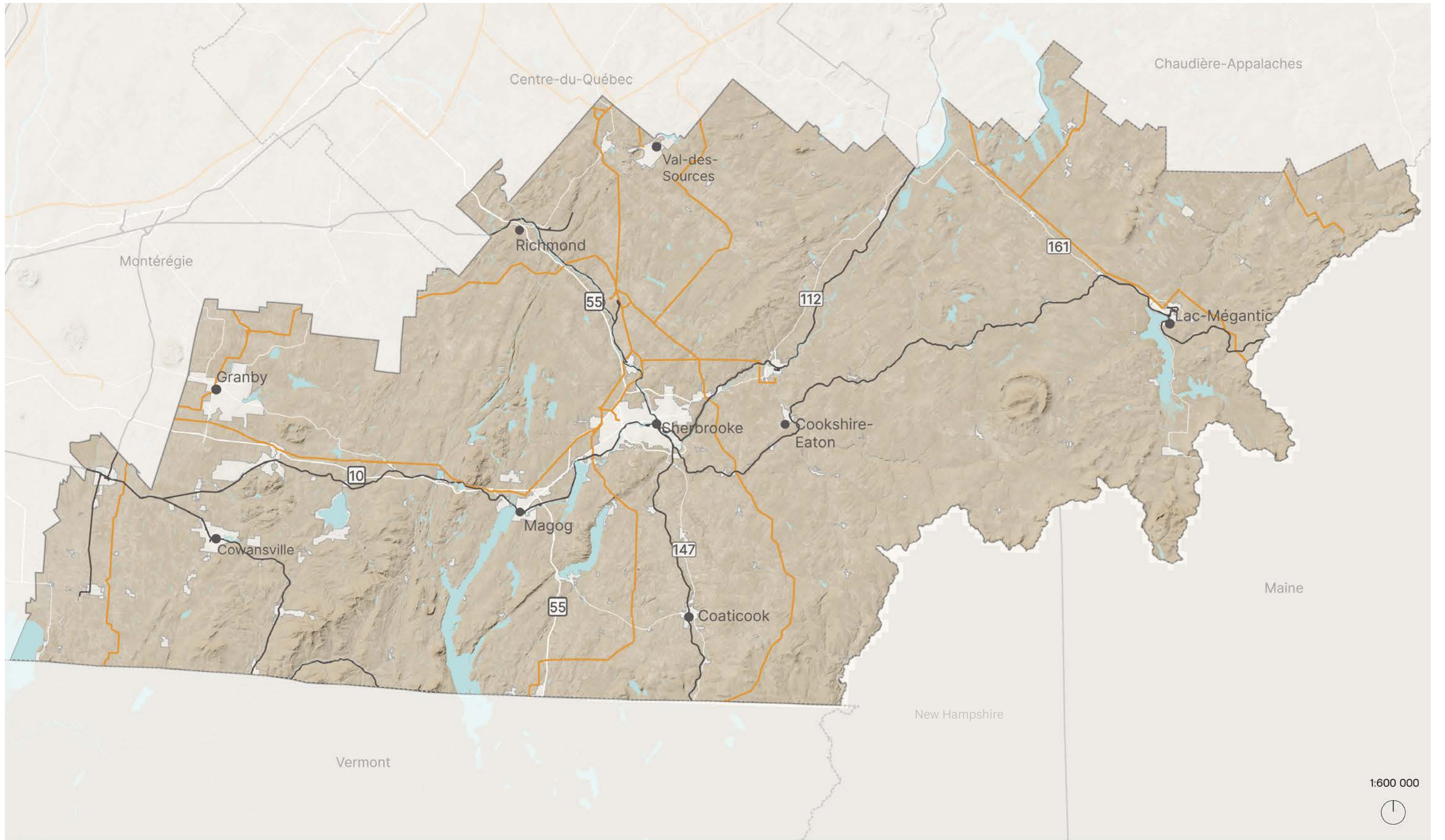
Afin de visualiser et d'identifier les opportunités de connectivité à l'échelle régionale, une analyse cartographique a été réalisée. Cette analyse comprend une série de cartes présentant les différentes couches d'informations pertinentes, telles que les réseaux de sentiers existants, les corridors écologiques, les emprises de transport, les zones habitées, etc. En superposant ces différentes couches, il est possible de mettre en évidence les potentiels de connexion entre les réseaux de sentiers, les milieux naturels et les communautés, offrant ainsi une vision globale des possibilités de développement et d'amélioration de l'offre de randonnée pédestre dans la région.

Couches d'analyse :

- Réseau de sentiers de randonnée pédestre existant
- Périmètres d'urbanisation
- Lignes de transport électriques
- Lignes ferroviaires
- Sentiers de motoneige
- Sentiers identifiés sur une plateforme de données publiques générées par des utilisateurs (Openstreetmap/ Alltrails)
- Couvert forestier
- Morphologie du territoire (hydrographie et topographie)

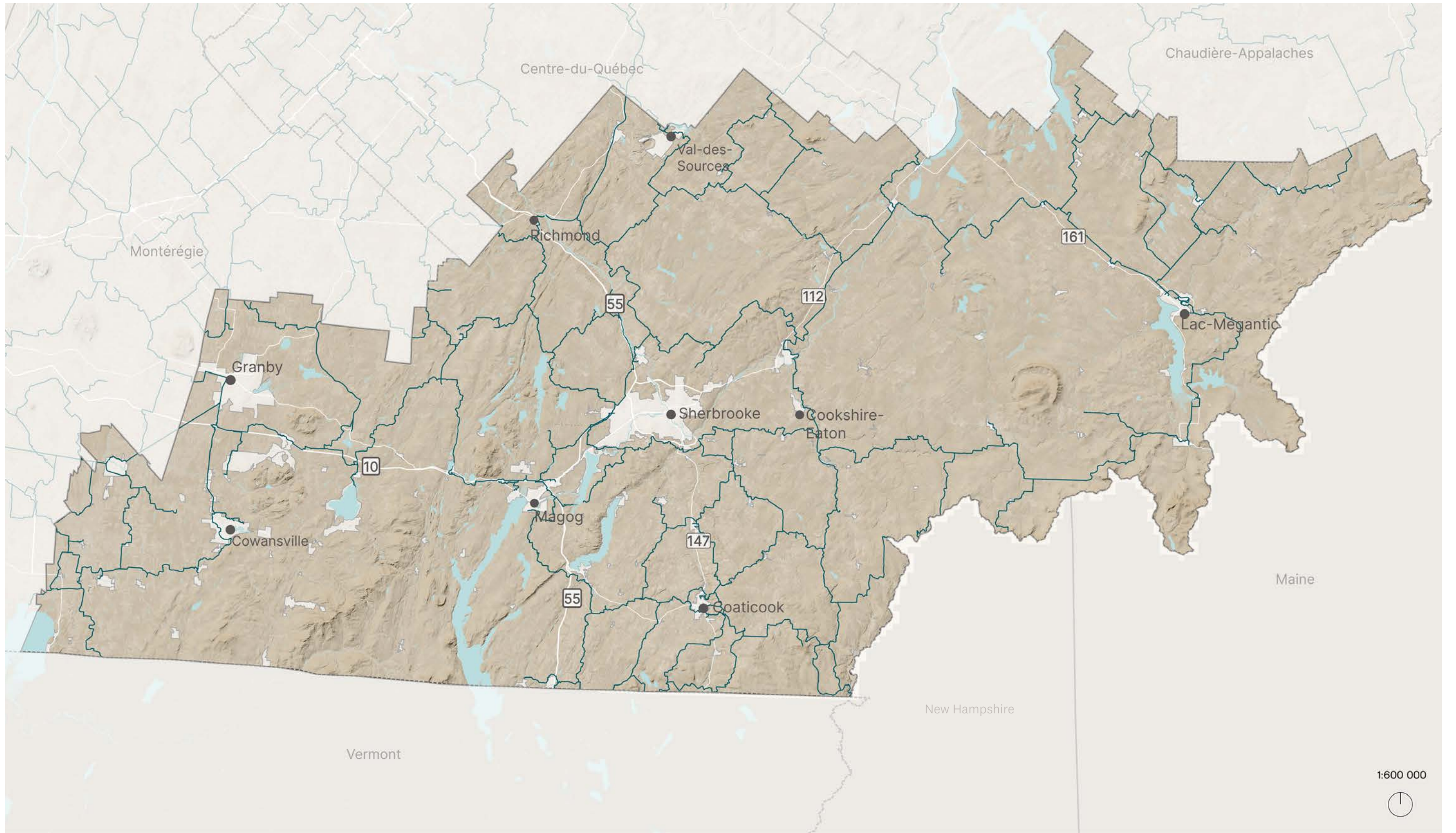


Carte 12 : Sentiers de randonnée pédestre existants et périmètres d'urbanisation



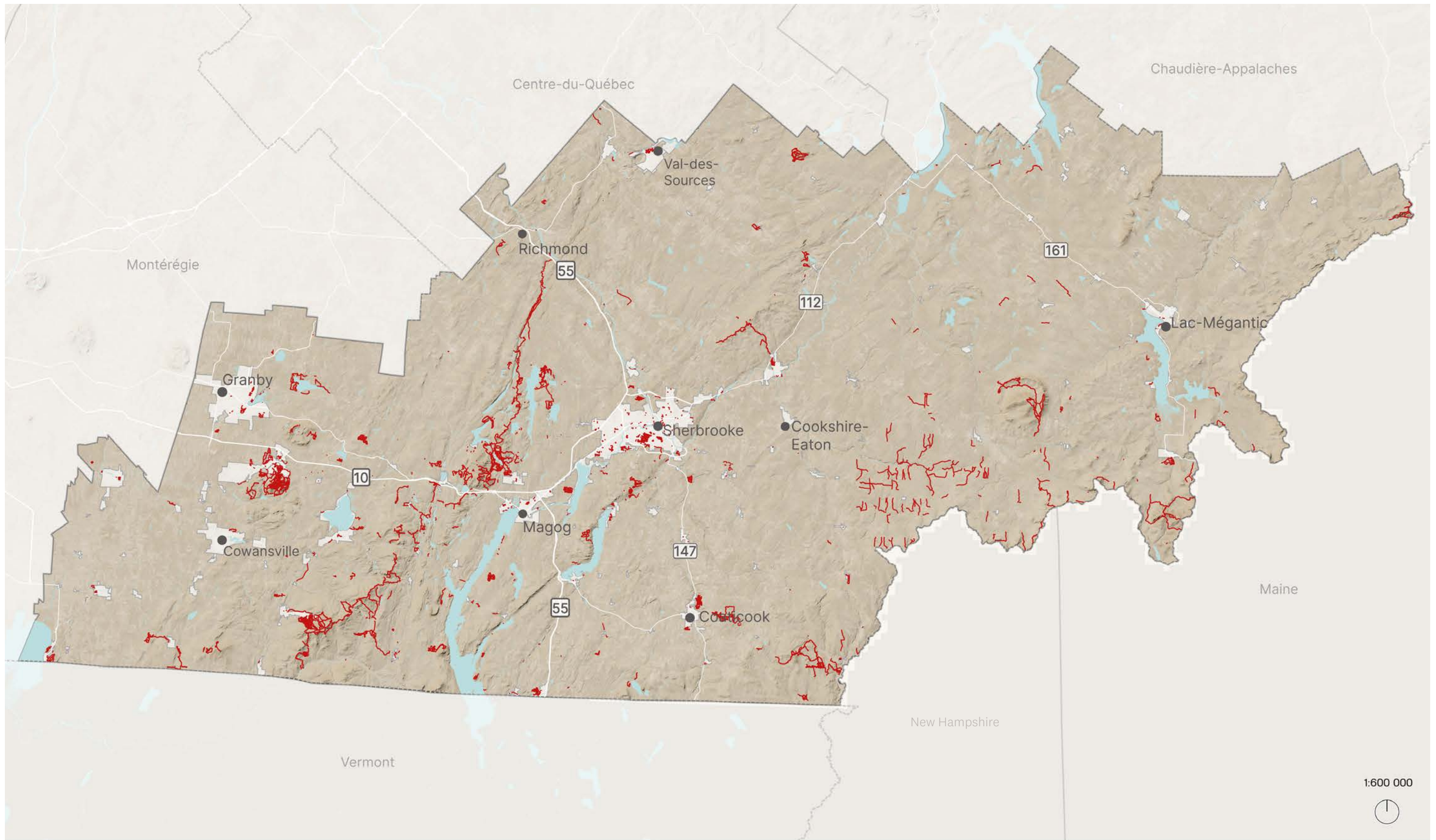
— Réseau ferroviaire — Ligne de transport électrique □ Périmètre urbain ■ Hydrographie

Carte 13 : Lignes ferroviaires et lignes de transport électrique



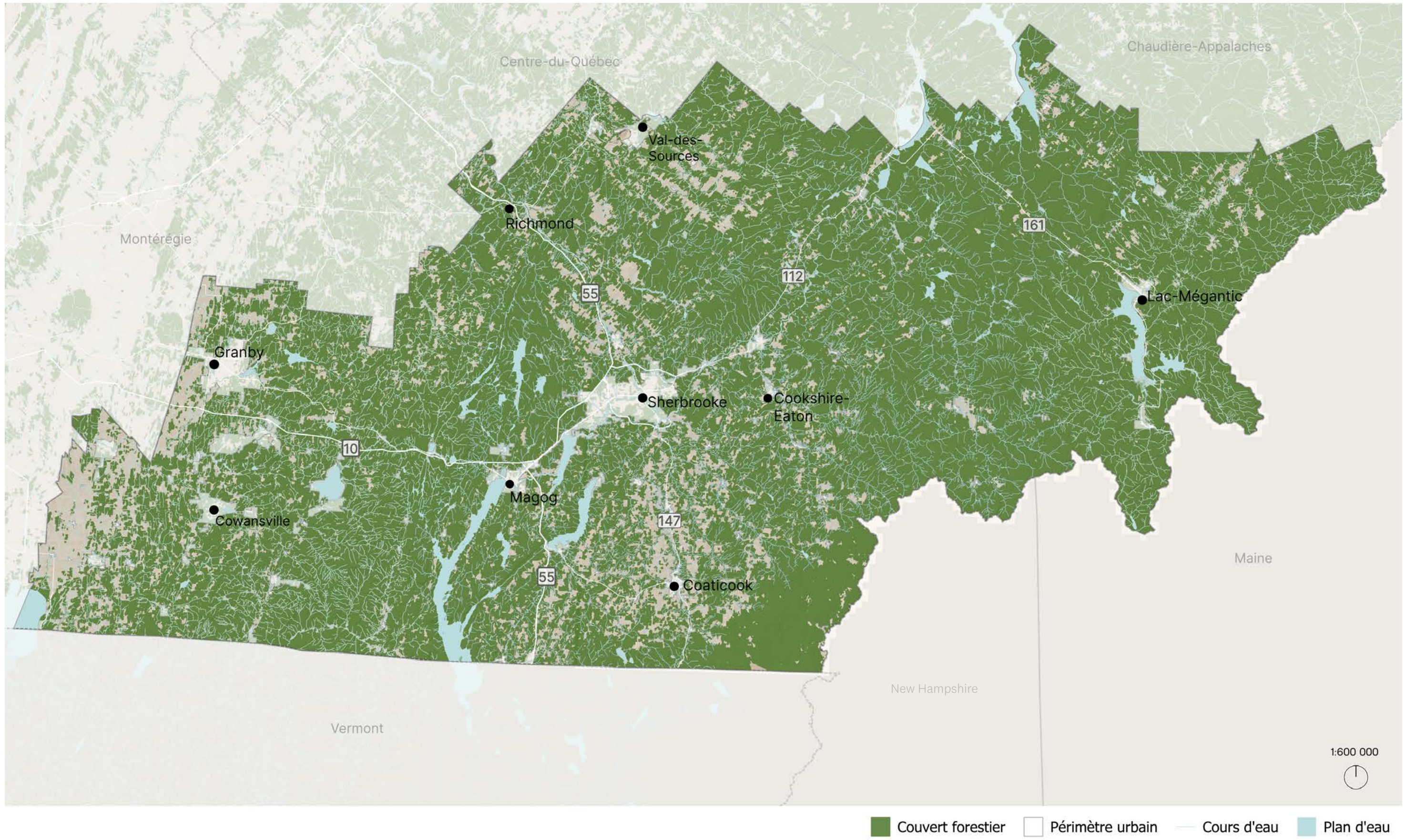
— Sentier de motoneige (FCMQ) □ Périumètre urbain ■ Hydrographie

Carte 14 : Sentiers de motoneige



— Sentier généré par un utilisateur (Openstreetmap) □ Périètre urbain ■ Hydrographie

Carte 15 : Sentiers identifiés par des utilisateurs (Openstreetmap)



Carte 16 : Couvert forestier et réseau hydrographique

4.3 Principes de connexion et de développement

Dans le but de guider et orienter d'éventuels projets d'expansion du réseau de randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est, il est important d'établir des principes de connexion et de développement. Ces principes découlent du sondage réalisé auprès des gestionnaires, du portrait de l'offre actuelle et des tendances en randonnée pédestre. Il s'agit de principes qui visent à orienter les intentions de connexion et de développement des sentiers de randonnée pédestre dans un souci d'optimisation des ressources et des retombées positives pour la région et les communautés.

Ces principes s'appuient notamment sur les potentiels de connectivité entre les réseaux existants, les milieux naturels, les communautés et les attraits régionaux. Cette approche vise à orienter le déploiement éventuel d'un réseau de sentiers répondant aux besoins actuels et futurs des randonneurs, tout en valorisant le patrimoine naturel et culturel de la région.

Miser sur les composantes paysagères identitaires de la région

Aménagement d'un sentier de randonnée pédestre dans le but de favoriser l'accès et la mise en valeur d'un attrait paysager de la région, qu'il soit local ou régional. Ces attraits sont constitués d'une diversité d'éléments naturels et anthropiques, comme un cours d'eau, un milieu humide, un sommet, un noyau villageois, un lieu historique, etc. Ce principe vise à favoriser un ancrage identitaire à la région par la pratique de la randonnée pédestre.

Connecter les parcs nationaux aux milieux habités

Aménagement d'un sentier de randonnée pédestre dans le but de rendre accessibles les parcs nationaux depuis les milieux habités. Cela pourrait permettre la création d'entrées alternatives exclusivement accessibles via la randonnée pédestre, offrant la possibilité d'accéder à un parc national sans voiture.

Relier les noyaux urbains aux attraits locaux et régionaux

Aménagement d'un sentier de randonnée pédestre à partir d'un noyau urbain plus densément habité (périmètre d'urbanisation) vers un attrait de la région comme un réseau de sentiers pédestres existant, un attrait naturel ou encore un autre cœur villageois à proximité.

Connecter les réseaux de sentiers existants entre eux

Aménagement d'un sentier de randonnée pédestre afin de connecter un sentier ou un réseau de sentiers de randonnée existant à un autre réseau.

4.4 Potentiels de développement et de connexion

4.4.1 Exploration de nouveaux potentiels en matière de corridor de connexion

L'application des principes de connexion et de développement définis précédemment fait émerger divers potentiels en matière de corridors de connexion destinés à accueillir de nouveaux sentiers dédiés à la randonnée pédestre, chacun offrant une expérience unique et adaptée à son environnement spécifique. Cette section propose une description des types de corridors offrant des potentiels de connexion en mettant en lumière la forme, le caractère et l'expérience de chacun d'eux, liés à l'emplacement géographique et aux caractéristiques du territoire traversé.

En plus des types d'infrastructures répertoriés et présentés dans la section 2.1.2, soit le sentier urbain, le sentier d'interprétation, le sentier en milieu naturel, la randonnée hors sentier et le sentier multifonctionnel, de nouveaux types pourraient être explorés en lien avec les potentiels de connexion découlant des actifs naturels et anthropiques que l'on retrouve sur le territoire. Ceux-ci sont présentés à titre d'inspiration et visent à imaginer les futurs potentiels pour le développement de la randonnée pédestre dans la région.

Corridor de connexion suivant les lignes électriques ou autres corridors énergétiques

Les emprises de transport électrique traversent la région du nord au sud et sont des espaces dépourvus d'aménagements permanents ou de forêt. Des sentiers aménagés à même les emprises de lignes électriques offrent ainsi l'opportunité de donner accès à des espaces souvent négligés. Ces corridors, bien que linéaires et parfois moins pittoresques que les sentiers en pleine forêt, peuvent révéler des paysages d'intérêt. Ils traversent des milieux variés, allant de champs ouverts à des zones boisées, offrant des perspectives dégagées et une biodiversité intéressante.

Ces emprises, souvent peu accidentées et larges, permettent l'aménagement de sentiers de promenade pouvant servir de liens entre différents réseaux de sentiers, contribuant à une connectivité accrue pour les amateurs de plein air. Bien qu'ils cohabitent avec des infrastructures de transport électrique, ces sentiers offrent une façon différente et accessible de découvrir la nature à proximité.

Corridor de connexion tirant profit des réseaux associés aux sports hivernaux

En dehors de la saison hivernale, les sentiers de motoneige peuvent offrir une infrastructure d'intérêt pour les randonneurs pédestres. Les emprises utilisées par le réseau fédéré de motoneige sont larges et débroussaillées. De plus, ces corridors traversent souvent des paysages variés, allant de forêts denses à des plaines ouvertes. Ils permettent des randonnées linéaires sur de longues distances et partout à travers le vaste territoire estrien. Certaines de ces emprises ne sont toutefois pas accessibles ou déjà utilisées par d'autres usagers en période estivale.

Bien qu'il soit essentiel de vérifier les périodes d'accès autorisées et de partager l'espace avec d'autres usagers (comme les VTT), les sentiers de motoneige offrent une option intéressante pour permettre des connexions entre les sentiers de randonnée existants, les milieux habités et les forêts de la région, représentant une option d'intérêt pour le développement des sentiers de longue randonnée.

De plus, la région compte plusieurs réseaux de sentiers de ski de fond qui pourraient, comme les sentiers de motoneige, être utilisés pour la randonnée pédestre en période estivale.



Sentier pédestre hivernal situé sous une ligne de transport électrique haute tension sur le territoire de la Ville de Lorraine (Laurentides).
Source : Tiana J., AllTrails, février 2025

Les milieux humides comme ancrage de connexion pédestre

L'attrait pour les milieux humides et les démarches visant à les protéger ne cessent d'augmenter. Des sentiers de randonnée en milieux humides peuvent offrir une expérience unique et immersive au cœur d'écosystèmes précieux. Souvent aménagés avec des passerelles de bois afin de préserver le milieu, ces sentiers serpentent à travers des marais, des tourbières et des zones inondées, permettant aux randonneurs d'observer de près une biodiversité riche et variée. Ainsi, une pratique de la randonnée pédestre en milieu humide qui est bien encadrée et qui comporte les bons aménagements peut être compatible avec la conservation de ces sites à grande valeur écologique. L'aménagement de ce type de sentiers peut par contre être plus coûteux.

Corridor de connexion aux abords des rivières et cours d'eau

Les rivières serpentent et traversent la région, autant en milieu urbain qu'en milieu naturel. Alors que les rives des lacs de la région sont largement privatisées, plusieurs bords de rivière sont libres de construction et d'aménagement, ce qui représente un potentiel de développement pour des sentiers de randonnée.

De plus, avec les épisodes d'inondation qui sont de plus en plus fréquents, il sera nécessaire de repenser l'aménagement des rives des lacs et des rivières. Ces réflexions, menées à l'échelle de la province, s'inscrivent notamment dans le cadre du projet de renouvellement de la cartographie des zones inondables et de la modernisation du cadre réglementaire touchant les milieux hydriques. Perçues comme des espaces de liberté pour les crues printanières, les rives peuvent accueillir des activités qui nécessitent peu d'infrastructures et qui seront peu impactées par les périodes d'inondation, dont la randonnée pédestre. Il est toutefois important que les sentiers soient réfléchis et aménagés avec des experts en la matière.



Sentiers pédestres parcourant un milieu humide situé au parc Riverain de la Sainte-Anne à Saint-Raymond-de-Portneuf (Capitale-Nationale).
Destination Québec Cité, 2025



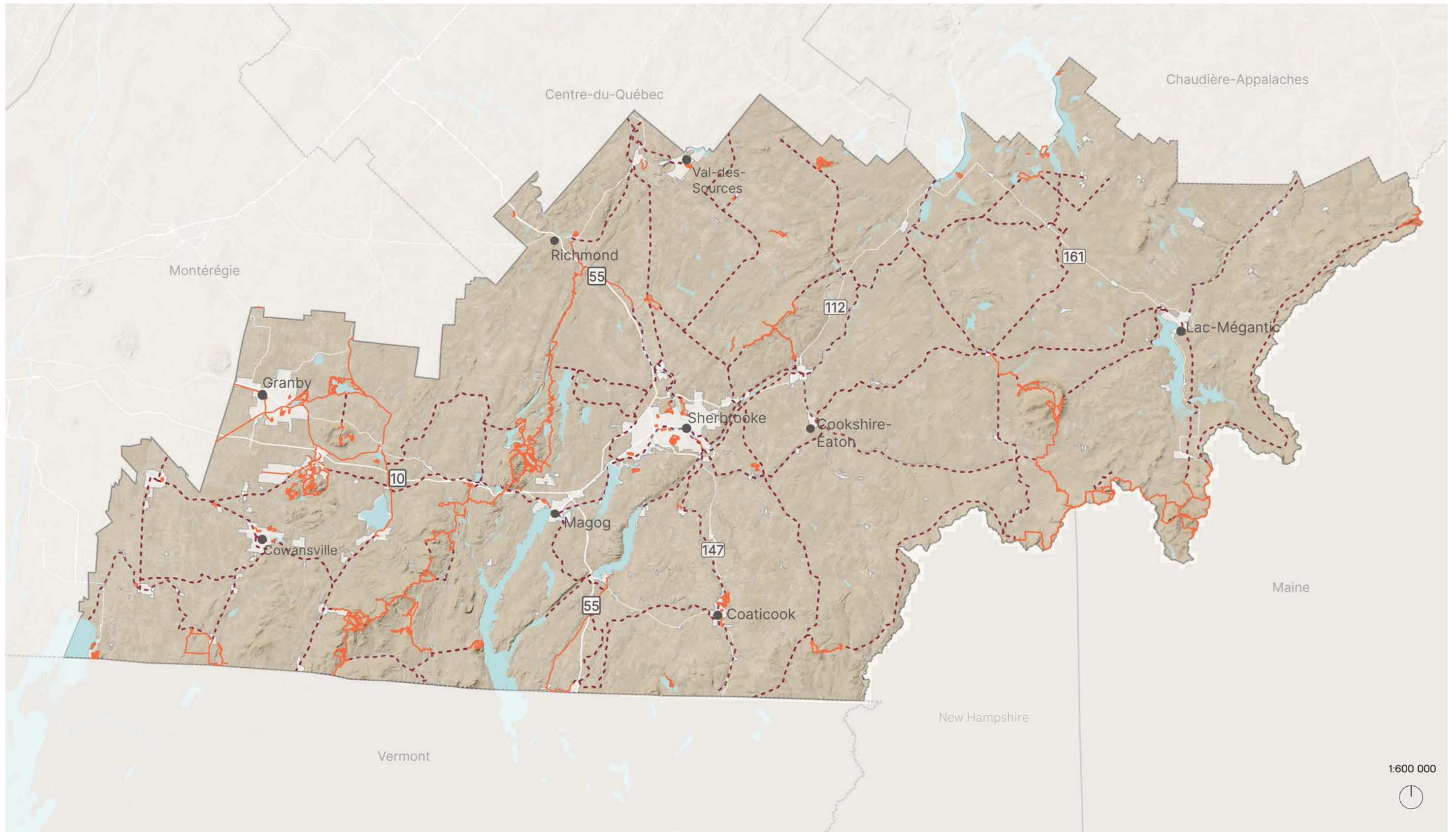
Sentier de randonnée pédestre situé dans le parc linéaire de la Rivière-Saint-Charles à Québec (Capitale-Nationale).
Destination Québec Cité, 2025

Corridor de connexion à même une emprise ferroviaire désaffectée

Le réseau ferroviaire quadrille le territoire. Bien que la plupart des chemins de fer soient toujours en activité, les compagnies ferroviaires les délaissent peu à peu. Les emprises désaffectées deviennent alors des lieux particulièrement intéressants pour les pratiques récréatives. Les anciennes emprises ferroviaires, transformées en sentiers de randonnée, offrent une expérience accessible en raison de leur localisation et de leur faible dénivelé. Ces voies traversent les milieux habités et peuvent devenir des corridors verdoyants, tout comme des corridors de biodiversité. Avec leurs pentes douces et leurs surfaces généralement planes, ces sentiers sont parfaits pour les familles, les personnes à mobilité réduite et la pratique d'activités liées à la mobilité active. Ils permettent de découvrir des paysages variés, souvent cachés ou méconnus, et offrent habituellement une vitrine privilégiée sur l'histoire locale.

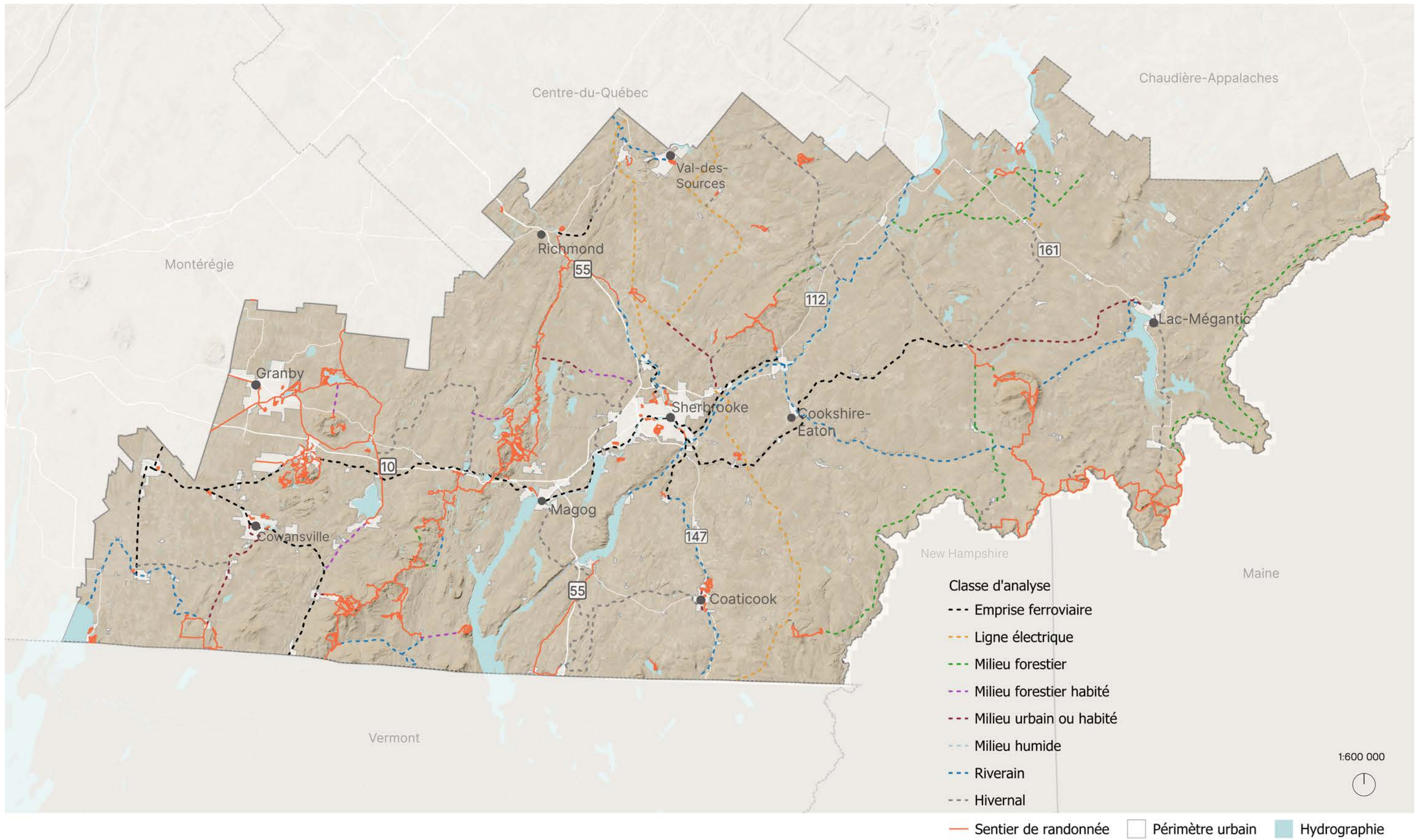


Sentiers pédestres et polyvalents situés sur une ancienne emprise ferroviaire, aujourd'hui le parc de la Traversée à Montréal
Ville de Montréal, 2024

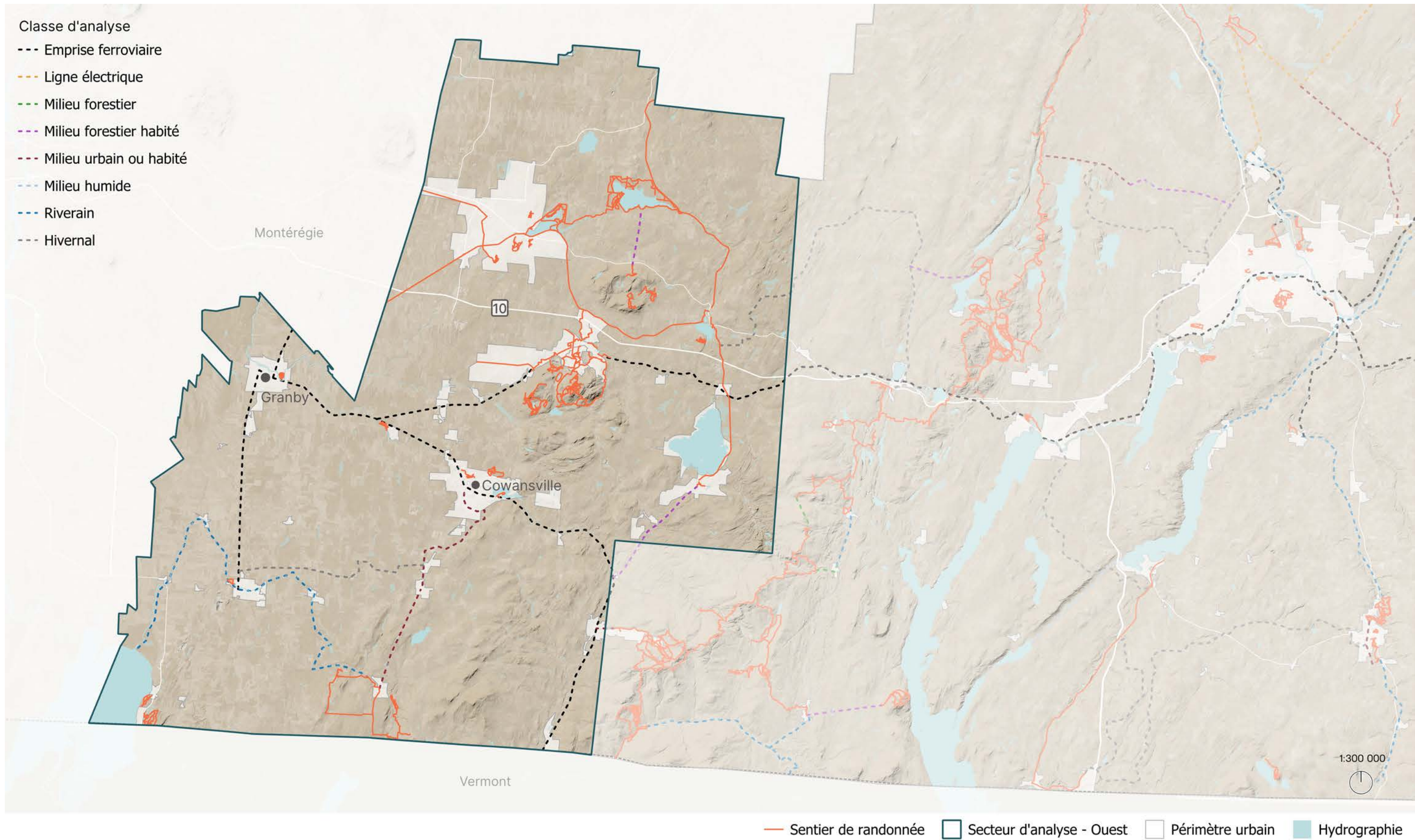


--- Corridor de connexion potentiel — Sentier de randonnée □ Périmètre urbain ■ Hydrographie

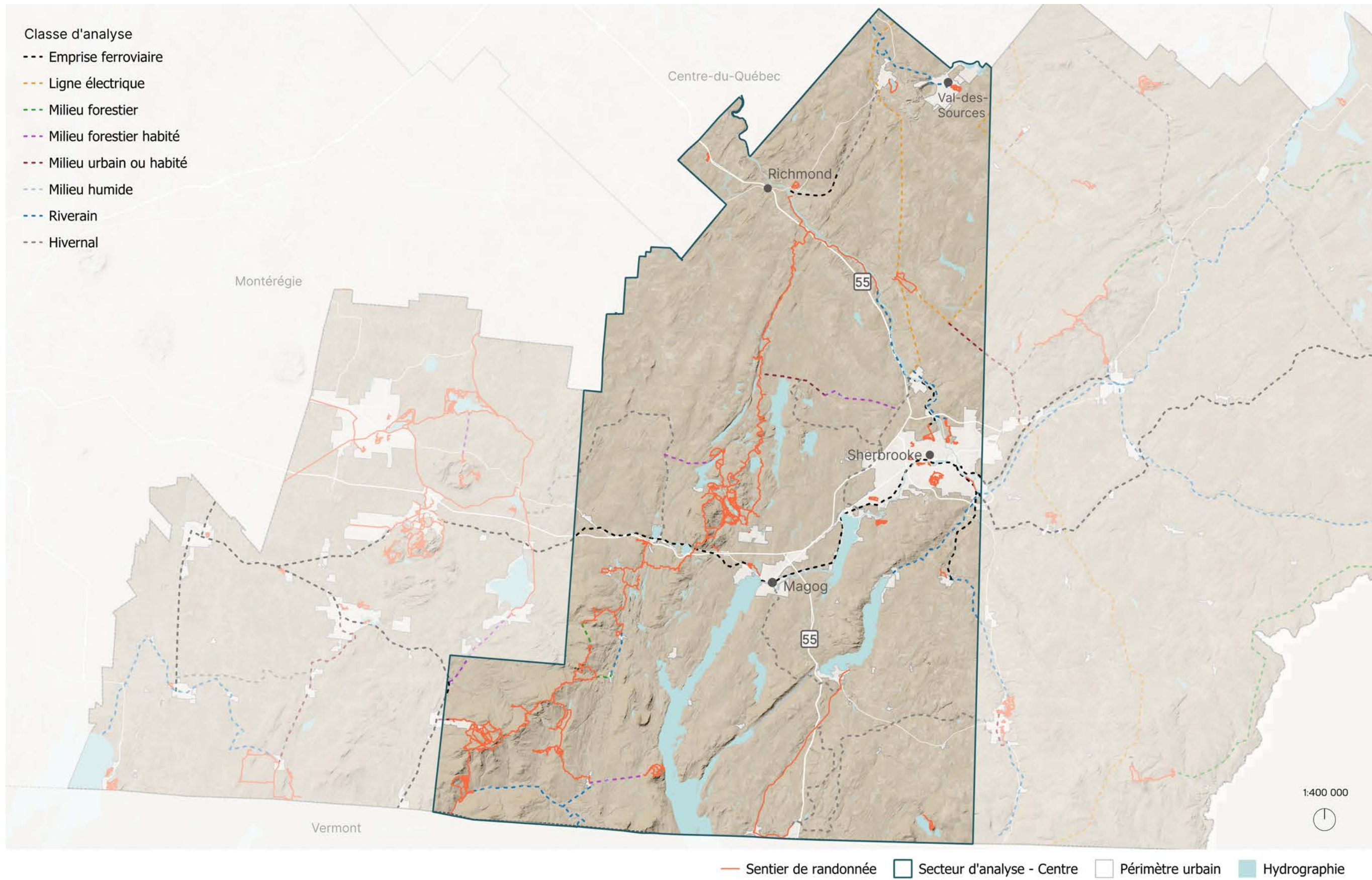
Carte 17 : Corridors de connexion potentiels



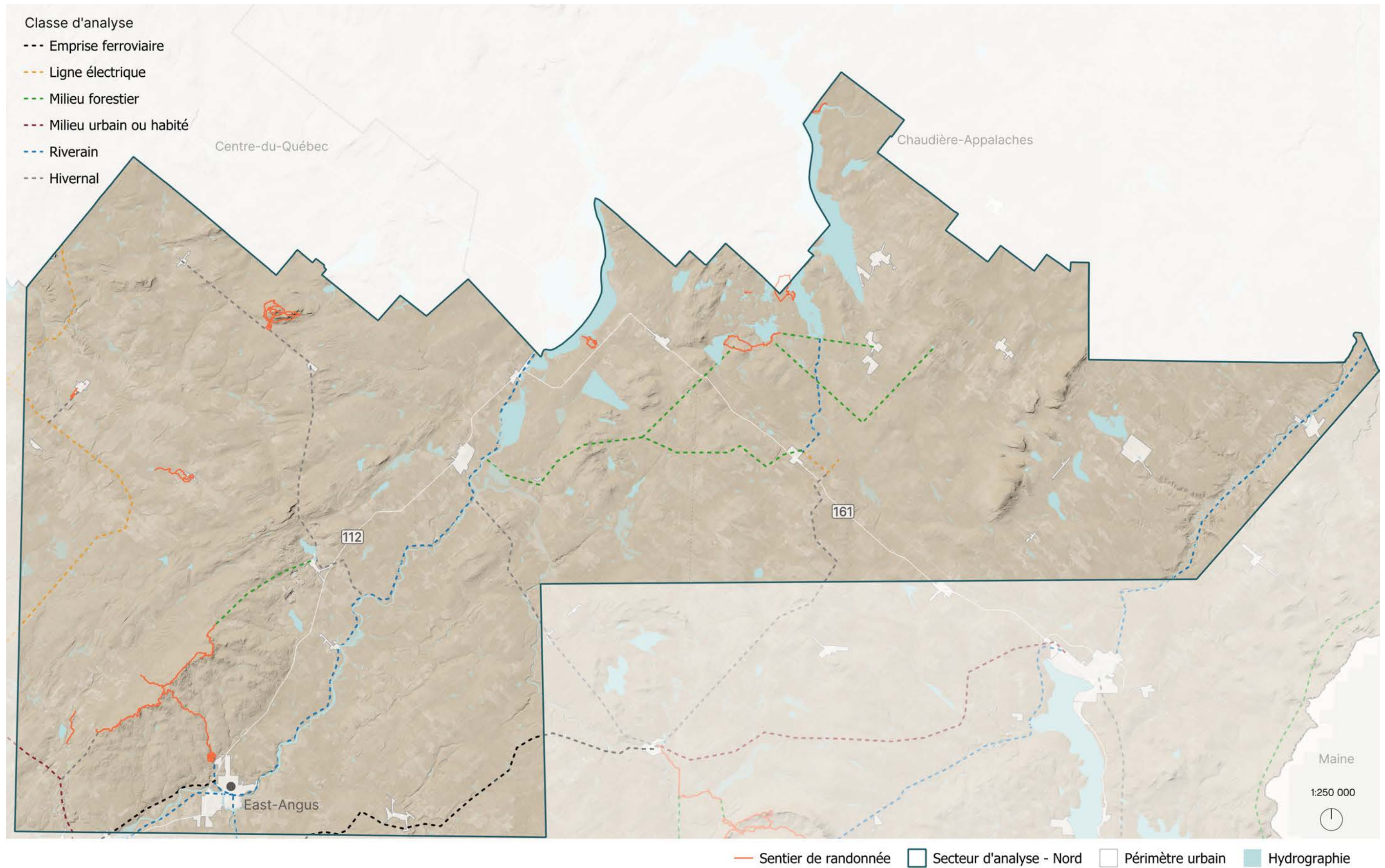
Carte 18 : Corridors de connexion potentiels par classe d'analyse



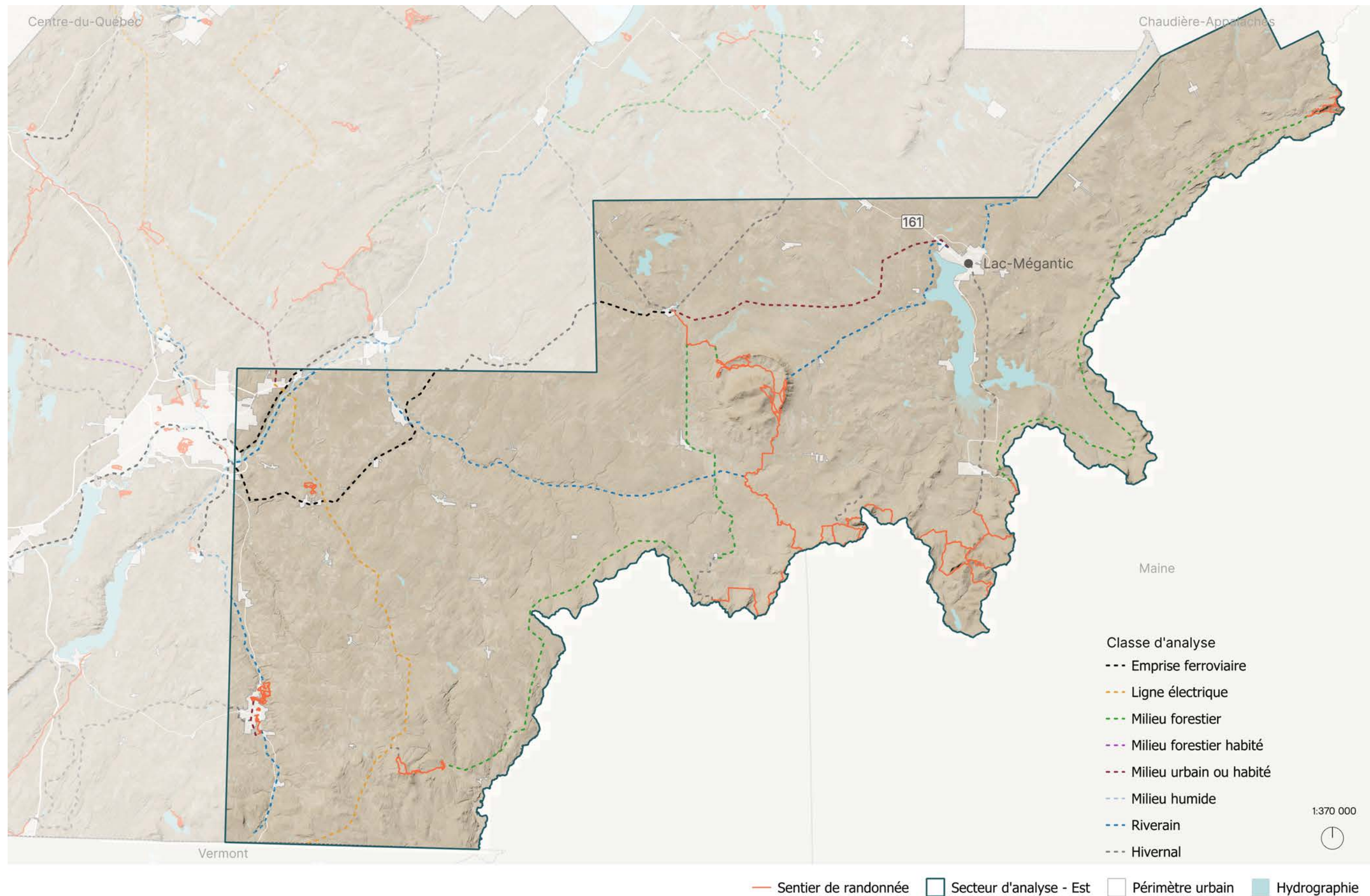
Carte 19 : Corridors de connexion potentiels secteur Ouest — Brome-Yasmaska



Carte 20 : Corridors de connexion potentiels secteur Centre – Montagnes-Vertes



Carte 21 : Corridors de connexion potentiels secteur Nord – Stoke-Ham



Carte 22 : Corridors de connexion potentiels secteur Est — Mégantic-Appalaches

4.4.2 Connexion interrégionale

En plus des potentiels de développement et de connectivité à l'intérieur de la région des Cantons-de-l'Est, des potentiels de connectivité avec les territoires périphériques à la région sont également possibles.

Sentiers nationaux du Québec et sentier GR Aventure

D'une longueur de 1650 km, le Sentier national au Québec (SN) est le plus long sentier de randonnée pédestre du Québec. Le sentier traverse 9 régions touristiques, soit l'Outaouais, les Laurentides, Lanaudière, la Mauricie, Québec, Charlevoix, Manicouagan, le Bas-Saint-Laurent et la Gaspésie. Le projet consiste à mettre en valeur la culture et l'histoire de chaque région administrative. Le Sentier national est conceptualisé comme la colonne vertébrale de la longue randonnée au Québec. À long terme, la vision consiste à ajouter de nouveaux segments qui se rattachent au lien fédérateur. Le SN se termine avec le Sentier international des Appalaches (SIA), qui longe la chaîne de montagnes du même nom. Le SIA est un sentier de longue randonnée pédestre entre la Géorgie et le Maine aux États-Unis, et entre la Vallée de la Matapédia et le parc national de Forillon. Le segment américain fait plus de 3500 km.

Les deux principaux réseaux de sentiers de longue randonnée des Cantons-de-l'Est offrent un fort potentiel de connexion depuis la région vers le Sentier national et le Sentier international des Appalaches en Gaspésie. Ayant comme point de départ le réseau de Sentiers frontaliers dans l'est de la région et le Sentier de l'Estrie dans l'ouest, ce futur tronçon pourrait connecter le Sentier international des Appalaches aux sentiers de randonnée du Nord-est américain. Depuis les Cantons-de-l'Est, un tel sentier traverserait ainsi l'arrière-pays des régions de Chaudière-Appalaches et du Bas-Saint-Laurent. Ce tronçon pourrait s'étendre sur plus de 850 km entre la frontière canado-américaine et le parc national de Forillon. Cela dit, il s'agit de potentiels à explorer plus à long terme.

À court terme, il serait judicieux de permettre aux réseaux de longue randonnée présents dans les Cantons-de-l'Est de se qualifier dans la catégorie GR Aventure, développée par Rando Québec en partenariat avec la Fédération Française de Randonnée. En France, le réseau de sentiers de « Grande Randonnée » géré par la Fédération Française de Randonnée (FFRP) a été créé dans les années 1940, dans le but de développer un réseau national de sentiers de grande randonnée.

Avoir la qualification de GR Aventure permettrait d'avoir une visibilité extrarégionale et une structure facilitant la longue randonnée, sans être physiquement rattachée au Sentier National.

La catégorie GR Aventure propose de mettre de l'avant une vision de la longue randonnée avec une immersion dans une nature sauvage québécoise, où la protection du milieu naturel fait partie intégrante du projet. C'est promouvoir la

pratique de la longue randonnée dans des sentiers aménagés de manière à minimiser l'impact sur l'équilibre écologique des milieux et proposer des aménagements légers.

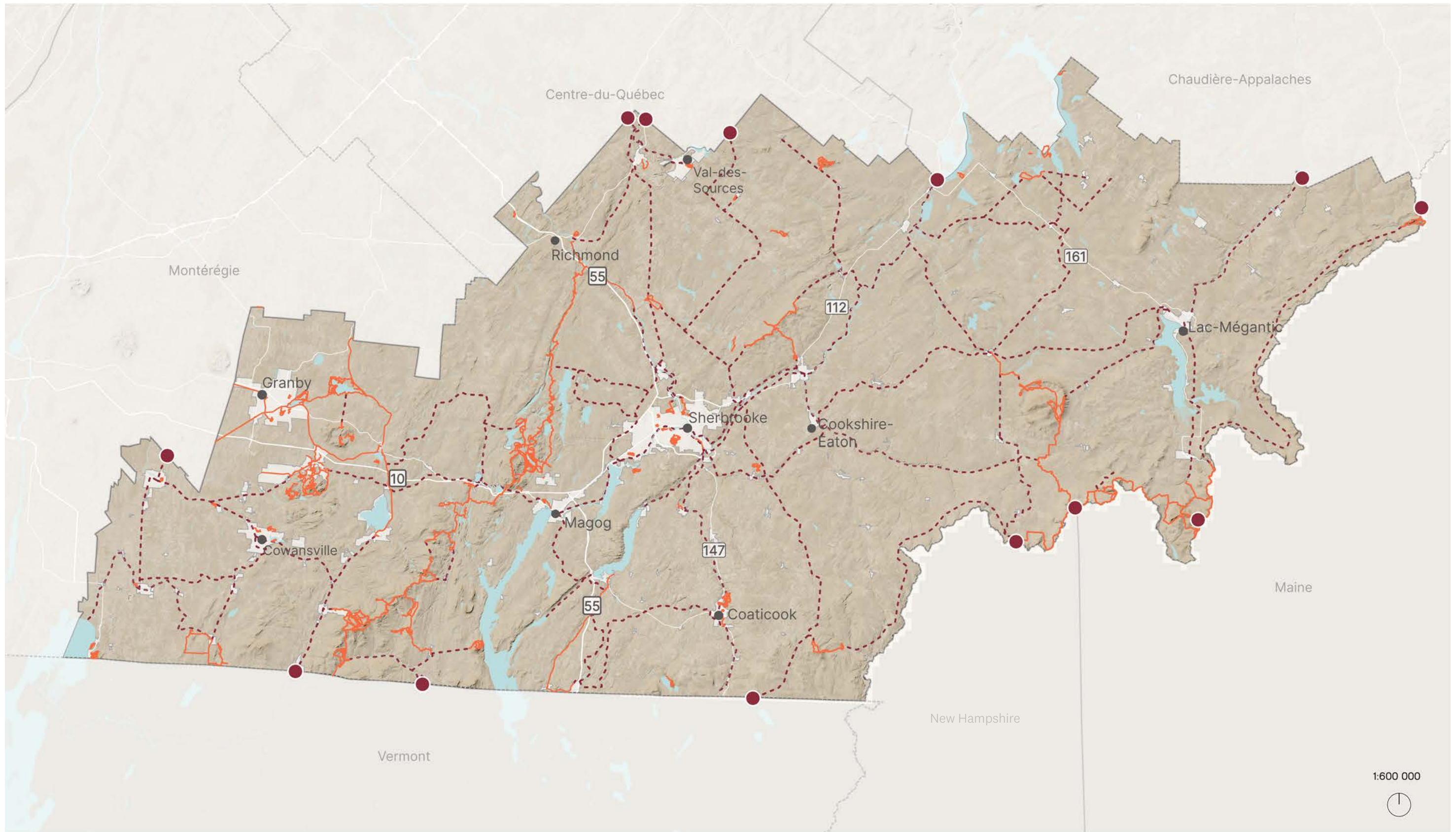
4.4.3 Les défis liés à la connectivité des réseaux

Malgré les nombreux potentiels de connectivité identifiés sur le territoire, il est également important de mentionner que plusieurs défis de mise en œuvre y sont rattachés. Les corridors de connectivité cartographiés traversent différents milieux aux caractéristiques et aux contraintes variées. Sans entrer dans l'exhaustivité de ces défis, mentionnons à tout le moins les principaux, soit :

- Le croisement d'infrastructures routières qui sont peu ou pas compatibles avec les activités de randonnée pédestre.
- La tenure foncière dominée par le caractère privé du territoire, nécessitant l'autorisation préalable.
- La proximité avec certaines zones habitées sensibles.
- L'obtention des droits d'aménagement et la conformité avec les règlements en vigueur.
- Le financement destiné à l'acquisition et la gestion des territoires, ainsi que l'aménagement et l'entretien des sentiers.
- La coordination entre les différents gestionnaires de réseaux inter- et intra-régionaux.



Le Sentier National en Mauricie
Rando Québec, 2023



--- Corridor de connexion potentiel ● Point de connexion interrégional potentiel — Sentier de randonnée □ Périmètre urbain ■ Hydrographie

Carte 23 : Corridors de connexion potentiels et points de connexion interrégionaux potentiels

4.5 Le développement de la randonnée pédestre : un allié pour la conservation du territoire

En plus des potentiels de développement et de connectivité des sentiers de randonnée pédestre, des projets de conservation structurants dans les Cantons-de-l'Est sont susceptibles d'amplifier le potentiel de développement de l'offre en randonnée pédestre pour la région, et vice versa, alors que le développement de la randonnée peut également aider au développement de projets de conservation d'espaces naturels.

En effet, les projets de conservation des milieux naturels, qu'ils soient publics ou privés, sont de plus en plus réfléchis comme des lieux offrant des accès privilégiés à la nature. Leur déploiement se fait généralement en considérant les potentiels de mise en valeur à travers des activités douces et des aménagements peu intrusifs permettant aux randonneurs d'y accéder sans compromettre leur intégrité.

Le Plan directeur de la Réserve naturelle des Montagnes-Vertes, le Plan stratégique 2023-2028 de Corridor appalachien et la Planification d'un réseau régional d'accès à la nature de la MRC Brome-Missisquoi sont des exercices de planification qui visent à accroître des réseaux d'aires protégées et de corridors écologiques dans la région, tout en y développant une offre importante en matière de randonnée pédestre.

Dans le même ordre d'idées, mais à l'échelle de la province, le projet de conservation écologique le long du Sentier national, développé par SNAP Québec et Rando Québec, vise à préserver l'intégrité écologique du SNQ, afin qu'il puisse assurer un réel rôle de corridor écologique, tout en garantissant l'accès aux milieux naturels pour toutes les Québécoises et tous les Québécois.

4.5.1 Quelques projets de conservation structurants dans les Cantons-de-l'Est

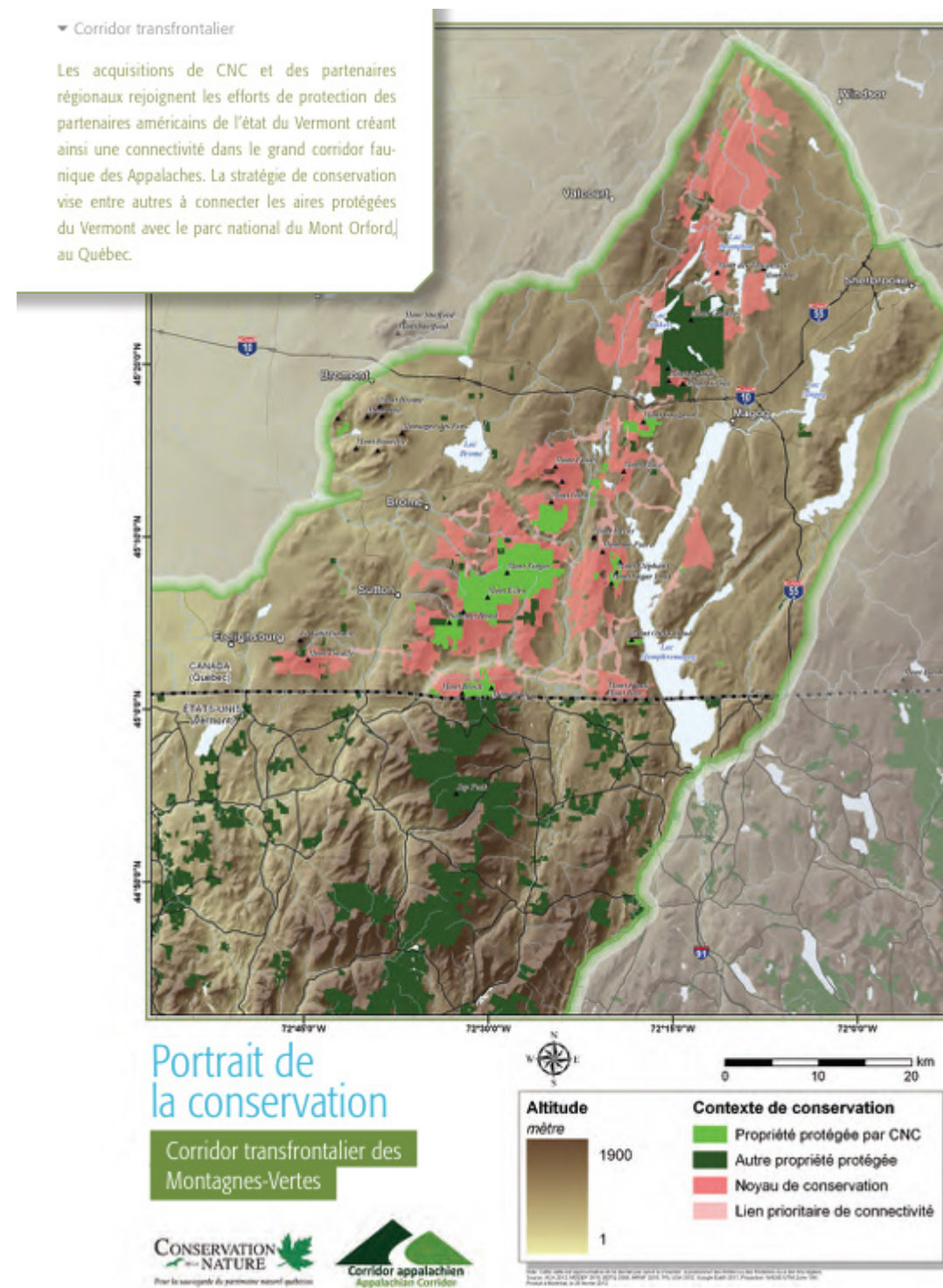
Plan directeur de la Réserve naturelle des Montagnes-Vertes (2014) – Corridor transfrontalier des Montagnes-Vertes

La réserve naturelle des Montagnes-Vertes couvre près de 70 km², s'étalant sur quatre municipalités dans les MRC de Brome-Missisquoi et de Memphrémagog. Il s'agit d'une vaste aire protégée à tenure foncière privée établie à des fins de protection du patrimoine naturel régional et de conservation d'un corridor transfrontalier d'aires protégées. La réserve naturelle joue un rôle capital dans la connectivité des milieux naturels de la chaîne de montagnes des Appalaches.²⁷

Ce vaste réseau de territoires protégés est structuré de part et d'autre par des réseaux de sentiers de randonnée pédestre. Le plan directeur s'insère dans une démarche régionale de conservation et de développement de la randonnée pédestre, et ce, grâce à la participation de nombreux acteurs locaux et régionaux en matière de randonnée.

Le plan directeur de la réserve naturelle permet de poursuivre la stratégie de protection dans le corridor forestier transfrontalier et de mettre en lumière les vocations et les objectifs stratégiques de la RNMV. La stratégie de conservation vise, entre autres, à connecter les aires protégées du Vermont aux États-Unis avec le parc national du Mont-Orford au Québec. La vision du plan directeur vise à faire de la réserve naturelle un maillon majeur dans la connectivité des milieux naturels des Appalaches.²⁸

Conservation de la nature Canada est en train de mettre à jour le plan directeur de la Réserve Naturelle des Montagnes Vertes. Il s'agit d'un processus qui inclut un bilan des actions passées et une planification concertée des actions à entreprendre entre 2025 et 2030. Ce plan découlera des objectifs globaux de CNC incluant la protection de 30 % du territoire terrestre connecté d'ici 2030.²⁹



Carte extraite du Plan directeur de la Réserve naturelle des Montagnes-Vertes : Portrait de la conservation Conservation de la nature, 2024

²⁷ Réserve naturelle des Montagnes-Vertes, Contexte géographique — Le territoire, 2025.

²⁸ Conservation de la nature, Plan directeur de la Réserve naturelle des Montagnes-Vertes, 2014.

²⁹ Réserve naturelle des Montagnes-Vertes, Historique, 2025

Planification d'un réseau régional d'accès à la nature : Trame verte et bleue de Brome-Missisquoi (2023)

La Planification d'un réseau régional d'accès à la nature de la MRC Brome-Missisquoi vise la conceptualisation d'une trame verte et bleue dans le but d'établir un réseau naturel régional récréatif à l'échelle de la MRC et des territoires limitrophes. Ce réseau vise à structurer, à connecter et à mettre en valeur les attributs naturels, paysagers et récréatifs de ce secteur, en maximisant la connectivité interrégionale. Le concept de trame verte et bleue consiste ultimement à favoriser l'accès aux citoyens et aux visiteurs à des corridors de mobilité active (dont la randonnée pédestre) et à des milieux naturels, encourageant ainsi un mode de vie physiquement actif, tout en assurant la préservation des milieux sensibles d'importance.

La vision promue dans le cadre de cet exercice vise la mise en réseau régional des sites récréotouristiques et naturels, notamment les cours d'eau, les sentiers et les espaces verts, qui composent une trame verte et bleue dans la MRC. La trame vise notamment à multiplier les sites de proximité et à les relier afin d'en améliorer l'accès et d'en favoriser la fréquentation par les citoyens et les visiteurs. Ce réseau vise également à favoriser l'accessibilité et la connectivité aux MRC périphériques en encourageant la pratique durable d'activités favorables aux saines habitudes de vie et l'accès à la nature, tout en valorisant la découverte de paysages identitaires et d'attraits récréatifs, culturels et agrotouristiques du territoire³⁰.

Plan stratégique 2023-2028 – Corridor appalachien

À l'aide de son plan stratégique, Corridor appalachien souhaite consolider et étendre un vaste réseau d'aires naturelles protégées, en réponse aux crises climatiques et écologiques. Laissant ainsi en héritage un vaste corridor d'aires naturelles protégées à perpétuité. La vision est d'arriver d'ici 2050, sur le territoire d'action de Corridor appalachien, à une prise en compte globale de la biodiversité et accroître les aires protégées, en étant la référence en conservation et en aménagement écologique du territoire.³¹

La mise en valeur des aires protégées passe entre autres par le rayonnement des réseaux de sentiers de randonnée qui s'y trouvent. Utiliser la randonnée pour aider au maillage avec la communauté et démontrer les impacts positifs sur la santé de la conservation des espaces naturels et de la pratique de cette activité.

Adopter un ensemble de bonnes pratiques relativement au suivi, au développement et à l'entretien des secteurs mis en valeur (sentiers, infrastructures, chasse, etc.) est aussi un

³⁰ MRC Brome-Missisquoi. (2023). Étude de conceptualisation d'une Trame bleue et verte dans Brome-Missisquoi. Document de réflexion interne.

³¹ Corridor Appalachien, 2023. Plan stratégique 2023-2028. En ligne. https://www.corridorappalachien.ca/wp-content/uploads/2024/07/Corridorappalachien_planstrategique_2023_2028.pdf

moyen pour s'assurer de la mise en valeur. De plus, une des actions clés pour y arriver est le développement de nouveaux sentiers au sein du Corridor appalachien.

Projet de protection du corridor du Sentier national du Québec (2024)

Depuis 2021, SNAQ Québec et Rando Québec travaillent à mieux caractériser les écosystèmes traversés par le SNQ et à étudier différents mécanismes possibles pour les protéger à perpétuité, entre autres en développant un ensemble de cartes décrivant le milieu naturel traversé par le Sentier national sur plus de 1650 km³². Les organisations souhaitent préserver l'intégrité écologique du SNQ afin qu'il puisse assurer un réel rôle de corridor écologique, tout en garantissant l'accès aux milieux naturels, entre autres pour les randonneurs.³³ En septembre 2024, un projet de protection d'un corridor de 300 m de part et d'autre du SNQ a été déposé auprès du MELCCFP. Ce projet d'aire protégée permettrait de préserver la biodiversité et de garantir une expérience nature de qualité pour les randonneurs.

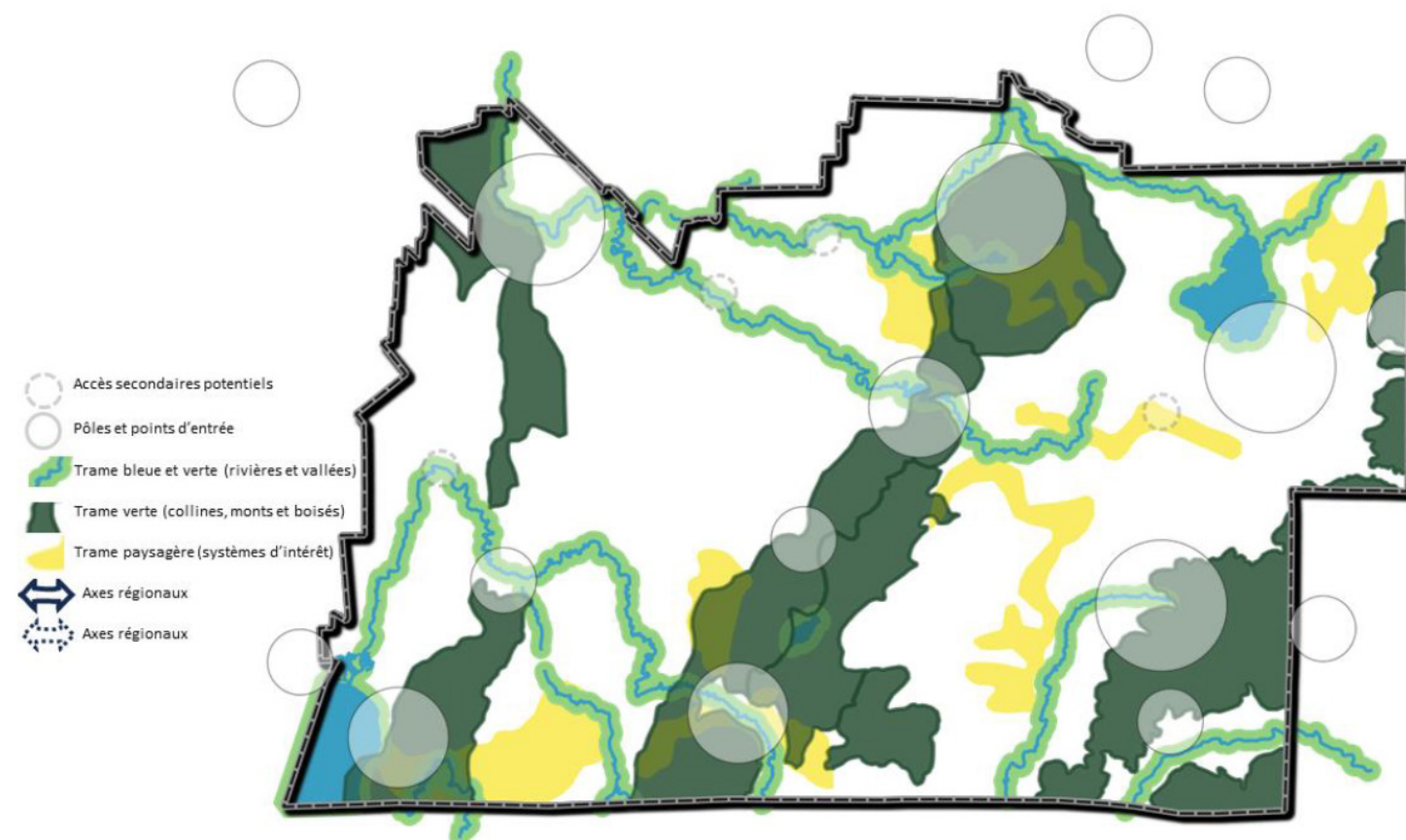
Long de 1650 km, le SNQ traverse de nombreuses aires protégées d'ouest en est du Québec. Face aux crises climatiques et aux crises liées à la biodiversité, relier ces milieux naturels le long du corridor qu'est le Sentier national représente ainsi une véritable solution pour favoriser la conservation des espèces fauniques et floristiques et la résilience des écosystèmes.

Ainsi, le corridor écologique du Sentier national du Québec vise à protéger de manière linéaire les territoires où se trouve le sentier. Ce projet permet d'entrevoir une vision de conservation des écosystèmes à travers le développement de la randonnée pédestre et des activités de plein air à faibles impacts.

³² Rando Québec, 2024. Le Sentier national au Québec — Reconnecter l'humain et la biodiversité. En ligne, <https://storymaps.arcgis.com/stories/8521d1f59187421abe9ea3de6fa5acd2>

³³ SNAP Québec, 2022. Une nouvelle alliance pour protéger un corridor de 1650 km. En ligne, <https://snapquebec.org/nouvelle-alliance-protoger-1650km-corridor/>

Figure 68 – Concept de Trame verte et bleue incluant la trame paysagère



Carte extraite de la Planification d'un réseau régional d'accès à la nature, Trame verte et bleue de Brome-Missisquoi, MRC de Brome-Missisquoi, 2023

Diagnostic : Forces, occasions, défis et menaces en matière de randonnée pédestre



5/ Diagnostic : Forces, occasions, défis et menaces en matière de randonnée pédestre

Le diagnostic présenté s'appuie principalement sur l'analyse réalisée dans le cadre des chapitres précédents touchant le portrait de l'offre, le portrait de la demande et l'évaluation des potentiels et des tendances. De plus, les rapports de consultations menées dans le cadre de la démarche d'élaboration de la Politique régionale des sentiers de randonnée pédestre en Estrie, ainsi que le sondage réalisé auprès des gestionnaires de sentiers ont également permis de confirmer et d'identifier les défis qui touchent à la fois la pratique de la randonnée ainsi que la gestion des infrastructures qui la supporte.

5.1 Les forces sur lesquelles s'appuyer

- Un actif de plus de 1200 km de sentiers de randonnée pédestre formels et répertoriés, gérés par différentes organisations.
- La présence de plusieurs lieux de pratique répartis sur l'ensemble du territoire.
- Une très grande diversité de sentiers proposant une variété d'expériences et d'ambiances de randonnée pédestre, allant de l'ascension de sommets à la marche pèlerine en contexte agropastorale.
- La compétence de plusieurs organisations gestionnaires ayant développé une expertise de haut niveau à la fois dans la gestion et l'aménagement de réseaux de sentiers pédestres.
- Une culture régionale de la randonnée pédestre plutôt mature, notamment marquée par un engagement citoyen considérable, et ce depuis les années 1960.
- L'accessibilité du territoire est plutôt généralisée et s'appuie sur un réseau routier bien développé et la proximité de plusieurs bassins de population de 10 000 habitants et plus, dont la ville de Sherbrooke (184 000 h).
- Une région attractive marquée par la qualité et la beauté de ses paysages ainsi que par le dynamisme de ses communautés.

5.2 Les occasions à saisir

- Plusieurs organismes de conservation sont actifs sur le territoire et ceux-ci démontrent de plus en plus d'ouverture quant à l'intégration d'infrastructures douces dédiées à la découverte au sein des territoires protégés, dont la randonnée pédestre.
- Certains propriétaires privés sont ouverts à l'établissement d'ententes sur le long terme visant l'aménagement d'un tronçon de sentier sur leur territoire. La formalisation d'entente via des outils plus officiels, dont les servitudes de passage, a l'avantage de sécuriser à plus long terme l'intégrité du réseau.
- L'intérêt politique visant l'augmentation d'aires protégées (cible nationale de 30 % d'ici 2030) et l'engouement pour les corridors de biodiversité d'échelle régionale permettant de connecter des territoires déjà protégés constituent des occasions d'arrimage avec les ambitions de connectivité et de développement du réseau de sentiers de randonnée pédestre des Cantons-de-l'Est.
- La communauté scientifique et les experts en santé publique reconnaissent l'accès à la nature et la pratique de la randonnée pédestre comme infrastructures essentielles pour la santé et le bien-être. La sensibilisation de la population et des élus à cette réalité permet de légitimer davantage les investissements publics dans l'entretien et le déploiement du réseau à l'échelle régionale.
- Les tendances en matière de tourisme durable et de tourisme « d'aventure lente » observées à l'échelle nationale et internationale cadrent parfaitement avec l'offre présentement offerte dans la région des Cantons-de-l'Est.
- L'augmentation en popularité de la pratique de la longue randonnée offre des occasions de bonifier, d'officialiser et de structurer l'offre existante, notamment en ce qui concerne la marche pèlerine.
- Le développement de réseaux de randonnées situés dans les régions limitrophes aux Cantons-de-l'Est permet d'imaginer le déploiement d'un réseau à l'échelle supra-régionale.



Parc Missisquoi-Nord, Eastman.
Enclume, 2025.

5.3 Les principaux défis auxquels s'attaquer

L'entretien et l'état du réseau

- Plusieurs sentiers du réseau régional accusent un retard en matière d'entretien et de mise à niveau afin d'assurer une pratique agréable et sécuritaire de la randonnée.
- L'augmentation du nombre de randonneurs crée des pressions liées à la fréquentation et accélère l'usure des sentiers, particulièrement ceux n'ayant pas été conçus pour un tel achalandage.
- Plusieurs infrastructures d'accueil (stationnement, installations sanitaires, etc.) sont inexistantes ou insuffisantes pour répondre à la demande et à la fréquentation actuelle.
- Les budgets et les sources de financement destinés à l'entretien, à la surveillance et à la réparation des sentiers pédestres ne suffisent généralement pas à répondre à ces besoins.
- L'expertise et les ressources liées à l'aménagement, à l'entretien et à la gestion des sentiers pédestres sont inégales entre les gestionnaires de réseaux, notamment en raison de l'absence de concertation et de collaboration entre gestionnaires.

L'accès et la continuité du réseau

- Les autorisations d'accès pour les sentiers pédestres situés sur terres privées détenues par des particuliers ou des entreprises sont souvent précaires. Cette situation menace la pérennité du droit de passage, l'intégrité de la connectivité et la continuité de plusieurs réseaux de sentiers.
- Les sentiers pédestres situés en territoire public sans statut particulier offrent peu de prévisibilité et de contrôle aux gestionnaires. La cohabitation avec d'autres usages du territoire public peut compromettre la présence d'un sentier ou l'expérience de randonnée.
- L'autorisation d'aménagement d'un sentier de randonnée pédestre en territoire agricole est contrainte par une décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ). Cette procédure peut ralentir, voir freiner, de nouvelles initiatives de développement du réseau.
- Les principales destinations pour la pratique de la randonnée sont excentrées par rapport aux principaux milieux habités et donc uniquement accessibles par voiture.

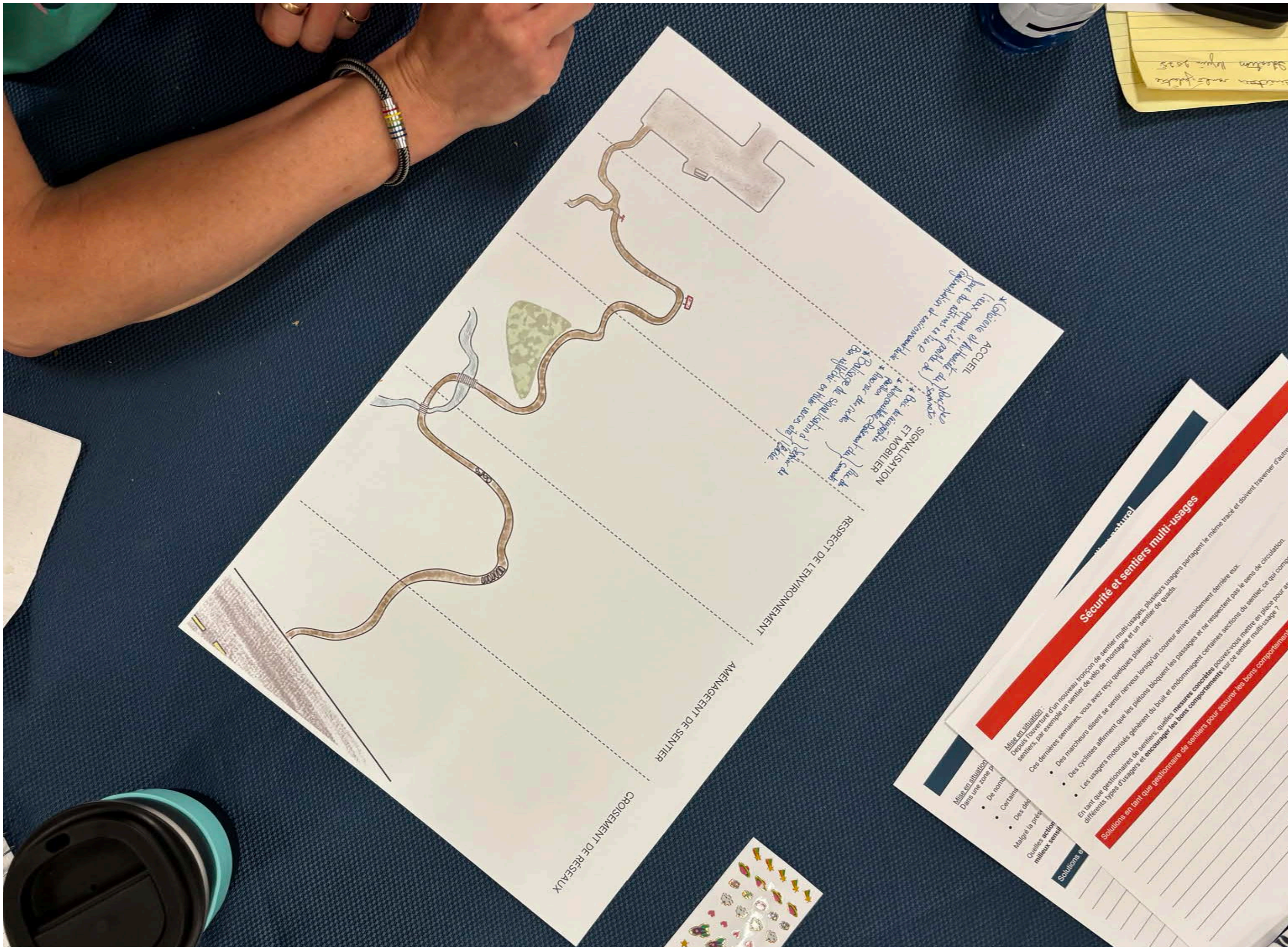
La gestion du réseau

- Le coût des assurances liées à la responsabilité civile est élevé et peut être disproportionné par rapport au budget d'exploitation des gestionnaires.
- L'entretien et la gestion de plusieurs sentiers pédestres reposent sur des forces bénévoles, dont la fatigue et les difficultés de renouvellement entraînent des défis de pérennité.
- Les outils et les efforts de communication et de sensibilisation des usagers aux bonnes pratiques de randonnée pédestre et au respect des milieux naturels manquent d'efficacité.
- La tarification variable pouvant différer d'un réseau de sentiers à l'autre est perçue comme un irritant par les usagers et cette pratique entraîne un impact négatif sur la fréquentation de certains secteurs.
- La concertation et la collaboration entre gestionnaires sont peu fréquentes et le transfert de connaissance et d'expertise à l'échelle régionale mériterait d'être amplifié.

5.4 Les menaces à ne pas perdre de vue

- Dans un contexte de changements climatiques, l'augmentation des précipitations et des événements climatiques extrêmes entraîne davantage d'érosion et de défis d'entretien, affectant ainsi la durabilité des sentiers.
- La montée en croissance de la présence de tiques pouvant insécuriser les randonneurs.
- La privatisation actuelle du territoire des Cantons-de-l'Est et la croissance du développement immobilier et de l'étalement des aires habitées/urbanisation complexifient la connectivité des réseaux de randonnée pédestre existants. Les sentiers de randonnées sont souvent absents des outils de planification locaux ou régionaux, notamment dans les schémas d'aménagement et de développement (SAD). Cette absence n'encourage pas les autorités locales à considérer ces infrastructures et cette pratique comme des composantes et dynamiques territoriales à intégrer dans leurs exercices de planification.

Modèle de gouvernance collaborative



6/ Modèle de gouvernance collaborative

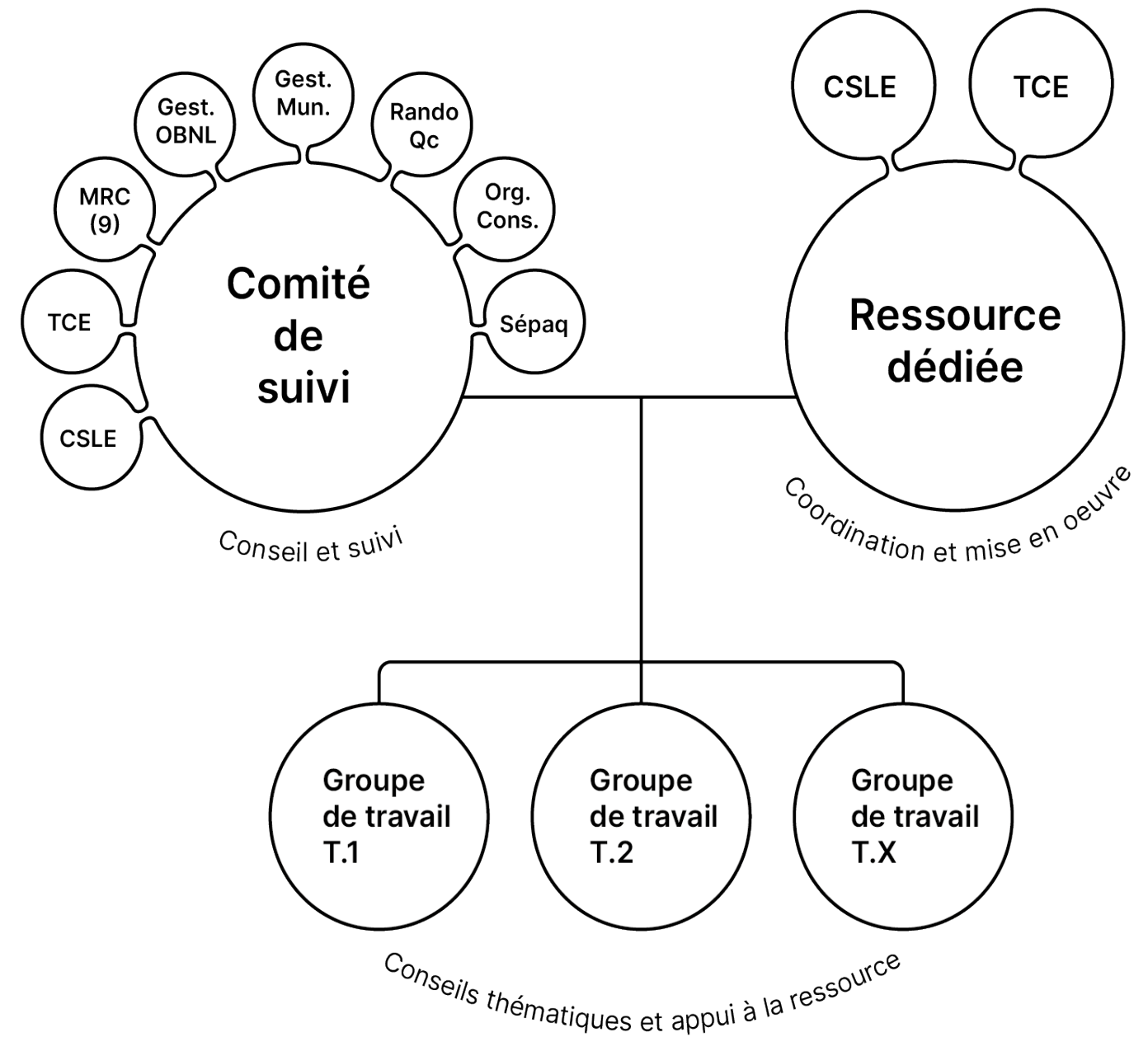
Le modèle de gouvernance pour la mise en œuvre du plan directeur s'inscrit à travers 3 grands principes.

Subsidiarité : Issu de la politique régionale des sentiers de randonnée pédestre en Estrie, ce principe stipule que les pouvoirs et responsabilités doivent être délégués au niveau approprié d'autorité avec un souci de répartition adéquate des lieux de décision afin de les rapprocher le plus possible des citoyens et des communautés concernés. Ce principe sous-tend aussi une responsabilité partagée entre les différentes parties prenantes.

Représentativité : Ce principe vise à s'assurer de refléter les intérêts, les préoccupations et les besoins de l'ensemble des parties prenantes, et que toutes les voix pertinentes soient entendues.

Partage de ressources : Ce principe vise à mettre l'accent sur l'importance que chaque partenaire peut apporter. Que ce soit des fonds, du personnel, de l'équipement ou de l'expertise, chaque partie prenante a quelque chose à apporter à la démarche et à partager avec l'ensemble.

6.1 Scénario proposé



6.2 Ressource dédiée à la mise en œuvre du Plan directeur

La mise en œuvre du Plan directeur repose sur l'ajout d'une ressource dédiée. Bien que les responsabilités soient partagées entre les parties prenantes clés, la coordination des actions et des rencontres, ainsi que le suivi de la mise en œuvre du Plan directeur doivent être assurés par une personne dédiée à la tâche afin d'assurer la réussite du plan.

Financement

Afin de financer l'ajout d'une ressource et assurer un budget pour la réalisation de certaines actions incontournables à la mise en œuvre du Plan directeur, un budget de base de 100 000 \$ annuel sera nécessaire.

Ce montant serait destiné à couvrir le salaire de la ressource dédiée (80 000 \$) avec un budget de 20 000 \$ pour supporter certaines actions annuelles relatives à la mise en œuvre du Plan directeur et liées directement à l'exercice de la fonction de la ressource dédiée.

La ressource dédiée à la mise en œuvre correspond à un poste à temps plein dont la tâche pourrait cependant être réfléchi de façon progressive dépendamment des besoins et des ressources, soit un début à 3 jours par semaine pour un an, puis à 4 jours par semaine pour atteindre 5 jours par semaine la troisième année.

Le financement nécessaire pour l'embauche de cette ressource doit être assuré pour un minimum de 3 ans afin d'assurer la mise en œuvre du Plan directeur sur un horizon qui permettra d'obtenir des retombées intéressantes.

6.3 Rôles et responsabilités des entités de gestion proposées

Ressource dédiée à la mise en œuvre du Plan directeur

Rôle :

- Mise en œuvre du plan directeur

Responsabilités :

- Coordonner la mise en œuvre du Plan directeur
- Faire le suivi des différentes actions du Plan directeur avec les gestionnaires de sentiers et l'ensemble des partenaires et responsables.
- Faire le suivi avec la Table des MRC de l'Estrie (TME) sur les différentes actions du plan, dont la stratégie d'intégration des réseaux dans les schémas d'aménagement et de développement (SAD).
- Coordonner les rencontres du comité de suivi
- Mettre en place des groupes de travail thématiques
- Sélectionner les membres selon la thématique (en partenariat avec le comité de suivi)
- Coordonner les rencontres
- Organiser et coordonner une rencontre annuelle (événement, forum, etc.) avec l'ensemble des gestionnaires de sentiers afin de partager les bons coups, les bonnes pratiques, les défis, etc., incluant la visite d'un ou plusieurs réseaux de sentiers selon la proximité de ceux-ci.

Comité de suivi

Ce comité réunit 17 membres. Il est coordonné et animé par la ressource dédiée, et est composé de :

- Un.e représentant.e du Conseil Sport Loisir de l'Estrie
- Un.e représentant.e de Tourisme Cantons-de-l'Est
- Un.e représentant.e par MRC (9) — Aménagement du territoire
- Un.e représentant.e gestionnaire de sentiers — OBNL
- Un.e représentant.e gestionnaire de sentiers — Municipalité
- Un.e représentant.e de Rando Québec
- Un.e représentant.e des organismes de conservation
- Un.e représentant.e de la SEPAQ (Parcs nationaux)

Rôles :

- Conseiller la ressource dédiée dans l'exercice de ses fonctions;
- S'assurer que la mise en œuvre du plan directeur soit en adéquation avec les priorités régionales

Responsabilités :

- Discuter des défis en lien avec l'exercice de mise en œuvre;
- Discuter des priorités régionales;
- Élaborer des stratégies pour remédier aux défis et prendre des décisions consensuelles;
- Se rencontrer de façon trimestrielle.

Groupes de travail thématiques

Ces groupes de travail ont comme objectif de traiter d'aspects spécifiques et d'échanger sur les bonnes pratiques (par exemple, l'entretien des sentiers, le développement de programmes éducatifs, le financement, etc.).

L'approche par thématique se veut flexible et la composition des groupes de travail est liée au thème. Les groupes de travail sont minimalement composés de la ressource dédiée et d'un représentant du comité de suivi.

Rôles :

- Aborder un thème commun et ses défis et élaborer des solutions conjointes en se basant sur les bonnes pratiques

Responsabilités :

- Échanger sur les défis en lien avec un thème;
- Conseiller sur les stratégies à mettre en place pour remédier aux différents défis thématiques;
- Échanger sur les bonnes pratiques;
- Contribuer au développement d'outils partagés.

6.4 Rôles et responsabilités des parties prenantes clés

Ces parties prenantes joueront chacune un rôle dans la mise en œuvre du plan directeur.

Conseil Sports Loisirs de l'Estrie

Rôle :

- Organisme mandataire et co-coordination avec Tourisme Cantons-de-l'Est
- Offrir un encadrement et un environnement de travail pour la ressource dédiée à la mise en œuvre du plan directeur.

Responsabilités :

- Offrir les ressources humaines et matérielles nécessaires à la réalisation du mandat de la ressource dédiée
- Attitrer une personne responsable de siéger au comité de suivi;
- Faire la promotion du plan directeur et s'assurer qu'il soit adopté par les MRC de la région
- Attitrer une personne pour siéger sur un groupe de travail thématique lorsque requis.
- Contribuer à la mise en œuvre des actions du Pan directeur, lorsque désignée comme l'une des parties prenantes responsables ou partenaires.

Tourisme Cantons de l'Est

Rôle :

- Co-coordination avec Conseil Sport Loisir Estrie
- Contribuer au soutien financier nécessaire à l'embauche de la ressource dédiée

Responsabilités :

- Attitrer une personne responsable de siéger au comité de suivi;
- Faire la promotion du plan directeur et s'assurer qu'il soit adopté par les MRC de la région
- Attitrer une personne pour siéger sur un groupe de travail thématique lorsque requis.
- Contribuer à la mise en œuvre des actions du Plan directeur, lorsque désignée comme l'une des parties prenantes responsables ou partenaires.

Gestionnaires de réseaux de sentiers (incluant les MRC et les municipalités locales qui gèrent des réseaux de sentiers)

Rôle :

- Implication dans la mise en œuvre des actions, le comité de suivi et les groupes de travail thématiques.

Responsabilités :

Il est important de préciser que les gestionnaires de sentiers conservent l'ensemble des responsabilités actuelles liées aux volets opérationnels et décisionnels sur leurs réseaux de sentiers respectifs.

- Attitrer une personne déléguée afin de représenter la réalité des OBNL gestionnaires de réseaux afin de siéger au comité de suivi;
- Attitrer une personne déléguée afin de représenter la réalité des municipalités gestionnaires de réseaux afin de siéger au comité de suivi;
- Attitrer une personne déléguée pour siéger sur un groupe de travail thématique lorsque requis.
- Contribuer à la mise en œuvre des actions du Plan directeur, lorsque désignée comme l'une des parties prenantes responsables ou partenaires.

MRC :

- MRC Brome-Missisquoi
- MRC Coaticook
- MRC du Granit
- MRC du Haut-Saint-François
- MRC Haute-Yamaska
- MRC de Memphrémagog
- MRC des Sources
- MRC Val-Saint-François
- Ville de Sherbrooke

Rôle :

- Implication dans la mise en œuvre des actions, le comité de suivi et les groupes de travail thématiques.

Responsabilités :

- Adopter le plan directeur et en faire la promotion
- Attitrer une personne responsable de siéger au comité de suivi
- Attitrer une personne pour siéger sur un groupe de travail thématique lorsque requis.
- Intégrer des réseaux de sentiers pédestres dans les schémas d'aménagement et de développement.
- Contribuer au financement permettant l'embauche de la ressource dédiée et la mise en œuvre des actions du Plan directeur
- Contribuer à la mise en œuvre des actions du Plan directeur, lorsque désignée comme l'une des parties prenantes responsables ou partenaires.

Rando Québec

Rôles :

- Conseil stratégique et technique
- Implication dans la mise en œuvre des actions, le comité de suivi et les groupes de travail thématiques.

Responsabilités :

- Attitrer une personne responsable de siéger au comité de suivi
- Attitrer une personne pour siéger sur un groupe de travail thématique lorsque requis.
- Contribuer à la mise en œuvre des actions du Plan directeur, lorsque désignée comme l'une des parties prenantes responsables ou partenaires.

Organismes de conservation

Rôles :

- Conseil stratégique et technique
- Implication dans la mise en œuvre des actions, le comité de suivi et les groupes de travail thématiques.

Responsabilités :

- Attitrer une personne responsable de siéger au comité de suivi
- Attitrer une personne pour siéger sur un groupe de travail thématique lorsque requis.
- Contribuer à la mise en œuvre des actions du Plan directeur, lorsque désignée comme l'une des parties prenantes responsables ou partenaires.

Sépaq (Parcs nationaux de l'Estrie)

Rôles :

- Conseil stratégique et technique
- Implication dans la mise en œuvre des actions, le comité de suivi et les groupes de travail thématiques.

Responsabilités :

- Attitrer une personne responsable de siéger au comité de suivi
- Attitrer une personne pour siéger sur un groupe de travail thématique lorsque requis.
- Contribuer à la mise en œuvre des actions du Plan directeur, lorsque désignée comme l'une des parties prenantes responsables ou partenaires. Modèle de gouvernance collaborative

Plan d'action



7/ Plan d'action

Le plan d'action du Plan directeur régional de randonnée pédestre propose une feuille de route permettant de guider les acteurs régionaux dans l'atteinte des objectifs et ambitions de la Politique régionale des sentiers de randonnée pédestre.

S'appuyant sur le diagnostic présenté précédemment et s'inspirant des résultats des activités de consultation menées dans le cadre de cette démarche et celle ayant mené à la Politique et à ses orientations, ce plan d'action ambitieux propose 87 actions structurées autour de 6 axes stratégiques d'intervention. Pour chacune de ces actions, un exercice de priorisation, d'estimation budgétaire, d'échéancier et d'identification des acteurs concernés a été effectué afin d'aider à la prise de décisions et la mise en œuvre de celles-ci.

À noter que l'exercice d'identification des acteurs concernés ne précise pas le rôle de chacun dans le processus de mise en œuvre de l'action. Les stratégies de mise en œuvre détaillées sont à élaborer et à définir avec différents partenaires. Ceci dit, pour plusieurs actions, une ressource dédiée au Plan directeur est identifiée comme acteur impliqué. Cette ressource jouera un rôle de premier plan dans la coordination des acteurs et des actions et dans la mise en œuvre du plan directeur. Bien que l'ensemble des actions ne découlent pas nécessairement de sa responsabilité, cette ressource devra néanmoins jouer un rôle plus général de coordination dans le déploiement des différentes actions en partenariat avec l'ensemble des acteurs mobilisés.

AXES	STRATÉGIES	OBJECTIFS		ACTIONS / RECOMMANDATIONS	ACTEURS CONCERNÉS	PRIORITÉ	COÛTS	ÉCHÉANCE
1. Positionnement et clientèles cibles	Inscrire la pratique de la randonnée pédestre au coeur des habitudes de vie des résidents et comme une activité incontournable et identitaire des Cantons-de-l'Est	Augmenter l'accessibilité à la pratique de la randonnée pédestre et aux différents réseaux	1.1	Réaliser une analyse croisée entre le portrait actuel en matière de type de randonnée offerte sur le territoire (durée, niveau de difficulté, environnement) et les besoins et attentes des différents usagers	- Ressource dédiée P. dir. - Rando Québec	+++	\$\$	**
			1.2	Diversifier l'offre en matière de types de randonnées proposées (durée, niveau de difficulté, environnement) pour répondre aux besoins et aux attentes des différents types d'usager là où les besoins ne sont pas comblés.	- Gestionnaires de réseaux	++	\$\$\$	***
			1.3	Mettre en place des dispositifs et des aménagements adaptés permettant de rendre accessible une partie des différents réseaux dans un esprit d'accessibilité universelle.	- Gestionnaires de réseaux - Kéroul	+	\$\$\$	***
		1.4	Faire la promotion de la randonnée pédestre comme élément identitaire de la région tout en soulignant ses bienfaits socio-environnementaux	Déployer une campagne de communication misant sur la diversité et la qualité des réseaux de randonnée pédestre des Cantons-de-l'Est, ainsi que sur la contribution de la pratique comme facteur de santé et de bien-être ainsi que comme agent mobilisateur pour la protection de l'environnement.	- Ressource dédiée au P. dir. - Tourisme Cantons-de-l'Est - MRC/CLD	++	\$\$	**
	Développer un réseau régional de randonnée pédestre équilibré en matière d'offre de proximité et de destination touristique	Consolider l'offre de randonnée pédestre pour la clientèle touristique autour des différentes destinations d'envergure régionale et suprarégionale ayant la capacité d'accueil et les infrastructures nécessaires pour répondre à un achalandage élevé.	1.5	Identifier les zones et les destinations de randonnée pédestre à vocation plus spécifiquement touristique d'envergure régionale et celles à vocation plus communautaire d'envergure locale.	- Ressource dédiée au P. dir. - Gestionnaires de réseaux - Tourisme Cantons-de-l'Est - CSLE - Rando Québec	+++	\$	*
			1.6	Déployer des efforts en matière d'aménagement et de mise à niveau et des infrastructures d'accueil au sein des destinations à vocation touristique accueillant de grands volumes d'achalandage.	- Gestionnaires de réseaux - Rando Québec	+++	\$\$\$	***
		1.7	Consolider et maintenir l'offre de randonnée pédestre pour les résidents locaux	Concevoir les futurs projets de sentiers de randonnée situés à l'extérieur des destinations touristiques déjà établies en priorisant les résidents locaux.	- Gestionnaires de réseaux	+++	\$\$\$	***
	Adapter les stratégies de communication en fonction des clientèles touristique et locale et des types de randonneurs	Faire connaître la diversité de l'offre existante	1.8	Identifier pour chaque réseau les outils de communication à privilégier pour faire rayonner leur offre.	- Gestionnaires de réseaux - Tourisme Cantons-de-l'Est	++	\$\$	**
			1.9	Diversifier davantage les outils et les moyens de communication ciblant avec plus de précision les clientèles locale et touristique.	- Gestionnaires de réseaux - Tourisme Cantons-de-l'Est	++	\$\$	**
			1.10	Diversifier davantage les outils et les moyens de communication ciblant avec plus de précision les types de randonneurs.	- Gestionnaires de réseaux - Tourisme Cantons-de-l'Est	+	\$\$	**

AXES	STRATÉGIES	OBJECTIFS	ACTIONS / RECOMMANDATIONS	ACTEURS CONCERNÉS	PRIORITÉ	COÛTS	ÉCHÉANCE	
2. Aménagement durable des sentiers de randonnée pédestre	S'assurer d'une gestion durable des différents réseaux	Pérenniser les infrastructures et les sentiers existants	2.1	Valoriser et promouvoir des parcours et les sentiers moins connus et moins fréquentés afin de mieux répartir l'achalandage à l'intérieur d'un réseau.	- Gestionnaires de réseaux - Rando Québec	+++	\$\$	**
			2.2	Utiliser des mesures visant la fermeture temporaire et la restauration des écosystèmes dans des cas de surachalandage de sentiers. Profiter de ces moments pour mener des opérations de communication visant à sensibiliser les usagers sur la fragilité des milieux naturels et sur les bénéfices à long terme de ces mesures.	- Gestionnaires de réseaux - Organismes de conservation	+++	\$	*
			2.3	Intégrer des aménagements légers (ex. cordes) le long des zones sensibles pour canaliser la circulation tout en protégeant la végétation et les sols.	- Gestionnaires de réseaux	+++	\$\$	*
			2.4	Identifier, prioriser et réaménager les sentiers présentant un drainage inadéquat, afin d'éviter l'érosion et l'élargissement involontaire du sentier.	- Gestionnaires de réseaux	++	\$\$\$	**
		Améliorer la qualité et la durabilité des infrastructures de randonnée pédestre	2.5	Lors de travaux d'aménagement (nouveaux sentiers ou restauration), utiliser les Normes en aménagement de sentiers produit par Rando Québec comme termes de référence pour mener les interventions.	- Gestionnaires de réseaux - Rando Québec	+++	\$	En continu
			2.6	Mettre en place et partager avec tous les gestionnaires de sentier, un répertoire des bonnes pratiques d'aménagement en matière d'infrastructure liées à la pratique de la randonnée pédestre.	- Ressource dédiée au P. dir. - Rando Québec - Gestionnaires de réseaux - CSLE - Organisme de conservation	+++	\$\$\$	**
			2.7	Procéder à un relevé terrain permettant d'identifier les secteurs sensibles préalablement à l'exécution de travaux d'aménagement (nouveaux sentiers ou restauration) afin d'optimiser l'arrimage entre la pratique de la randonnée pédestre et la conservation des milieux naturels.	- Gestionnaires de réseaux - Rando Québec - Organismes de conservation	++	\$\$\$	Au besoin
	Développer une stratégie commune et partagée en réponse aux contraintes conjoncturelles (aléas climatiques, période de chasse, surfréquentation, etc.) liées à la fréquentation ou l'accès aux réseaux de sentiers	Doter les gestionnaires d'outils de communication efficace afin d'informer leur clientèle et les usagers fréquentant les réseaux de sentiers des restrictions de fréquentation	2.8	Adopter un modèle de plan de communication et de réponse partagé à l'échelle régionale pour expliquer les fermetures de sentier.	- Ressource dédiée au P. dir. - CSLETourisme Cantons-de-l'Est - Rando Québec (baliseq.ca)	++	\$	**
			2.9	Adopter des procédures de communication rapide (cartographie des communications) auprès des parties prenantes (usagers, municipalités, partenaires, etc.) en s'inspirant des outils déjà développés par Rando Québec.	- Gestionnaires de réseaux - Tourisme Cantons-de-l'Est - Rando Québec	++	\$	**
		Développer des d'outils de gestion d'accès efficace afin minimiser les impacts sur la clientèle	2.10	Établir des partenariats entre gestionnaires de réseaux de sentiers voisins afin de rediriger les utilisateurs et éviter la fréquentation des sentiers fragilisés.	- Ressource dédiée au P. dir. - Gestionnaires de réseaux	+++	\$	*
			2.11	Mettre en place un détour ou un sentier alternatif temporaire, lorsque possible ou fermer temporairement le sentier si nécessaire	- Gestionnaires de réseaux	++	\$	**

AXES	STRATÉGIES	OBJECTIFS		ACTIONS / RECOMMANDATIONS	ACTEURS CONCERNÉS	PRIORITÉ	COÛTS	ÉCHÉANCE
3. Expérience sécuritaire des usagers et pratique responsable de la randonnée pédestre	Favoriser une cohabitation harmonieuse entre usagers	S'assurer d'un design de sentiers optimal pour l'ensemble des usagers qui les fréquente	3.1	Diviser les sentiers ou sections de sentiers par type d'usagers lorsque la configuration du lieu le permet.	- Gestionnaires de réseaux	++	\$\$\$	***
			3.2	Sécuriser les lieux de friction et les intersections entre les différents types d'usagers pour chacun des réseaux de sentiers.	- Gestionnaires de réseaux	++	\$	***
			3.3	Dans un cas de sentier partagé, intégrer des limites de vitesse pour les cyclistes (ou tout autre véhicule), notamment en descente ou en zones fréquentées.	- Gestionnaires de réseaux	++	\$	**
			3.4	Dans un cas de sentier partagé, installer des dos d'âne naturels ou aménagés pour ralentir les cyclistes dans les zones de cohabitation sensibles.	- Gestionnaires de réseaux	++	\$\$	**
		Mettre en place une signalisation claire et cohérente sur l'ensemble du territoire.	3.5	Définir un langage graphique commun tout en conservant les particularités liées à l'identité visuelle propre à chacun	- Ressource dédiée au P. dir. - Tourisme Cantons-de-l'Est - Gestionnaires de réseaux	+	\$	**
			3.6	Revoir la signalisation existante pour s'assurer qu'elle soit lisible (langage graphique adopté regionalement), adaptée aux différents usagers et bien positionnée.	- Ressource dédiée au P. dir. - Tourisme Cantons-de-l'Est - Gestionnaires de réseaux	+	\$\$	**
			3.7	Introduire une signalétique éthique fondée sur une pyramide de vulnérabilité (du plus vulnérable au plus rapide), encourageant les comportements responsables et bienveillants.	- Gestionnaires de réseaux - Rando Québec - Ressource dédiée au P. dir.	+	\$	*

AXES	STRATÉGIES	OBJECTIFS		ACTIONS / RECOMMANDATIONS	ACTEURS CONCERNÉS	PRIORITÉ	COÛTS	ÉCHÉANCE
3. Expérience sécuritaire des usagers et pratique responsable de la randonnée pédestre	Conscientiser les usagers à la pratique responsable de la randonnée pédestre	Renforcer l'éducation et la sensibilisation sur les bonnes pratiques en randonnée découlant de la mise en application du programme du Sans trace.	3.8	Développer une stratégie d'éducation des usagers ciblant les comportements adéquats et responsables en milieu naturel.	- Ressource dédiée au P. dir. - CSLE - Rando Québec - Organismes de conservation - Comité régional d'implantation du Sans trace	+++	\$\$	**
			3.9	Promouvoir les bonnes pratiques plutôt que d'interdire, en adoptant une posture pédagogique et encourageante.	- Ressource dédiée au P. dir. - Gestionnaires de réseaux	+++	\$\$	*
			3.10	Adopter et diffuser le code d'éthique de la randonnée de Rando Québec qui rappelle les règles de base pour une cohabitation harmonieuse et une pratique responsable de la randonnée.	- Ressource dédiée au P.dir. - Rando Québec - Organismes de conservation - Gestionnaires de réseaux	++	\$	*
			3.11	Élaborer une campagne de sensibilisation régionale autour des enjeux communs (déchets, dégradation, respect des lieux et des règles du site).	- Ressource dédiée au P. dir. - CSLE	++	\$\$\$	**
	Adopter de meilleures pratiques de gestion et de communication des risques	Développer une stratégie d'éducation et de sensibilisation aux risques inhérents à la pratique de la randonnée	3.12	Développer des campagnes de sensibilisation visuelle, incluant de courtes vidéos et des messages sur les plateformes web locales ou provinciales.	- Ressource dédiée au P. dir. - CSLE - Rando Québec	+	\$\$\$	*
			3.13	Adopter la classification uniforme des niveaux de difficultés et de défis des sentiers développée par Rando Québec	- Ressource dédiée au P. dir. - Rando Québec	+	\$	*
		Augmenter la présence de patrouilleurs formés pour informer, sensibiliser, orienter et désamorcer les tensions.	3.14	Créer une équipe de patrouilleurs bénévoles ou non à l'échelle régionale	- Ressource dédiée au P. dir. - Gestionnaires de réseaux - MELCCFP	++	\$\$\$	**
			3.15	Offrir de la formation continue pour les patrouilleurs afin d'harmoniser les pratiques à l'échelle régionale	- Ressource dédiée au P. dir. - CSLE - Rando Québec	++	\$\$	**
			3.16	S'assurer que l'ensemble du réseau est fréquenté par les équipes de patrouilleurs	- Ressource dédiée au P. dir. - Gestionnaires de réseaux	+	\$\$	**

AXES	STRATÉGIES	OBJECTIFS	ACTIONS / RECOMMANDATIONS	ACTEURS CONCERNÉS	PRIORITÉ	COÛTS	ÉCHÉANCE	
4. Gestion et pérennisation des réseaux actuels	Impliquer les MRC et autres acteurs régionaux dans la pérennisation des réseaux de sentiers	Obtenir une reconnaissance régionale des réseaux de sentiers comme infrastructures récréotouristiques d'intérêt	4.1	Intégrer les réseaux de sentiers d'intérêt régional dans les schémas d'aménagement et de développement des MRC (dans le cadre des processus de révision en cours découlant des nouvelles Orientations gouvernementales en aménagement du territoire).	- MRC - Gestionnaires de réseaux - Rando Québec	+++	\$	*
			4.2	Considérer les réseaux de sentiers dans le cadre de l'élaboration d'exercices de planification régionale (ex. plans climat, plans régionaux des milieux humides et hydriques, connectivité écologique (corridors), etc.).	- MRC - CSLE - Organismes de conservation - Rando Québec	+++	\$	*
	Assurer le maintien et la continuité des réseaux de sentiers actuels	Sécuriser les droits d'accès sur les terrains privés	4.3	Établir des servitudes notariées ou des ententes de passage officielles avec les propriétaires privés.	- Ressource dédiée au P. dir. - Gestionnaires de réseaux - Organismes de conservation - Propriétaires privés concernés	+++	\$	**
			4.4	Proposer des mesures d'incitatifs fiscaux aux propriétaires privés (ex. : remboursement d'une partie des taxes foncières ou une déduction d'impôt pour contribution au bien commun.)	- Ressource dédiée au P. dir. - Gestionnaires de réseaux - MRC - Municipalité - Organismes de conservation	++	\$	*
			4.5	Rencontrer les nouveaux propriétaires pour comprendre leurs préoccupations, les rassurer avec des exemples concrets et des engagements clairs.	- Gestionnaires de réseaux - Organismes de conservation	++	\$	*
			4.6	Créer un coffre à outils juridique pour les droits de passage (modèles d'ententes, guides pratiques, etc.). S'inspirer de précédents développés par l'URLS de la Montérégie et la SOPAIR	- Ressource dédiée au P. dir. - Gestionnaires de réseaux - Organismes de conservation - SOPAIR - Loisir et Sport Montérégie	++	\$\$\$	**
			4.7	Faire la promotion de la possibilité de don écologique et de servitude de conservation pour les terres boisées.	- Ressource dédiée au P. dir. - Gestionnaires de réseaux - Organismes de conservation	++	\$\$	*
			4.8	Faire des représentations auprès des autorités concernées afin de faire valoir l'intérêt collectif, social, environnemental et économique de la randonnée pédestre sur les terres du domaine de l'État. L'objectif étant que la Table de gestion intégrée des ressources naturelles et du territoire (TGIRT) se dote d'une Orientation locale d'aménagement allant dans ce sens.	- CSLE - Tourisme Cantons-de-l'Est - Rando Québec - Gestionnaires de réseaux - Organismes de conservation	+++	\$	*
	Améliorer la gestion de l'achalandage là où la surfréquentation engendre des problèmes de pérennité de l'infrastructure		4.9	Limiter la promotion des sentiers locaux sur les réseaux sociaux ou plateformes touristiques.	- CSLE - Rando Québec - MRC / CLD - Municipalités - Tourisme Cantons-de-l'Est	+++	\$	*
			4.10	Réduire délibérément certaines capacités d'accueil lorsque nécessaire (ex. : stationnements plus petits, limites de fréquentation, plages horaires, périodes de nidification, etc.).	- MRC - Municipalités - Gestionnaires de réseaux - Organismes de conservation	++	\$\$	**

AXES	STRATÉGIES	OBJECTIFS	ACTIONS / RECOMMANDATIONS	ACTEURS CONCERNÉS	PRIORITÉ	COÛTS	ÉCHÉANCE	
4. Gestion et pérennisation des réseaux actuels	Assurer le maintien et la continuité des réseaux de sentiers actuels (suite)	Explorer différentes sources de financement afin de pérenniser les réseaux et les infrastructures	4.11	Tarifier l'accès au réseau (stationnement), particulièrement lorsque cela sert à soutenir les frais d'entretien. Explorer une approche de tarification modulable en vertu de différents facteurs (résident, non-résident, tarification volontaire, annuelle, mensuelle, etc.) à l'aide de dispositifs simple (bornes) et rapide (ex.par carte de crédit).	- Gestionnaires de réseaux	+++	\$	**
			4.12	Percevoir des droits d'accès différencié en fonction des types de clientèle.	- Gestionnaires de réseaux	+++	\$	*
			4.13	Entamer les démarches permettant d'obtenir un financement permanent et récurrent pour la gestion et l'entretien des réseaux à l'échelle régionale.	- Ressource dédiée au P. dir. - Gestionnaires de réseaux - MRC - Tourisme Cantons-de-l'Est	+++	\$	**
			4.14	Développer, lorsque possible et pertinent, des activités complémentaires à la randonnée et pouvant être tarifées de façon à soutenir les opérations d'entretien et de gestion du réseau (hébergement, location d'équipement, événements, etc.).	- Gestionnaires de réseaux - MRC (volet réglementaire) - Municipalité	+++	\$	***
			4.15	Créer un fonds régional dédié à l'entretien et à l'amélioration des réseaux de sentiers à l'aide d'une partie des revenus perceptibles en lien avec le tourisme.	- Tourisme Cantons-de-l'Est - CSLE - Ressource dédiée au P. dir. - Gestionnaires de réseaux	+++	\$\$	**
			4.16	Créer un fonds d'urgence ou de dotation pour faire face aux imprévus.	- Tourisme Cantons-de-l'Est - CSLE - Ressource dédiée au P. dir. - Gestionnaires de réseaux	+++	\$\$	**
			4.17	Revendre des crédits de carbone pour des projets de conservation.	- Gestionnaires de réseaux - Ressource dédiée au P. dir. - Organismes de conservation - Ressource spécialisée	+++	\$	*
			4.18	Organiser des événements de levée de fonds dédiés à l'aménagement et l'entretien des réseaux de sentiers.	- Gestionnaires de réseaux - MRC - Municipalités - Tourisme Cantons-de-l'Est - CSLE - Ressource dédiée au P. dir. - Milieu d'affaires	+++	\$\$	*
			4.19	Explorer la vente de produits dérivés liés à l'image du réseau de sentiers	Gestionnaires de réseaux	++	\$\$	**
			4.20	Développer des partenariats avec des commanditaires désirant s'engager dans le financement des opérations liées à l'entretien et la gestion du réseau	- Ressource dédiée au P. dir. - Gestionnaires de réseaux - Milieu d'affaires	++	\$	**

AXES	STRATÉGIES	OBJECTIFS	ACTIONS / RECOMMANDATIONS	ACTEURS CONCERNÉS	PRIORITÉ	COÛTS	ÉCHÉANCE	
5. Développement et connectivité des sentiers	Prioriser les projets de développement nécessitant peu d'investissements et engendrant un minimum de charges liées à leur entretien et leur pérennisation	Miser sur la bonification et l'amélioration de l'expérience usager au sein des réseaux existants	5.1	Bonifier l'expérience de randonnée avec des dispositifs d'interprétation ou de contemplation là où le contexte s'y prête le mieux.	- Gestionnaires de réseaux - Organismes de conservation	++	\$\$\$	***
			5.2	Développer une offre d'hébergement adaptée aux parcours de longue randonnée et de marche pèlerine et adapter la réglementation municipale afin de permettre le développement de cette offre à certains endroits stratégiques sur le territoire.	- Gestionnaires de réseaux - MRC (volet règlementaire) - Municipalité	++	\$\$\$	***
		Développer des connexions entre certains réseaux de sentiers existants	5.3	Poursuivre les démarches auprès des propriétaires privés (communication efficace et incitatifs) afin de retrouver les droits de passage perdus au cours des dernières années.	- Gestionnaires de réseau - Organismes de conservation - MRC - Municipalités	+++	\$\$	**
			5.4	Identifier les axes d'intérêts et les opportunités de connexion entre les réseaux de sentiers existants (régionaux, supra-régionaux, internationaux) en se basant sur les principes et potentiels de connectivité identifiés.	- Gestionnaires de réseaux - MRC - Municipalités	++	\$\$\$	**
		Miser sur la multifonctionnalité et la cohabitation possible entre la randonnée pédestre et les réseaux ou routes déjà aménagés à d'autres fins	5.5	Consolider les sentiers de longue randonnée (tel que Sentier de l'Estrie et Sentiers frontaliers) et explorer les différentes possibilités de connectivité dans l'optique d'une reconnaissance éventuelle GR aventure.	- Gestionnaires de réseau - Rando Québec	++	\$	**
			5.6	Explorer l'expansion des circuits de marche pèlerine existants sur les routes de campagnes peu fréquentées.	- Gestionnaires de réseaux - MRC / CLD - Municipalités	+	\$\$\$	***
		5.7	Explorer l'utilisation de réseaux alternatifs existants permettant de relier des réseaux de sentiers déjà aménagés, ainsi que de bonifier l'offre dans certains secteurs en déficit de sentiers. (chemin forestier, chemin de fer, sentier de motoneige, emprise d'Hydro-Québec, etc.).	- Gestionnaires de réseaux - MRC - Municipalités	+	\$\$\$	***	
	S'appuyer sur les richesses naturelles et paysagères qu'offre la région pour créer une expérience de randonnée unique et attractive	Faire découvrir la diversité des paysages à travers les réseaux de sentiers	5,8	Identifier les paysages identitaires et les points de vue d'intérêt au sein des réseaux de sentiers de la région.	- Gestionnaires de réseaux - MRC - Municipalités	+	\$\$\$	*
			5,9	Aménager les infrastructures (ex. terrasse, belvédère, tour d'observation, etc.) permettant d'apprécier les paysages et points de vue d'intérêt à même les réseaux de sentiers existants.	- Gestionnaires de réseaux - MRC - Municipalités - Organismes de conservation	+	\$\$\$	**
		Mettre en valeur la faune, la flore, l'hydrographie et les éléments géologiques d'intérêt rencontrés en sentier	5,10	Identifier les éléments d'intérêt reliés à la faune, la flore, l'hydrographie et la géologie au sein des réseaux de sentiers de la région. Mettre à contribution les usagers eux-mêmes dans le cadre de cette opération en leur permettant de rapporter leurs observations (ex. Sentinelle).	- Gestionnaires de réseaux - Organismes de conservation - Usagers - MRC - Municipalités	+	\$\$	***
			5,11	Élaborer des projets d'interprétation à même les réseaux de sentiers existants.	- Gestionnaires de réseaux - Organismes de conservation	+	\$\$\$	***

AXES	STRATÉGIES	OBJECTIFS	ACTIONS / RECOMMANDATIONS		ACTEURS CONCERNÉS	PRIORITÉ	COÛTS	ÉCHÉANCE
5. Développement et connectivité des sentiers	Maximiser les retombées positives liées aux projets de développement de sentiers	Relier les noyaux urbains et coeurs villageois aux réseaux de sentiers de randonnée	5.12	Créer et partager un coffre à outils visant à accompagner les municipalités souhaitant développer des sentiers sur leur territoire	- Gestionnaires de réseaux - Tourisme Cantons-de-l'Est - CSLE - Rando Québec	++	\$\$	**
			5.13	Créer des liens physiques sous forme de sentier entre différentes portes d'entrée de réseaux de sentiers et les principaux noyaux urbains et coeurs villageois situés à proximité	- Gestionnaires de réseaux - MRC - Municipalités	++	\$\$\$	***
			5.14	Mettre en place un système de navettage (transport collectif) ou covoiturage permettant de relier les principaux centres urbains et noyaux villageois aux différentes portes d'entrée de réseaux de sentiers (ex. projet pilote : Allons covoiturage).	- Gestionnaires de réseaux - Tourisme Cantons-de-l'Est - Embarque Estrie - MRC	+	\$\$\$	***
6. Gouvernance et collaboration à l'échelle régionale	Assurer la mise en oeuvre du plan directeur en collaboration avec l'ensemble des acteurs impliqués	Mettre en place le cadre financier adapté aux ambitions du plan directeur et à son modèle de gouvernance	6.1	Appliquer aux programmes de subventions disponibles et compatibles avec le projet de mise en valeur et de développement de la randonnée pédestre promue par le plan directeur	- Tourisme Cantons-de-l'Est - CSLE - Ressource dédiée au P. dir.	+++	\$	*
			6.2	Confirmer et sécuriser l'engagement financier récurant des acteurs publics quant à la mise en oeuvre du plan directeur	- Tourisme Cantons-de-l'Est - CSLE - Ressource dédiée au P. dir.	+++	\$	*
		Mettre en place la structure et la mécanique de gestion et de gouvernance proposée	6.3	Embaucher une personne-ressource dédiée à la coordination et la mise en oeuvre du plan directeur	- Tourisme Cantons-de-l'Est - CSLE	+++	\$\$	*
			6.4	Créer le comité de suivi et désigner les différents représentants pour y siéger	- Tourisme Cantons-de-l'Est - CSLE - Ressource dédiée au P. dir. - Gestionnaire de sentiers - MRC - Municipalités - Organismes de conservation	+++	\$	*
			6.5	Créer et identifier la composition des groupes de travail thématiques au gré des différents dossiers priorités par le comité de suivi	- Tourisme Cantons-de-l'Est - CSLE - Ressource dédiée au P. dir. - Organismes de conservation	+++	\$	*
			6.6	Coordonner et animer les rencontres périodiques entre les acteurs impliqués afin de favoriser les échanges et l'avancement de la mise en oeuvre du Plan directeur	- Ressource dédiée au P. dir.	+++	\$	*

AXES	STRATÉGIES	OBJECTIFS	ACTIONS / RECOMMANDATIONS	ACTEURS CONCERNÉS	PRIORITÉ	COÛTS	ÉCHÉANCE	
6. Gouvernance et collaboration à l'échelle régionale	Mobiliser l'expertise des différents acteurs régionaux en vue d'augmenter la capacité de gestion et les compétences	Mettre en place et animer une communauté de pratique autour de gestion des réseaux de randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est	6.7	Organiser une activité annuelle de réseautage et de partage entre les différents gestionnaires de réseaux afin de partager les bonnes pratiques et mobiliser la communauté de pratique.	- Ressource dédiée au P. dir.	+++	\$\$	Annuel
			6.8	Participer à une activité annuelle de réseautage et de partage entre les différents gestionnaires de réseaux et partenaire afin de partager les bonnes pratiques et mobiliser la communauté de pratique.	- Ressource dédiée au P. dir. - Tourisme Cantons-de-l'Est - CSLE - Gestionnaire de sentiers - MRC - Municipalités - Organismes de conservation - Rando Québec - Sépaq	+++	\$	Annuel
			6.9	Créer une liste de contact des gestionnaires mise à jour une fois par année.	- Ressource dédiée au P. dir.	+++	\$	*
			6.10	Mettre en place une stratégie de reconnaissance visant l'engagement bénévole, considéré comme un pilier essentiel du développement et de l'entretien des réseaux de sentiers.	- Gestionnaire de sentiers - Corporation de développement communautaire	++	\$	**
			6.11	Structurer les réseaux de bénévoles autour des sentiers locaux, en reconnaissant leur rôle clé dans la vitalité du milieu.	- Gestionnaire de sentiers - Corporation de développement communautaire - Municipalités	++	\$\$	**
	Partager les savoir-faire en matière de gestion et d'aménagement des réseaux de sentiers		6.12	Aller chercher de la formation, du soutien et des conseils stratégiques ou techniques auprès d'autres organisations possédant une expertise recherchée, et ce afin d'accroître la compétence professionnelle régionale et autonomiser le milieu.	- Ressource dédiée au P. dir. - Gestionnaire de sentiers - CSLE - Rando Québec - Sépaq	+++	\$	*
			6.13	Créer et partager un coffre à outils visant à accompagner les municipalités souhaitant développer des sentiers sur leur territoire	- Ressource dédiée au P. dir. - Gestionnaire de sentiers - CSLE - Rando Québec	+++	\$\$	**
			6.14	Participer à différents congrès professionnels et thématiques et suivre des formations afin de développer et d'enrichir les connaissances en matière de gestion et d'aménagement de réseaux de sentiers.	- Ressource dédiée au P. dir. - Gestionnaire de sentiers	+++	\$\$	*
			6.15	Organiser des occasions de partage (webinaire, midi-conférence, visite de sites, etc.) permettant aux membres de la communauté de pratique d'échanger sur les bonnes pratiques et les initiatives innovantes.	- Ressource dédiée au P. dir. - Tourisme Cantons-de-l'Est - CSLE - Gestionnaire de sentiers	+++	\$\$	**
			6.16	Mettre en place une équipe volante de travailleurs aménagistes qualifiés à l'échelle régionale pouvant intervenir sur l'ensemble des réseaux de sentiers régionaux. (ex. Coopérative régionale de services en aménagement de sentiers, SOPAIR, etc.)	- Ressource dédiée au P. dir. - Tourisme Cantons-de-l'Est - CSLE - Gestionnaire de sentiers	++	\$\$	**

8/ Conclusion

Le Plan directeur régional de randonnée pédestre des Cantons-de-l'Est marque une étape décisive pour faire de la région une destination incontournable pour la randonnée en Amérique du Nord. Fort d'un actif impressionnant de plus de 1200 km de sentiers et de 40 sommets accessibles, le territoire dispose de fondations solides pour répondre à un engouement pour cette activité qui ne cesse de croître depuis plusieurs décennies.

S'inscrivant en continuité avec la Politique régionale des sentiers de randonnée pédestre en Estrie, il en opérationnalise la vision : créer un réseau unifié, durable et concerté qui favorise l'accès à la nature tout en assurant le bien-être de la communauté. Ce Plan directeur vise à transformer les orientations de la Politique en actions concrètes pour sécuriser et pérenniser les réseaux de randonnée à travers la région.

La randonnée : un pilier du quotidien estrien

Au-delà de l'attrait touristique, la volonté d'intégrer la pratique de la randonnée pédestre dans le quotidien des citoyens et citoyennes des Cantons-de-l'Est constitue une avancée indéniable en matière de santé publique. La pratique régulière de cette activité offrant souvent un contact privilégié avec la nature offre des bienfaits tangibles. Que ce soit en lien avec la santé physique ou mentale, la qualité de vie ou même la cohésion sociale, l'accessibilité aux réseaux de randonnée est un vecteur important qui contribue au bien-être des communautés.

L'avenir de la randonnée au Québec

Le contexte québécois actuel montre plusieurs signes de diversification au sein de la pratique. L'avenir de la randonnée pédestre ne se limite plus au toujours très populaire ascension de sommets, mais se diversifie et s'investit de plus en plus dans des expériences d'aventure lente et de longue randonnée. Le Québec voit poindre des projets d'envergure, comme la certification GR Adventure et la protection de corridors écologiques le long du Sentier national. La région des Cantons-de-l'Est, par sa position géographique stratégique et par la maturité de la culture du plein air qu'on y retrouve, se positionne pour devenir un maillon central de cette connectivité interrégionale et internationale de randonnée pédestre.

Vers une gestion et une mise en œuvre collaborative

La réussite de cette vision dépendra de la mise en œuvre du plan d'action et du modèle de gouvernance collaborative proposé. L'engagement et l'investissement des acteurs régionaux dans l'embauche d'une ressource dédiée seront des facteurs décisifs pour la prise en charge et la mise en œuvre de ce Plan directeur. Cette démarche devra également pouvoir compter sur un comité de suivi engagé et uni derrière une vision partagée de l'avenir de la randonnée pédestre pour la région. Ce plan directeur régional de randonnée pédestre est une première au Québec. Sa mise en œuvre permettra de légitimer et pérenniser la pratique de la randonnée pédestre et de ses réseaux de sentiers comme un actif identitaire, économique et écologique majeur des Cantons-de-l'Est. Ce véritable projet de territoire permettra aux générations futures de bénéficier d'un accès privilégié et responsable à la beauté et la diversité des paysages emblématiques des Cantons-de-l'Est.

Aventure Écotourisme Québec, Chaire de tourisme Transat de l'ESG-UQAM, « Tendances et perspectives en tourisme d'aventure — Horizon 2028 », Juin 2024. https://aventure-ecotourisme.ca/app/uploads/2024/08/Tendances_perspectives_tourisme_aventure_AEQ_2024_2028-VF.pdf

Adventure Travel Trade Association, « Adventure Travel Industry Snapshot », juin 2023. <https://www.thinkdigital.travel/research-directory/adventure-travel-industry-snapshot-june-2023>

Boucle Zen'Nature, Boucle Zen'Nature, 2024. <https://www.bouclezen-nature.org/sentierzennature>

Centre de plein air UQAM, 10 bienfaits de la randonnée. s.d. <https://pleinair.uqam.ca/babillard/10-bienfaits-de-la-randonnee-pedestre/>

Chaire de tourisme Transat ESG UQAM, Étude des clientèles, des lieux de pratique et des retombées économiques et sociales des activités physiques de plein air, 2017, 80p.

Claudine Barry, « La randonnée de longue distance gagne du terrain », Réseau Veille Tourisme, 25 avril 2023. <https://veilletourisme.uqam.ca/2023/04/25/longue-randonnee-gagne-popularite/>

Confédération Suisse, Office fédéral de l'environnement, Randonner serein en 2040 — Projet du programme pilote « Stratégies pour le réseau de chemins de randonnée face aux changements climatiques », 2023.

Conservation de la nature Canada (CNC), Plan directeur de la Réserve naturelle des Montagnes-Vertes, 2014. https://rnmv.ca/wp-content/uploads/2023/03/CNC_planDirecteur_RNMV2014-2019-web.pdf

Corridor Appalachien, Plan stratégique 2023-2028, 2023. https://www.corridorappalachien.ca/wp-content/uploads/2024/07/Corridorappalachien_planstrategique_2023_2028.pdf

Dominique Caron, Rando Québec, Rando Québec -Le blogue, La longue randonnée, quel avenir au Québec?, consulté en février 2025. <https://blogue.randoquebec.ca/dossier-special/la-longue-randonnee-quel-avenir-au-quebec/>

Éco-corridor lanauois, Aimer Protéger Partager, consulté en mars 2025 <https://www.ecocorridorlanauois.org/>

Est Média Montréal, Rando Qc, La marche, est-ce que ça marche?, 20 mai 2024. <https://estmediamontreal.com/la-marche-ca-marche/>.

GUÈPE, Les hauts plateaux, 2022. <https://www.guepe.qc.ca/les-hauts-plateaux>

Institut de la statistique du Québec, Pratique d'activités en plein air ou en pleine nature, 2023. <https://statistique.quebec.ca/vitrine/15-29-ans/theme/environnement/pratique-activites-plein-air-pleine-nature>

Les Sentiers de l'Estrie, Plan de développement — Structuration et consolidation de l'offre de randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est, mars 2017.

Ministère des Forêts, de la Faune et des Parcs, Classification écologique du territoire québécois, Direction des inventaires forestiers, gouvernement du Québec, Québec Juin 2021. 16p. https://mrnf.gouv.qc.ca/documents/forets/inventaire/classification_ecologique_territoire_quebecois.pdf

MRC Brome-Missisquoi, Étude de conceptualisation d'une Trame bleue et verte dans Brome-Missisquoi. Document de réflexion interne, 2023.

MRC de Matawinie, Parcs régionaux, À propos. Consulté en mars 2025 <https://parcsregionaux.org/a-propos/>

Conseil Sport Loisir de l'Estrie, Les Sentiers de l'Estrie inc., Politique régionale des sentiers de randonnée pédestre en Estrie, 2024. https://www.csle.qc.ca/wp-content/uploads/2024/10/Politique_regionale_sentiers_Francais.pdf

Québec Aventures Plein air, *Entreprises — Désir de Découvrir*, consulté en avril 2025. <https://www.aventurequebec.ca/entreprise/desir-de-decouvrir>

Rando Québec, Guide de la pratique et de l'encadrement sécuritaire en randonnée pédestre, 2025 https://reseaupleinair.quebec/site/assets/files/1832/gpes_rando-quebec_2025-vf.pdf.

Rando Québec, Le Sentier national au Québec — Reconnecter l'humain et la biodiversité, 2024. <https://storymaps.arcgis.com/stories/8521d1f59187421abe9ea3de6fa5acd2>

Réserve naturelle des Montagnes-Vertes, Contexte géographique — Le territoire, 2025. <https://rnmv.ca/la-reserve-naturelle-des-montagnes-vertes/>

Réserve naturelle des Montagnes-Vertes, Historique, 2025. <https://rnmv.ca/la-reserve-naturelle-des-montagnes-vertes/>

Sarah Knapp, « *Slow travel and long distance hikes: how to embrace the new outdoor travel trends* », Lonely Planet, 13 juillet 2022. <https://www.lonelyplanet.com/articles/travel-trends-long-distance-hikes>

SNAP Québec, Une nouvelle alliance pour protéger un corridor de 1650 km, 2022. <https://snapquebec.org/nouvelle-alliance-protoger-1650km-corridor/>

Sport et Loisir Lanaudière, Comité-conseil en Plein air de Lanaudière, Plan de développement lanauois en plein air 2020 2032, février 2020. <https://loisir-lanaudiere.qc.ca/wp-content/uploads/2024/10/Plan-de-developpement-lanaudois-en-plein-air.pdf>

Touriscope, Rando Qc, Étude du potentiel touristique de la randonnée pédestre sur le Sentier national au Québec — Rapport final préliminaire, décembre 2024. https://www.randoquebec.ca/wp-content/uploads/2025/06/Etude-sur-le-potentiel-touristique-de-la-randonnee-pedestre-sur-le-SNQ-Rapport-final_VersionWeb.pdf

Tourisme Charlevoix, Randonnée pédestre, Des sentiers à volonté, 2025. <https://www.tourisme-charlevoix.com/fr/thematiques/sports-plein-air/randonnee-pedestre>

Tourisme Charlevoix, Charlevoix : Guide des sentiers pédestres — 3e éditions, 2023. 119 p. https://fliphtml5.com/obfib/emun/Guide_des_sentiers_p%C3%A9destres_de_Charlevoix/4/

Tourisme Côte-Nord, Tourisme Charlevoix, Callosum, Portrait du tourisme dans les régions de la Côte-Nord et de Charlevoix — Été 2022, Rapport — Octobre 2022, Quelle(s) ACTIVITÉ(S) pratiquez-vous durant votre séjour sur la Côte-Nord et/ou dans Charlevoix?, 2022. <https://www.tourismecote-nord.com/fichiersUpload/fichiers/20230501160707-tcnc-portrait-tourisme-2022-rapport-octobre-2022.pdf>

Tourisme Québec, Attractivité et positionnement de la nature et du plein air comme expérience touristique : Faits saillants d'un sondage mené auprès des adeptes d'activités de plein air et en nature en période estivale et hivernale, Juin 2023. <https://cdn-contenu.quebec.ca/cdn-contenu/tourisme/etudes-statistiques/RA-position-tourisme-pleinAir-et-nature-tourisme.pdf>

Ultra-trail Harricana Canada, 2025. <https://ultratrailharricana.com/>



Tableau détaillé de l'offre en randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est

Réseaux de sentiers / parc	Gestionnaire	Type de gestionnaire	Tenure et gouvernance	KM	Territoire MRC
Circuit de l'Abbaye	Action Mmephre Ouest	OBNL		149	Memphrémagog
Marais-de-la-riviere-aux-Cerises	Association du Marais-de-la-riviere-aux-Cerises	OBNL		6,04	Memphrémagog
Au Diable Vert	Au Diable Vert	Entreprise privée	Propriété privée	22,4	Brome-Missisquoi
Aux pignons rouges Camping et chalets	Aux pignons rouges Camping et chalets	Entreprise privée	Propriété privée		Granit
Bromont Montagne d'expériences	Bromont Montagne d'expériences	Entreprise privée	Propriété privée	11	Brome-Missisquoi
Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin	Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin	OBNL	Propriété municipale	10	Haute-Yamaska
Centre de ski de fond Richmond Melbourne	Centre de ski de fond Richmond Melbourne	OBNL	Propriété privée	8,5	Val-Saint-François
Circuits Frontières — Course En Sentier & Rando	Circuits Frontières	OBNL	Propriété privée		Coaticook
Les sentiers du Clocher et du Marais	Comité de développement local de Piopolis	OBNL		3	Granit
Les sentiers du Scotch Cap et de la rivière Clinton	Comité de développement local de Piopolis	OBNL	Propriété privée	3	Granit
Parc Harold F. Baldwin	Comité du Parc Harold F. Baldwin	OBNL	Propriété municipale	5,41	Coaticook
Parc Ménard	Conservation Espace Nature Shefford (CENS)	OBNL		2,5	Haute-Yamaska
Parc des Montagnards	Conservation Espace Nature Shefford (CENS)	OBNL	Réserve naturelle	5	Haute-Yamaska
Parc Jean-Paul-Forand	Conservation Espace Nature Shefford (CENS)	OBNL	Propriété municipale	5,92	Haute-Yamaska
Centre d'interprétation de la nature Burbank	Corporation de développement de l'Étang Burbank	OBNL	Propriété municipale	3,6	Des Sources
Les sentiers du Morne	Corporation de développement de la maison du Granit	OBNL		4	Granit
Sentiers du Moulin à laine d'Ulverton	Corporation du Vieux Moulin à laine d'Ulverton	OBNL	Propriété privée	5	Val-Saint-François
STATION TOURISTIQUE DU MONT ORFORD	Corporation ski et Gold Mont-Orford				Memphrémagog
Les sentiers du Mont Singer	Corridor Appalachien	OBNL	Réserve naturelle	22	Memphrémagog

Réseaux de sentiers / parc	Gestionnaire	Type de gestionnaire	Tenure et gouvernance	KM	Territoire MRC
Les sentiers du Mont Foster	Corridor Appalachien	OBNL	Réserve naturelle	4,5	Memphrémagog
	D'un Sanctuaire à l'autre (Sherbrooke à Notre-Damne-des-Bois)			100	Sherbrooke
Parc régional du Mont-Ham	Développement du Mont Ham	OBNL	Parc régional	17,82	Des Sources
Mont Owl's Head	Développement Owl's Head Inc.	Entreprise privée	Propriété privée	14,4	Memphrémagog
Parc Scowen	Fiducie de conservation de Massawippi	OBNL	Propriété privée	3	Memphrémagog
Sentier Massawipi	Fiducie de conservation de Massawippi	OBNL	Propriété privée	14	Memphrémagog
Forêt communautaire Hereford	Forêt communautaire Hereford	OBNL	Propriété privée	17,09	Coaticook
Sentier Valle Ruitier	Fudicie foncière de la Vallee-Ruitier	OBNL	Propriété privée	13,47	Memphrémagog
L'île du marais de Kateville	L'île du Marais	OBNL	Propriété privée	3	Memphrémagog
La Voie des Pèlerins de la Vallée	La Voie des Pèlerins de la Vallée	OBNL		213	Coaticook
Lauz Altitude	Lauz Altitude	Entreprise privée	Propriété privée		Haut-Saint-François
Mini Compostelle Mégantic	Le Parcours de Marche au Cœur de Mégantic OBNL	OBNL		131	Granit et Haut-Saint-François
Parc des Sommets de Bromont	Les Amis des Sentiers de Bromont	OBNL	Propriété municipale	86,56	Brome-Missisquoi
LE SENTIER POÉTIQUE DE SAINT-VENANT-DE-PAQUETTE	Les Amis du patrimoine de Saint-Venant-de-Paquette	OBNL		3	Coaticook
Les Sentiers De L'Estrie- Zones Sutton/Echo/Glen	Les Sentiers de l'Estrie	OBNL	Réserve naturelle	45	Brome-Missisquoi
Les Sentiers De L'Estrie- Zone Bolton	Les Sentiers de l'Estrie	OBNL	Propriété privée	30	Memphrémagog
Les Sentiers de L'Estrie — Zone Brompton	Les Sentiers de L'Estrie	OBNL		17	Val-Saint-François
Les Sentiers de L'Estrie — Zone Kingsbury	Les Sentiers de L'Estrie	OBNL		24,5	Val-Saint-François
Les Sentiers de L'Estrie — Zone Richmond	Les Sentiers de L'Estrie	OBNL		13,5	Val-Saint-François
Les Sentiers de L'Estrie — Zone Windsor	Les Sentiers de L'Estrie	OBNL		12	Val-Saint-François
Les Sentiers de L'Estrie Zone Sherbrooke	Les Sentiers de l'Estrie	OBNL	Propriété privée	4,5	Sherbrooke
Les Sentiers de l'Estrie — Les Monts Stoke	Les Sentiers de l'Estrie	OBNL	Propriété privée	34,29	Val-Saint-François
Parc régional du Marécage-des-Scots	MRC du Haut-Saint-Francois	MRC	Parc régional	8,3	Haut-Saint-François
Sentier pédestre — Les mots d'enfants	Municipalité Audet	Municipalité	Propriété privée	4	Granit

Réseaux de sentiers / parc	Gestionnaire	Type de gestionnaire	Tenure et gouvernance	KM	Territoire MRC
Sentier pédestre de La Mine D'Or	Municipalité Chartierville	Municipalité	Propriété municipale et privée (Domtar)	3,5	Haut-Saint-François
Parc Missisquoi Nord/Eastman	Municipalité d'Eastman	Municipalité	Propriété municipale	12	Memphrémagog
Sentier Onès Cloutier	Municipalité de Barnston-Ouest	Municipalité	Propriété municipale	1	Coaticook
Sentier de la Sablière	Municipalité de Bolton-Est	Municipalité	Propriété municipale	2,4	Memphrémagog
Sentier des Ruisseaux	Municipalité de Bolton-Est	Municipalité	Propriété privée	8	Memphrémagog
Forêt Habitée De Dudswell	Municipalité de Dudswell	Municipalité	Propriété privée	10	Haut-Saint-François
Sentier du Ruisseau	Municipalité de Dudswell	Municipalité	Propriété privée	1,6	Haut-Saint-François
Sentier multifonctionnel	Municipalité de Dudswell	Municipalité	Propriété privée	15,6	Haut-Saint-François
Parc municipal de Frelighsburg	Municipalité de Frelighsburg	Municipalité	Propriété municipale	28	Brome-Missisquoi
Sentier un Lac au sommet	Municipalité de Martson	Municipalité	Propriété privée et territoire public	4	Granit
Sentiers de la montagne Owl's Head	Municipalité de Potton	Municipalité	Propriété privée		Memphrémagog
Sentier West-Hill/Étang Fullerton	Municipalité de Potton	Municipalité	Propriété privée		Memphrémagog
Sentier d'hiver/Potton	Municipalité de Potton		Propriété privée	12	Memphrémagog
Parc de la rivière Missisquoi Nord/Potton	Municipalité de Potton	Municipalité	Propriété municipale	1	Memphrémagog
Le sentier multifonctionnel de Saint-Joachim-de-Shefford	Municipalité de Saint-Joachim-de-Shefford	Municipalité	Propriété municipale		Haute-Yamaska
Les sentiers du Mont-Belanger	Municipalité de Saint-Robert-Bellarmin	Municipalité		14,73	Granit
Les sentiers Milton	Municipalité de Sainte-Cécile-de-Milton	Municipalité		2,54	Haute-Yamaska
Sentier du parc	Municipalité de Sainte-Edwidge-de-Clifton	Municipalité	Propriété municipale	2	Coaticook
Les sentiers du parc municipal	Municipalité de St-Étienne-de-Bolton	Municipalité		7	Memphrémagog
Parc municipal de Stornoway	Municipalité de Stornoway	Municipalité	Propriété municipale	7,5	Granit
Parc St-Gérard	Municipalité de Weedon	Municipalité	Propriété municipale	10	Haut-Saint-François
Parc du vieux Moulin	Municipalité de Weedon	Municipalité	Propriété municipale	3,5	Haut-Saint-François
Parc Des Érables	Municipalité de Wotton	Municipalité			Des Sources
SENTIER FAMILIAL DE SAINT-CAMILLE	Municipalité du Canton de Saint-Camille	Municipalité			Des Sources
Sentier d'Ayer's Cliff	Municipalité du village d'Ayer's Cliff	Municipalité	Propriété municipale	3,33	Memphrémagog

Réseaux de sentiers / parc	Gestionnaire	Type de gestionnaire	Tenure et gouvernance	KM	Territoire MRC
SENTIER PÉDESTRE STUKELY-SUD	Municipalité du Village de Stukely-Sud				Memphrémagog
Parc Walter Mckenzie	Municipalité Scotstown	Municipalité	Propriété municipale	8,3	Haut-Saint-François
Parc Écoforestier de Johnville	Nature Cantons-de-l'Est	OBNL	Propriété privée	7,35	Haut-Saint-François
Parc d'environnement naturel de Sutton	Parc d'environnement naturel de Sutton	OBNL		50	Brome-Missisquoi
PARC DÉCOUVERTE NATURE	PARC DÉCOUVERTE NATURE	OBNL		7,9	Coaticook
Parc du mont Hatley	Parc du mont Hatley	Entreprise privée	Propriété privée	5	Memphrémagog
Parc historique de la Poudrière de Windsor	Parc historique de la Poudrière de Windsor	OBNL		20	Val-Saint-François
Parcours les sources	Parcours les sources			200	Des Sources
Plein air Sutton	Plein air Sutton — MTB	OBNL	Propriété privée	14	Brome-Missisquoi
Refuge d'oiseaux migrateurs de Philipsburg	Protection des oiseaux du Québec	OBNL	Refuge d'oiseaux migrateurs	11,66	Brome-Missisquoi
Bois Beckett	Regroupement Bois Beckett	OBNL	Propriété municipale	7,49	Sherbrooke
Parc du Mont-Bellevue	Regroupement du parc du Mont-Bellevue	OBNL		15,78	Sherbrooke
Sentier Nature Tomifobia	Sentier Massawipi	OBNL	Propriété privée	19	Memphrémagog
Sentiers Frontaliers	Sentiers frontaliers	OBNL		141,5	Granit et Haut-Saint-François
Parc national de Frontenac	SEPAQ	SÉPAQ	Parc national	25	Granit
Parc national du Mont Mégantic	SEPAQ	SÉPAQ	Parc national	44,91	Granit
Parc national de la Yamaska	SEPAQ	SÉPAQ	Parc national	38,75	Haute-Yamaska
Parc national du Mont Orford	SEPAQ	SÉPAQ	Parc national	131,84	Memphrémagog
Parc de la Gorge de Coaticook	Société de développement de la George de Coaticook	OBNL		20,22	Coaticook
Parc du Lac-Aylmer/Marais Maskinongé	Société de gestion du Parc du Lac-Alymer	OBNL	Propriété municipale	4,22	Granit
Sentier Quatre Saisons	Val-des-Sources	Municipalité			Des Sources
Valle-Heureuse du Mont Élan	Valle-Heureuse du Mont Élan	Entreprise privée	Propriété privée	6,36	Haut-Saint-François
SENTIER DE LA NATURE KEITH-SORNBERGER	Ville de Bedford	Municipalité	Propriété municipale	2	Brome-Missisquoi
Circuit Vélo-Piétonnier Rivière Aux Pins	Ville de Coaticook	Municipalité			Coaticook
Parc des Deux Rivières	Ville de East Angus	Municipalité	Propriété municipale	5,5	Haut-Saint-François

Réseaux de sentiers / parc	Gestionnaire	Type de gestionnaire	Tenure et gouvernance	KM	Territoire MRC
Centre de la nature de Farnham	Ville de Farnham	Municipalité	Propriété municipale	3,02	Brome-Missisquoi
Parc Terry-Fox	Ville de Granby	Municipalité	Propriété municipale	2,15	Haute-Yamaska
Boisés Miners	Ville de Granby	Municipalité	Propriété municipale	4,71	Haute-Yamaska
CIRCUITS PÉDESTRES « LE FLÂNEUR CURIEUX »	Ville de Granby	Municipalité			Haute-Yamaska
Sentier Lac-Brome	Ville de Lac-Brome	Municipalité		15	Brome-Missisquoi
CIRCUIT HISTORIQUE DE KNOWLTON	Ville de Lac-Brome	Municipalité		4,2	Brome-Missisquoi
Parc de la rivière Chaudière	Ville de Lac-Mégantic	Municipalité		3,7	Granit
Station touristique Baie-des-Sables	Ville de Lac-Mégantic	Municipalité	Propriété municipale	16	Granit
Parc de la Baie-de-Magog (Pointe Merry)	Ville de Magog	Municipalité		2	Memphrémagog
La forêt urbaine du parc Gouin	Ville de Richmond	Municipalité	Propriété municipale	3,92	Val-Saint-François
PROMENADE DU LAC-DES-NATIONS	ville de Sherbrooke	Municipalité		3,5	Sherbrooke
PROMENADE DE LA GORGE	ville de Sherbrooke	Municipalité		1	Sherbrooke
Parc Jean-Bosco	Ville de Sherbrooke	Municipalité	Propriété municipale	0,93	Sherbrooke
Parc Andre-Viger	Ville de Sherbrooke	Municipalité	Propriété municipale	1,24	Sherbrooke
Parc Central	Ville de Sherbrooke	Municipalité	Propriété municipale	3,36	Sherbrooke
Boise Lucien-Blanchard	Ville de Sherbrooke	Municipalité	Propriété municipale	3,49	Sherbrooke
Parc Marais Réal-D.-Carbonneau	Ville de Sherbrooke	Municipalité	Propriété municipale	6,81	Sherbrooke
Base de plein air Andre-Nadeau	Ville de Sherbrooke	OBNL	Propriété municipale	7,48	Sherbrooke
Boisé Fabi	Ville de Sherbrooke	Municipalité		1,5	Sherbrooke
Sentiers hivernaux	Ville de Valcourt	Municipalité			Val-Saint-François
Réserve naturelle de Waterloo	Ville de Waterloo	Municipalité	Réserve naturelle	4	Haute-Yamaska
ZEC St-Romain	ZEC Saint-Romain	ZEC	ZEC	3	Granit
Parc du Belvédère	Municipalité de Lingwick	Municipalité	Propriété municipale	2	Haut-Saint-François
Centre de la nature Cowansville	Ville de Cowansville	Municipalité	Propriété municipale	2	Brome-Missisquoi

Sondage envoyé
aux gestionnaires
de sentiers



Sondage sur les défis et potentiels de développement - Plan directeur régional de randonnée pédestre des Cantons-de-l'Est

Dans le cadre de la réalisation du Plan directeur régional de randonnée pédestre des Cantons-de-l'Est, le Sondage sur les défis et potentiels de développement vise à brosse d'une part un portrait plus juste des défis vécus par les gestionnaires et d'autre part à identifier les potentiels de développements des réseaux de sentiers actuels.

* Indique une question obligatoire

Randonnée pédestre - définition

La randonnée pédestre est une activité de marche en plein air, qui se déroule en milieux naturels ou humanisés.

Portrait des gestionnaires

Cette section vise à dresser un portrait synthèse des différents organismes gestionnaires de réseaux de sentiers pédestres sur le territoire des Cantons-de-l'Est.

1. Quel est le nom de votre organisme ? *

2. 2. Quel est le statut de votre organisme ? *

Marquez un seul ovale.

- Organisme à but non lucratif (inclut les fiducies et les organismes de bienfaisance)
- Entreprise privée
- Municipalité locale
- Municipalité régional de comté (MRC)
- Parc national
- Parc régional
- Zone d'exploitation contrôlée (ZEC)
- Autre : _____

3. 3. Est-ce que votre organisme gère présentement un réseau de sentiers de randonnée pédestre ? *

Marquez un seul ovale.

- Oui
- Non
- Non, mais nous souhaiterions développer ou gérer des sentiers pédestre dans l'avenir
- Autre : _____

4. 4. Quelle est la longueur approximative totale du ou des réseaux de sentiers pédestres dont vous êtes le gestionnaire (en période estivale) ? *

Marquez un seul ovale.

- 1 à 5 km
- 6 à 15 km
- 16 à 25 km
- 26 à 50 km
- 51 km et plus
- Ne s'applique pas

5. 5. Est-ce que vous considérez que votre réseau de sentiers pédestres se situe sur un seul et même site ou sur plusieurs sites distincts ? *

Marquez un seul ovale.

- Un seul site
- Plusieurs sites
- Ne s'applique pas

6. 6. Est-ce que l'accès à votre réseau de sentiers pédestres est tarifé? *

Cochez toutes les réponses qui s'appliquent.

- Oui
- Non
- L'accès aux sentiers est gratuit, mais le stationnement est payant
- L'accès aux sentiers est gratuit pour la population locale et tarifé pour les visiteurs
- Tarification volontaire
- Tarification sous forme d'abonnement récurrent (mensuel, annuel)
- Ne s'applique pas
- Autre : _____

Les défis et leur importance relative

Lors des activités entourant la réalisation de la *Politique régionale des sentiers de randonnée pédestre en Estrie (2023-2024)*, plusieurs gestionnaires ont identifié différents défis touchant la gestion et la pérennisation du réseau actuel se déployant sur le territoire. La section qui suit vise à mieux comprendre l'ampleur de ces défis et comment ceux-ci sont perçus par les différents gestionnaires.

Les défis préalablement identifiés sont présentés en fonction de différentes thématiques, soit

- le mode de propriété du territoire;
- la durabilité, la conception et l'aménagement de sentiers;
- les opérations et la gestion des réseaux de sentiers;
- l'expérience usager.

Il vous est demandé de noter, selon votre perception, le niveau de préoccupation que représente chacun des défis identifiés ci-dessous. Il s'agit d'un **exercice de priorisation**, nous vous demandons ainsi d'éviter d'identifier chaque enjeu comme très préoccupant. Si un enjeu **ne s'applique pas à votre situation**, veuillez ne pas répondre.

1. Défis liés au mode de propriété du territoire

7. Les autorisations d'accès pour les sentiers pédestres situés sur **terres privées** sont souvent précaires. Dans l'absence d'un cadre législatif clair pour assurer le maintien des droits de passage à long terme, le droit de passage peut être menacé par un changement de propriétaire ou d'usage.

Marquez un seul ovale.

1 2 3 4 5

Peu Très préoccupant

8. Les sentiers pédestres situés en **territoire public sans statut particulier** offrent peu de prévisibilité et de contrôle aux gestionnaires. La cohabitation (ex. exploitation forestière) peut compromettre le sentier pédestre ou l'expérience de randonnée.

Marquez un seul ovale.

1 2 3 4 5

Peu Très préoccupant

9. L'aménagement de sentiers de randonnée pédestre sur le **territoire agricole** est contraint par une décision de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ).

Marquez un seul ovale.

1 2 3 4 5

Peu Très préoccupant

2. Défis liés à la durabilité, la conception et l'aménagement des sentiers de randonnée pédestre

10. L'augmentation du nombre de randonneurs crée des pressions liées à la fréquentation et accélère l'usure des sentiers, particulièrement ceux n'ayant pas été conçus pour un tel achalandage.

Marquez un seul ovale.

1 2 3 4 5

Peu Très préoccupant

11. En 2017, un travail de caractérisation de 700 km de sentiers pédestres a permis de démontrer qu'environ 25% du réseau a été identifié comme dangereux ou à réparer.

Cet enjeu peut être dû à des problèmes de conception ou de localisation du sentier (zones humides avec drainage inadéquat, alignement en pente, déclivité allant au-delà du seuil tolérable, etc.)

Marquez un seul ovale.

1 2 3 4 5

Peu Très préoccupant

12. Dans un contexte de changements climatiques, l'augmentation des précipitations extrêmes entraîne davantage d'érosion et affecte la durabilité des sentiers.

Marquez un seul ovale.

1 2 3 4 5

Peu Très préoccupant

13. Les sentiers pédestres ont historiquement été construits par des bénévoles, avec des connaissances limitées des principes d'aménagement durable de l'aire de marche. Ce facteur a contribué au vieillissement prématuré des réseaux pédestres.

Marquez un seul ovale.

1 2 3 4 5

Peu Très préoccupant

3. Défis liés aux opérations et à la gestion des réseaux de sentiers pédestre

14. L'expertise et les ressources liées à l'aménagement, à l'entretien et à la gestion des sentiers pédestres sont inégales entre les gestionnaires de réseaux, notamment en raison de l'absence de concertation et de collaboration entre gestionnaires.

Marquez un seul ovale.

1 2 3 4 5

Peu Très préoccupant

15. Le budget destiné à l'entretien, à la surveillance et à la réparation des sentiers pédestres et les revenus d'exploitation (lorsqu'ils existent) ne suffisent généralement pas à répondre à ces besoins.

Marquez un seul ovale.

1 2 3 4 5

Peu Très préoccupant

16. Il existe peu de programmes de subvention et de financement récurrents et spécifiquement destinés à l'entretien et à la mise à niveau des infrastructures.

Marquez un seul ovale.

1 2 3 4 5

Peu Très préoccupant

17. Le coût des assurances liées à la responsabilité civile est élevé et peut être disproportionné par rapport au budget d'opération des gestionnaires.

Marquez un seul ovale.

1 2 3 4 5

Peu Très préoccupant

18. L'entretien et la gestion de plusieurs sentiers pédestres reposent sur des forces bénévoles, dont la fatigue et les difficultés de renouvellement entraînent des défis supplémentaires.

Marquez un seul ovale.

1 2 3 4 5

Peu Très préoccupant

19. Les limites budgétaires limitent les ambitions en matière de développement et d'expansion des réseaux.

Marquez un seul ovale.

1 2 3 4 5

Peu Très préoccupant

4. Défis liés à l'expérience de l'utilisateur

20. Certains réseaux de randonnée pédestre doivent composer avec des enjeux de cohabitation entre usagers partageant le même territoire (cyclistes, VTT, chasseurs, etc.).

Marquez un seul ovale.

1 2 3 4 5

Peu Très préoccupant

21. Les outils et efforts de communication et de sensibilisation des usagers aux bonnes pratiques de randonnée pédestre et au respect des milieux naturels sont inefficaces.

Marquez un seul ovale.

1 2 3 4 5

Peu Très préoccupant

22. La capacité d'accueil de plusieurs infrastructures est insuffisante, notamment la capacité d'accueil des stationnements ou l'absence d'installations sanitaires.

Marquez un seul ovale.

1 2 3 4 5

Peu Très préoccupant

23. La tarification par réseau est perçue comme un irritant pouvant limiter les randonneurs à fréquenter deux réseaux distincts, bien qu'ils soient connectés.

Marquez un seul ovale.

1 2 3 4 5

Peu Très préoccupant

24. L'offre de sentiers pédestres est parfois mal adaptée à certaines clientèles, par exemple l'absence de sentiers en boucle, ou l'absence de sentiers universellement accessibles.

Marquez un seul ovale.

1 2 3 4 5

Peu Très préoccupant

25. Les réseaux de sentiers pédestres sont aux prises avec des problèmes liés à leur discontinuité, que ce soit un sentier interrompu ou encore une incapacité de connexion à d'autres réseaux et aux territoires limitrophes.

Marquez un seul ovale.

1 2 3 4 5

Peu Très préoccupant

26. L'accès aux réseaux de randonnée pédestre par transport collectif et par covoiturage est limité, réduisant l'accès à certains individus et groupes.

Marquez un seul ovale.

	1	2	3	4	5	
Peu	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	Très préoccupant

27. 5. Priorisation des défis par thématique *

Sur une échelle du moins important (1) au plus important (4), prioriser chacune des thématiques en lien avec les défis préalablement identifiés.

Marquez un seul ovale par ligne.

	1 (Moins important)	2	3	4 (Plus important)
Mode de propriété du territoire	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Durabilité, conception et aménagement de sentiers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Opérations et gestion des réseaux de sentiers	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>
Expérience usager	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>	<input type="radio"/>

28. À la lumière de votre expérience, y a-t-il d'autres défis qui, selon vous, devraient être considérés en raison de leur importance et leur impact quant à la gestion et la pérennité des réseaux de sentiers de randonnée pédestre ?

Potentiels de développement et de connectivité des réseaux de randonnée

Bien que plusieurs défis touchent d'abord la pérennisation du réseau de randonnée pédestre actuel et que les gestionnaires priorisent des actions visant à maintenir en état le réseau actuel, nous souhaitons néanmoins explorer les potentiels de développement et de connectivité.

Les questions qui suivent visent à obtenir un portrait et une vision des potentiels que possède le territoire en ce qui concerne le déploiement dans un horizon à plus long terme.

29. 1. Avez-vous des projets d'expansion du ou des réseaux de sentiers pédestres dont vous assurez la gestion ? *

Marquez un seul ovale.

oui

Non (passer à la question 4)

30. 2. Quelle est la nature de votre ou vos projets d'expansion ? Pouvez-vous nous donner une brève description de vos ambitions, soit le nombre de nouveaux sentiers, la distance approximative, les nouvelles infrastructures souhaitées, etc.?

31. 3. Est-ce que votre projet d'expansion permettra de relier votre réseau actuel à un autre réseau de randonnée pédestre ?

Marquez un seul ovale.

oui

Non

32. 4. Que vous ayez un projet d'expansion ou pas, est-ce que vous voyez des potentiels de développement intéressants à partir de votre réseau actuel ? Si oui, pouvez-vous décrire sommairement ces potentiels (nouveaux secteurs à développer, nombre et taille approximative des sentiers potentiels, etc.) ? *

33. 5. Selon vous, existe-t-il des potentiels de connectivité entre votre réseau de sentiers de randonnée pédestre et d'autres réseaux situés dans votre secteur ? Si oui, avec quels réseaux ? *

Merci pour votre contribution!

Votre participation à ce sondage est essentielle pour mieux comprendre les enjeux et les besoins des gestionnaires de sentiers de randonnée pédestre. Vos réponses nous aideront à développer un **Plan directeur régional de randonnée pédestre** proposant des solutions adaptées à votre réalité et vise l'amélioration de l'expérience des randonneurs tout en préservant les milieux naturels.

Si vous avez des questions ou souhaitez en savoir plus sur cette démarche, n'hésitez pas à nous contacter.

Un grand merci pour votre temps et votre engagement !

Ce contenu n'est ni rédigé, ni cautionné par Google.

Google Formulaires

Atelier d'idéation
avec les parties
prenantes :
Compte-rendu



Atelier d'idéation
avec les parties
prenantes -
Compte-rendu

**Plan directeur
régional de
randonnée
pédestre**

Tourisme
Cantons-de-l'Est

enclume

Atelier d'idéation avec
les parties prenantes -
Compte-rendu

**Plan directeur
régional de
randonnée
pédestre**

Tourisme
Cantons-de-l'Est

Présenté à

Nadia Fredette

Coordonnatrice au développement régional
Conseil Sport Loisir de l'Estrie
nfredette@csle.qc.ca

Firme

enclume

4529 rue Clark, suite 404
Montréal (Québec)
H2T 2T3

enclume.ca

Chargé de projet

Karl Dorais Kinkaid
Urbaniste OUQ
k.dorais.kinkaid@enclume.ca

8 août 2025



enclume

Table des matières

Objectifs de l'atelier.....	3
Déroulement de la journée.....	4
Synthèse des résultats par thématique.....	6
L'identité et la culture de la randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est.....	6
Clientèles cibles et positionnement de la région.....	7
Aménagements durables des sentiers de randonnée pédestre, qualité de l'expérience usager et pratique responsable de la randonnée.....	13
Pérennisation des réseaux actuels et développement de nouveaux sentiers.....	21
Gouvernance régionale : collaboration de l'ensemble des acteurs.....	26
ANNEXE.....	29
Liste des participant-es.....	29

Objectifs de l'atelier

L'atelier d'idéation, rassemblant principalement des gestionnaires de réseaux de sentiers de randonnée pédestre, s'est tenu le 16 juin 2025 au Centre communautaire Richard-Gingras, à Sherbrooke. L'atelier visait trois principaux objectifs :

- Partager les expériences et les bonnes pratiques entre les parties prenantes et les gestionnaires de réseaux.
- S'assurer que l'ensemble des acteurs et parties prenantes développent une compréhension commune et partagée du portrait de la situation et des objectifs du Plan directeur.
- Élaborer ensemble des solutions durables et concertées pour l'avenir de la pratique et du réseau de randonnée pédestre à l'échelle de la région.

51 personnes provenant de l'ensemble de la région des Cantons-de-l'Est ont participé à l'atelier¹.



¹ Voir annexe pour la liste des personnes présentes.

Déroulement de la journée

Dans un premier temps, une introduction a permis de présenter le portrait et le diagnostic du territoire en matière de randonnée pédestre, ainsi que de rappeler la notion et la vocation d'un Plan directeur en randonnée pédestre.

Par la suite, les participants ont été invités à prendre part à différentes activités d'idéation selon quatre (4) grandes thématiques basées sur les six (6) axes d'interventions prioritaires :

1. Clientèles cibles et positionnement de la région ;
2. Aménagements durables des sentiers de randonnée pédestre ;
3. Qualité de l'expérience des usagers et pratique responsable de la randonnée pédestre ;
4. Gestion et pérennisation des réseaux actuels ;
5. Développement et connectivité des sentiers ;
6. Gouvernance et collaboration de l'ensemble des acteurs à l'échelle régionale.

Ces axes prioritaires sont les axes retenus suite au diagnostic en matière de randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est élaboré dans le cadre du Plan directeur et serviront de guide pour le plan d'action à venir.

Le diagnostic et les axes d'intervention prioritaires s'appuient sur l'ensemble des réflexions ayant eu lieu jusqu'à présent. Soit principalement sur les analyses réalisées dans le cadre du plan tels que le portrait de l'offre, le portrait de la demande et l'évaluation des potentiels et des tendances. De plus, les rapports de consultations menées dans le cadre de la démarche d'élaboration de la Politique régionale des sentiers de randonnée pédestre en Estrie, ainsi que le sondage réalisé auprès des gestionnaires de sentiers ont également permis de confirmer et d'identifier les défis qui touchent à la fois la pratique de la randonnée ainsi que la gestion des infrastructures qui la supporte².

² Pour plus de détails se référer au diagnostic présent dans le Plan directeur régional de randonnée pédestre - Cantons-de-l'Est.

Chaque activité a été réalisée en sous-groupe de 4 à 6 personnes et comprenait un moment de partage en plénière, où l'ensemble des participants pouvait entendre les réflexions de chaque groupe et apporter des commentaires au besoin.

Les résultats des différentes activités et des nombreuses réflexions qui ont été soulevées par les participants permettront par la suite d'identifier et de prioriser les ambitions collectives et les solutions à mettre de l'avant dans la région, et ce, pour chacun des axes d'interventions prioritaires.

Synthèse des résultats par thématique

Chaque activité réalisée par les participants est ici synthétisée et permet de mettre en lumière l'ensemble des réflexions soulevées par les équipes. L'ensemble des réponses des participants ont été analysées afin de les présenter dans leur intégralité ou de présenter une synthèse lorsque possible et pertinent.

Activité brise-glace

L'identité et la culture de la randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est

L'activité brise-glace visait à définir l'identité et la culture de la randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est. Les participants ont été invités à s'exprimer sur ces éléments en écrivant et en illustrant des mots ou des expressions qui les représentent. Le nuage de mots ci-dessous résume la fréquence et l'importance attribuées à certains concepts par les participants, afin de cerner ce qui distingue la région des Cantons-de-l'Est en matière de randonnée pédestre.



Thématique 1

Clientèles cibles et positionnement de la région

La première thématique abordée portait sur le positionnement de la randonnée pédestre en région ainsi que sur les clientèles cibles. Un résumé des portraits de la clientèle au Québec et des tendances actuelles en matière de randonnée et de récréotourisme a permis de dresser un état des lieux pour la région. Deux activités ont ensuite été proposées.

1.1 La balance : Offre de proximité ou destination touristique ?

La première activité, *La balance*, visait à susciter une discussion de groupe sur l'atteinte d'un équilibre entre l'offre en randonnée pédestre de proximité, destinée à une clientèle locale, et les destinations de randonnée touristique, destinée à une clientèle régionale ou extra-régionale.

La compilation de l'ensemble des résultats offre un portrait où l'équilibre entre les deux vocations se répartit pratiquement à parts égales.

Lorsqu'on prend connaissance des balances montées par les participants et de l'importance (en pourcentage) accordée à chacune des clientèles, la randonnée de proximité - clientèle locale obtient une moyenne de 49%, alors que la randonnée pédestre de destination touristique - clientèle régionale et extra-régionale obtient une moyenne de 51%. Il est donc possible de dire que les participants souhaitent un équilibre entre une offre de proximité et une offre touristique.

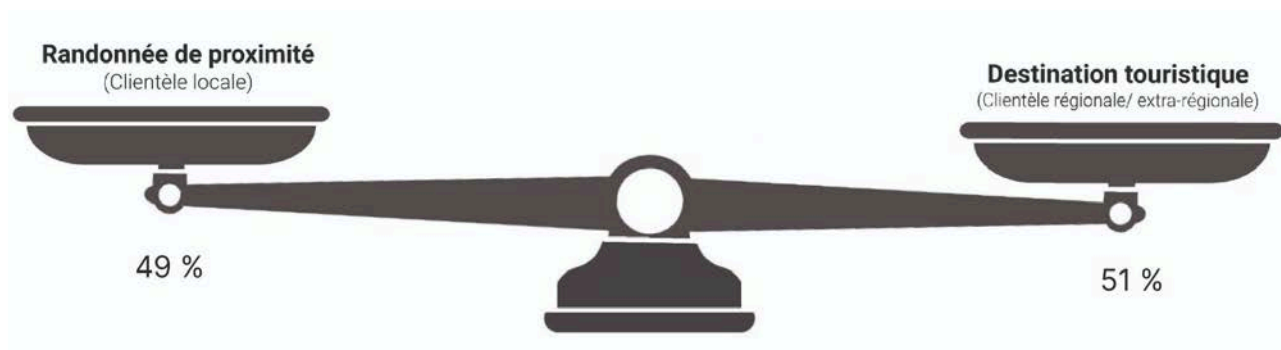


Tableau 1 : Moyenne de l'importance accordée aux clientèles ciblées

Randonnée de proximité Clientèle locale	Destination touristique Clientèle régionale et extra-régionale
50 %	50 %
45%	55%
80%	20%
45%	55%
50%	50%
39%	61%
33%	66%
Moyenne : 49%	Moyenne : 51%

De façon plus détaillée, grâce aux commentaires laissés par les participants et à l'interprétation des balances, cet équilibre se traduit comme suit (synthèse des réponses des participants et commentaires émis lors du retour en plénière) :

Une complémentarité nécessaire entre le tourisme et l'usage local

- Le tourisme est reconnu comme une source de revenus intéressante pour la région, mais ne peut être pensé au détriment de l'offre locale.
- Les participants ont insisté sur le fait que l'offre touristique doit venir en complément d'une offre conçue d'abord et avant tout pour les populations locales.
- Une offre touristique bien intégrée peut valoriser le territoire sans compromettre l'accessibilité ou la qualité d'expérience des résidents de la région.

Accès de proximité : un impératif

- L'accessibilité aux sentiers de proximité est jugée essentielle, particulièrement pour les aînés, les familles avec enfants ou les personnes sans voiture.
- La randonnée est perçue comme un vecteur important de qualité de vie, de santé et d'attachement au territoire.

Répartition de l'usage et gestion durable du territoire

- La pression sur certains sentiers très fréquentés engendre un cercle vicieux : plus un sentier est populaire, plus les coûts d'entretien augmentent.
- Il est jugé impératif de mieux répartir l'usage et l'usure sur l'ensemble du réseau de sentiers, en valorisant des parcours moins connus.

Concentration touristique et préservation locale

- Les sentiers à vocation locale doivent rester des lieux du quotidien pour les résidents et être protégés de la pression touristique.
- L'accueil des touristes devrait être concentré dans les secteurs et les réseaux ayant la capacité d'accueil et les infrastructures nécessaires pour répondre à un achalandage élevé.

Communication et éducation

- Les outils de communication jouent un rôle stratégique dans la gestion des clientèles, en ciblant les bons publics au bon endroit, on peut éviter la surfréquentation.
- Il y a un besoin important d'éducation des usagers; notamment en ce qui concerne les comportements adéquats et responsables en milieu naturel.

Climat, pérennité et résilience

- Dans un contexte de changements climatiques, la consolidation et la pérennisation du réseau de sentiers doivent transcender la distinction entre clientèle locale et touristique.
- L'accent doit être mis sur la résilience de l'infrastructure; l'entretien préventif et l'adaptation à de nouveaux défis environnementaux.

Engagement local et dynamique communautaire

- Une offre de randonnée pensée pour les résidents favorise l'engagement bénévole; pilier essentiel du développement et de l'entretien des sentiers.
- La randonnée constitue également une porte d'entrée pour faire découvrir la région; le touriste d'un jour peut devenir un résident de demain.

Pistes d'actions proposées

- Concevoir les futurs sentiers avec une double logique d'usage : locale d'abord, touristique ensuite.
- Identifier des zones spécifiques pour le développement touristique et y concentrer les efforts d'accueil et de promotion.
- Déployer une stratégie de communication ciblée et adaptée à chaque type de clientèle.
- Diversifier les types de randonnées proposées (durée, niveau, environnement) pour répondre aux besoins variés.
- Renforcer l'éducation et la sensibilisation sur les bonnes pratiques en sentier.
- Structurer les réseaux de bénévoles autour des sentiers locaux, en reconnaissant leur rôle clé dans la vitalité du milieu.

1.2 Le gradient collectif : outils et stratégies de communication et marketing

Pour la deuxième activité, soit le *gradient collectif*, chaque gestionnaire devait se questionner à savoir si son réseau de sentiers a une portée plutôt locale ou s'il s'agit davantage d'une destination touristique. Le nom du réseau était alors positionné sur un gradient (de réseau local à destination touristique) tel qu'il est possible de le voir à la page suivante.

Ensuite, en sous-groupe, les participants devaient identifier des outils et des stratégies de communication et de marketing adaptés à chacune des deux catégories de réseau permettant d'atteindre les clientèles ciblées. Des outils s'adressant aux deux types de réseaux ont aussi été identifiés au centre du gradient. Voici l'ensemble des outils et des stratégies proposés par les participants.

Gradient fournis aux participants



Outils et stratégies de communication et de marketing proposés

Pour les réseaux locaux :	Pour les deux types de réseaux :	Pour les destinations touristiques :
<ul style="list-style-type: none">• Utiliser les médias locaux pour informer la clientèle, comme les journaux (ex. : Le Reflet du Lac, etc.).• Utiliser les médias sociaux (ex. Facebook, etc.) pour publier des annonces.• Trouver des solutions pour améliorer les communications avec les gestionnaires voisins.• Mettre des informations (ex. : affiches, etc.) sur les babillards locaux physiques et virtuels.	<ul style="list-style-type: none">• Mettre sur pied une plateforme qui regroupe les informations importantes sur le réseau de randonnée pédestre dans les Cantons-de-l'Est.• Créer des partenariats avec les organismes touristiques des différentes régions dans les Cantons-de-l'Est (ex. : MRC du Granit, MRC du Haut-Saint-François, etc.).• Mettre des publicités et d'autres éléments dans les guides touristiques.• Utiliser la plateforme de Rando Québec.	<ul style="list-style-type: none">• Faire de la sensibilisation grâce aux réseaux sociaux.• Réaliser une campagne de sensibilisation et des capsules en ligne (ex. : les principes Sans trace, etc.).• Informer les usagers sur les moments de fermeture et/ou d'ouverture des sentiers.• Organiser des activités et/ou des événements pour faire connaître certains réseaux de sentiers moins connus.

- Créer des cartes simples et efficaces pour les différents réseaux de sentiers qui n'en n'ont pas.
- Assurer une uniformité graphique des différentes cartes et du balisage sur les sentiers.
- Miser sur les organismes régionaux ayant un plus grand auditoire pour faire de la sensibilisation et transmettre de l'information sur les sentiers (ex. sous-traiter une partie des communications à Sentiers de l'Estrie, etc.).
- Utiliser les bulletins municipaux.
- Collaborer entre gestionnaires pour que les informations soient complémentaires et rejoignent un plus grand auditoire.

- Mettre sur pied des patrouilles de sensibilisation et d'éducation.

- Créer une page web pour la randonnée dans les Cantons-de-l'Est et envoyer une infolettre.

Thématique 2

Aménagements durables des sentiers de randonnée pédestre, qualité de l'expérience usager et pratique responsable de la randonnée

La deuxième thématique abordée touchait l'aménagement durable des sentiers de randonnée pédestre, la qualité de l'expérience physique et numérique des usagers, ainsi que les pratiques responsables en randonnée pédestre. Un rappel de la situation actuelle aux participants a permis de mettre la table sur les principaux constats, dont l'augmentation considérable de l'achalandage, les impacts des changements climatiques et les aléas météorologiques qui, ensemble, engendrent souvent une dégradation prématurée des sentiers.

2.1 Cartographie des bonnes pratiques

La première activité consistait en une cartographie de bonnes pratiques. Sur un plan schématique représentant un sentier de randonnée, les participants étaient appelés à nommer des pratiques exemplaires et les bons coups en matière d'aménagement de sentiers, d'infrastructures d'accueil, de mobilier, de signalisation, de gestion des matières résiduelles, etc. Il leur était demandé d'identifier les destinations de randonnée ou les organismes gestionnaires qui, selon eux, avaient mis en place les meilleures pratiques dans chacune des catégories énumérées.



Voici l'ensemble des infrastructures et aménagements nommés par les participants, par catégorie.

Infrastructures d'accueil

- Parc régional Montagne du Diable, pour la salle communautaire ;
- Parc des Montagnards, à Shefford, pour le stationnement, les infrastructures sanitaires et les panneaux d'informations ;
- Les Sentiers de l'Estrie, pour les babillards d'accueil ;
- Parc des Sommets de Bromont, pour la cohérence et l'authenticité du lieu d'accueil ;
- Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie et Parc national de la Jacques-Cartier, pour leur service de navette ;
- Montagne de Marbre, pour la toilette sèche ;
- Lawrencetown Beach, en Nouvelle-Écosse, pour le stationnement bien défini ;
- Pôles d'accueil nommés comme exemplaires :
 - Parc des Sommets
 - Parc régional du Mont-Ham
 - Parc Écoforestier de Johnville
 - Parc national du Mont-Mégantic
 - Accueil au Mont Washington
 - Accueil du Sentier National pour la région de la Mauricie.

Autres bonnes pratiques selon les participants :

- Avoir une servitude pour un stationnement ;
- Avoir une poubelle. Cette proposition est à nuancer, puisque d'autres participants ont mentionné le souhait de ne pas avoir de poubelles, afin d'encourager une approche Sans trace, permettant ainsi de réduire la charge des organismes gestionnaires des réseaux devant assurer l'entretien de celles-ci ;
- Avoir une carte claire des sentiers à l'accueil, une liste des règlements ou de l'éthique du randonneur et minimalement un abri.

Signalisation et mobilier

- Parc de la Gorge de Coaticook, pour sa signalisation simple et efficace ;
- Parc des Sommets pour :
 - L'utilisation du bois récupéré
 - l'information sur l'autocueillette et sur les ruches
 - La signalisation commune à chacun des sommets ;
- Les Sentiers de l'Estrie, pour le balisage des sentiers bien réfléchi, autant en hiver qu'en été, ainsi que les cartes topographiques ;
- Mont Hereford, pour la nouvelle signalisation et le balisage ;
- La Route des Sommets, pour les tables d'orientation ;
- Parc national des Hautes-Gorges-de-la-Rivière-Malbaie, pour les panneaux de signalisation ;
- La Mini Compostelle Mégantic, pour le mégaphone géant permettant d'écouter la nature et les bulles d'informations ;
- Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin, pour les panneaux éducatifs ;
- Mont Lafayette (Montagnes Blanches), au New Hampshire, pour les panneaux de pictogrammes précisant le nécessaire d'équipement à avoir avec soi.

Autres bonnes pratiques selon les participants :

- Indiquer sur la signalisation la distance et l'équivalent en temps de parcours ;
- Avoir des bornes kilométriques et des bornes d'urgence ;
- Annoncer les portions difficile sur le sentier ;
- Bancs en bois pour le repos des randonneurs à des endroits stratégiques.

Respect de l'environnement

- L'Association du Marais de la Rivière-aux-Cerises, à Magog ;
- Les parcs et les réseaux qui misent sur la présence de patrouilleurs et/ou de bénévoles sur les sentiers, tels que :
 - Conservation Espace Nature Shefford
 - Parc d'environnement naturel de Sutton
 - Sentiers Frontaliers
 - Les Sentiers de l'Estrie
 - Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin ;
- Parc national du Mont-Orford, pour la passerelle piétonnière de raccordement de la route 112, afin d'accéder au sentier Le Ruisseau-des-Chênes ;
- Parc Écoforestier de Johnville, pour la présence de sentiers sur pilotis ;
- Réserve naturelle Stewart Hopps, dans le canton de Stanstead, pour les sentiers minimalistes sinuant entre les arbres et les obstacles naturels ;
- Parc national de Yosemite, aux États-Unis, pour l'obligation de visionner une vidéo sur les principes Sans trace ;
- Le sentier Cohos Trail, au New Hampshire, pour les passerelles dans les tourbières ;
- Les parcs nationaux en Australie, pour leur système de nettoyage de chaussures (brosses) pour limiter les espèces exotiques envahissantes.

Autres bonnes pratiques selon les participants :

- Faire de la sensibilisation Sans trace ;
- Avoir de la sensibilisation et de l'éducation sur la faune, les feux, les espèces menacées, etc ;
- Avoir des sentiers à sens unique pour limiter l'élargissement des sentiers dû aux croisement de randonneur ;
- Offrir des visites de sentiers accompagnés d'un biologiste.

Aménagement de sentier

- Mont Hereford ;
- Appalachian Mountain Club, pour leurs aménagements de sentier dans les Montagnes Blanches, au New Hampshire ;
- Parc national du Mont-Mégantic, pour l'aménagement des escarpements dans le secteur Franceville ;
- Mont Pinnacle, pour l'aménagement de roches permettant le passage aux endroits moins bien drainés ;
- Le sentier Village-Montagne de Sutton, pour les ponts ;

Autres bonnes pratiques selon les participants :

- Faire appel à des experts pour établir le tracé des sentiers ;
- Utiliser des matériaux locaux (in situ) dans les aménagements, comme des escaliers de pierre, talus. etc. ;
- Avoir des aménagements minimaux, mais durables.

Croisement de réseau

- Mont Bélanger, à Saint-Robert-Bellarmin, pour les intersections entre les sentiers de quad et ceux de randonnée qui sont très bien réfléchies ;
- Vallée Bras-du-Nord, à Saint-Raymond ;
- Ville de Bromont, pour le croisement avec la Route Verte;
- Mont Hereford, pour les croisements sur les sentiers ;
- Les Laurentides, pour le développement d'une approche par corridors d'activité, afin de minimiser et/ou éviter les croisements ;

2.2 Les mises en situation du randonneur

La deuxième activité portait sur les pratiques responsables en tant que randonneur. Plus concrètement, elle visait à déterminer les solutions pour encourager les bons comportements des randonneurs et à éliminer les comportements nuisibles, via deux mises en situation. La première mise en situation portait sur la sécurité et la cohabitation sur les sentiers multi-usages, alors que la seconde portait sur les mesures de protection de l'environnement et des milieux naturels. Les mesures présentées ci-dessous sont l'ensemble des réponses soulevées par les gestionnaires lors de de l'activité.

Mise en situation 1 : Sécurité et cohabitation sur les sentiers multi-usage

Depuis l'ouverture d'un nouveau tronçon de sentier multi-usages, plusieurs usagers partagent le même tracé et doivent aussi traverser d'autres types de sentiers, par exemple un sentier de vélo de montagne et un sentier de quads.

Ces dernières semaines, vous avez reçu quelques plaintes :

- Des marcheurs disent se sentir nerveux lorsqu'un coureur arrive rapidement derrière eux.
- Des cyclistes affirment que les piétons bloquent les passages et ne respectent pas le sens de circulation.
- Les usagers motorisés génèrent du bruit et endommagent certaines sections du sentier, ce qui compromet l'expérience des autres.

En tant que gestionnaires de sentiers, quelles mesures concrètes pouvez-vous mettre en place pour assurer la cohabitation sécuritaire entre les différents types d'usagers et encourager les bons comportements sur ce sentier multi-usage ?

Mesures à mettre en place et pistes d'amélioration identifiées

Repenser l'organisation spatiale des sentiers

- Diviser les sentiers ou les sections de sentiers, par type d'usagers, lorsque la configuration du lieu le permet.
- Intégrer des limites de vitesse pour les cyclistes, notamment en descente ou en zones fréquentées.
- Installer des dos d'âne naturels ou aménagés pour ralentir les vélos dans les zones sensibles.

Renforcer la signalisation

- Mettre en place une signalisation claire, cohérente et uniforme sur l'ensemble du territoire.
- Revoir les outils existants pour s'assurer qu'ils soient lisibles, adaptés aux différents usagers et bien positionnés.
- Introduire une signalétique éthique fondée sur une pyramide de vulnérabilité (du plus vulnérable au plus rapide), encourageant les comportements responsables et bienveillants.

Éducation et sensibilisation

- Développer des campagnes de sensibilisation visuelles, incluant de courtes vidéos et des messages sur les plateformes web locales ou provinciales.
- Valoriser la présence de patrouilleurs formés pour informer, sensibiliser, orienter et désamorcer les tensions.
- Diffuser un code d'éthique du sentier qui rappelle les règles de base pour une cohabitation harmonieuse.

Mise en situation 2 : Mesures de protection de l'environnement et des milieux naturels

Dans une zone populaire de votre réseau de sentiers, vous avez observé plusieurs problématiques croissantes :

- De nombreux randonneurs créent des « raccourcis » en dehors du sentier principal, causant du piétinement sur la végétation fragile.
- Certains secteurs montrent des signes d'érosion marquée.
- Des déchets (papier de toilette, emballages et sacs à excréments de chien) sont régulièrement retrouvés à proximité des haltes.

Malgré la présence de quelques panneaux de sensibilisation, la situation s'aggrave.

Quelles actions concrètes pouvez-vous prendre, comme gestionnaires de sentiers, pour protéger l'environnement, prévenir la détérioration des milieux sensibles et favoriser un comportement responsable chez les randonneurs ?

Mesures à mettre en place et pistes d'amélioration identifiées

Conscientisation à grande échelle

- Miser sur une campagne publicitaire provinciale autour des enjeux communs (ex. : déchets, dégradation, respect des lieux, etc.).
- Promouvoir les bonnes pratiques plutôt que d'interdire, en adoptant une posture pédagogique et encourageante.

Gestion responsable de l'accès

- Normaliser la possibilité de fermer temporairement un sentier pour sa préservation, en expliquant clairement les raisons et les bénéfices à long terme.
- Utiliser les fermetures comme des opportunités de communication sur la fragilité des milieux naturels.

Amélioration des infrastructures

- Réaménager les sentiers présentant un drainage inadéquat, afin d'éviter l'érosion et l'élargissement involontaire du sentier.
- Intégrer des cordes ou des aménagements légers le long des zones sensibles pour canaliser la circulation, tout en protégeant la végétation et les sols.

Valorisation de la richesse naturelle

- Mettre en valeur la diversité des paysages, de la faune et de la flore rencontrés en sentier pour favoriser un sentiment de respect et de responsabilité chez les usagers.

Thématique 3

Pérennisation des réseaux actuels et développement de nouveaux sentiers

La troisième thématique portait sur la gestion et la pérennisation des réseaux actuels, ainsi que la connectivité et le développement de nouveaux sentiers. D'abord, une synthèse du chapitre portant sur l'évaluation des potentiels de connectivité du Plan directeur a permis de présenter les principes de connectivité aux participants.

3.1 Figures de cas : comment pérenniser mon réseau de sentiers ?

La première activité visait à identifier des moyens permettant de sécuriser l'accès aux territoires sur lesquels se déploient les réseaux de sentiers actuels, d'augmenter la durabilité des sentiers et de quelle façon financer l'entretien et le maintien des réseaux. Cette activité demandait aux participants de se pencher sur deux des quatre figures de cas présentées pour trouver des solutions et des outils à la problématique exposée.

Figure de cas 1 - Précarité du droit de passage

Un tronçon de sentier traverse un terrain privé dont le propriétaire vient de vendre. Le nouveau propriétaire refuse désormais l'accès, ce qui fragilise la continuité du réseau de sentiers et menace l'existence même de ce segment pourtant stratégique. Les gestionnaires doivent réagir rapidement pour maintenir la connectivité du réseau.

Solutions identifiées

- Prévention juridique; établir des servitudes notariées ou des ententes de passage officielles.
- Reconnaissance de l'apport du propriétaire en proposant des incitatifs, comme un remboursement de taxes foncières ou une déduction d'impôt pour contribution au bien commun.
- Don écologique et servitude de conservation pour les terres boisées.
- Dialogue et négociation; rencontrer les nouveaux propriétaires pour comprendre leurs préoccupations, les rassurer avec des exemples concrets et des engagements clairs.

- Outils partagés; créer un coffre à outils juridique pour les droits de passage (ex. : modèles d'ententes, guides pratiques, etc.).

Figure de cas 2 - Aléa climatique

Lors d'un épisode de pluies diluviennes survenu pendant les vacances de la construction, un sentier très fréquenté est gravement endommagé; portions partiellement effondrées, boue, érosion, etc. Ce sentier attire habituellement un grand nombre de randonneurs à cette période, ce qui complique sa fermeture temporaire et pose un défi logistique et sécuritaire urgent. Que faire ?

Solutions identifiées

- Ne pas hésiter à fermer temporairement le sentier si nécessaire et sensibiliser les usagers aux raisons de cette fermeture pour les habituer à ce type de situation. Situation qui devrait être normalisée, surtout si ce type d'aléa climatique devient plus fréquent.
- Déployer un plan de communication transparent avec les usagers pour expliquer la situation.
- Mettre en place un détour ou un sentier alternatif temporaire, lorsque possible.
- Travailler avec les réseaux de sentiers voisins pour rediriger les utilisateurs et éviter la concentration sur d'autres sentiers fragiles.
- Développer un plan d'urgence clair, incluant des procédures de communication rapide auprès des parties prenantes (ex. : usagers, municipalités, partenaires, etc.).

Figure de cas 3 - Croissance de l'achalandage

Un sentier auparavant peu fréquenté, géré par un petit organisme local aux ressources limitées, connaît un afflux massif de visiteurs après avoir gagné en popularité sur les réseaux sociaux. Cette hausse rapide d'achalandage dépasse la capacité des infrastructures (ex. : stationnement, accueil, sanitaire, etc.) et accélère la détérioration du milieu. Que faire ?

Solutions identifiées

- Gestion de l'achalandage à la source en limitant la promotion des sentiers sur les réseaux sociaux ou plateformes touristiques.

- Mettre en œuvre une stratégie de communication décentralisée pour valoriser des sentiers moins connus.
- Contrôle physique de l'achalandage par l'installation de limite de fréquentation, comme des plages horaires, un péage pour mieux répartir la clientèle, etc.
- Réduire délibérément certaines capacités d'accueil (ex. : stationnements plus petits, etc.).
- Ne pas hésiter à tarifier l'accès, particulièrement lorsque cela peut soutenir l'entretien.
- Créer un sentiment de valeur perçue pour améliorer le respect et la responsabilisation.
- Briser l'isolement des gestionnaires en allant chercher du soutien auprès d'autres organisations.
- Envisager l'agrandissement des infrastructures d'accueil, lorsque pertinent.

Figure de cas 4 - Financement et entretien

Un gestionnaire de sentier perd son principal partenaire financier pour l'entretien et le développement de son réseau. Faute de fonds, l'entretien régulier, la signalisation et la sécurité des sentiers sont compromis. Que faire ? Les gestionnaires doivent entre autres explorer de nouvelles sources de financement pour assurer la survie du réseau.

Solutions identifiées

- Perception de droits d'accès, de vente de marchandises liées à l'image du sentier, de commandites, d'activités complémentaires (ex. : camping, événements, etc.).
- Associer des revenus issus du tourisme, de la conservation, de la santé publique, etc.
- Créer un fonds d'urgence ou de dotation pour faire face aux imprévus.
- Revente de crédits de carbone pour des projets de conservation.
- Appels aux dons citoyens et regroupements de donateurs locaux.
- Organisation d'événements de levée de fonds.

3.2 Développement et connectivités des sentiers, quels principes appliquer ?

La deuxième activité visait quant à elle à valider les principes qui devraient guider les projets de développement de nouveaux sentiers. Les participants devaient hiérarchiser les principes de connectivités selon leur ordre d'importance et en ajouter au besoin. Ils pouvaient aussi ajouter des commentaires pour préciser leurs choix.

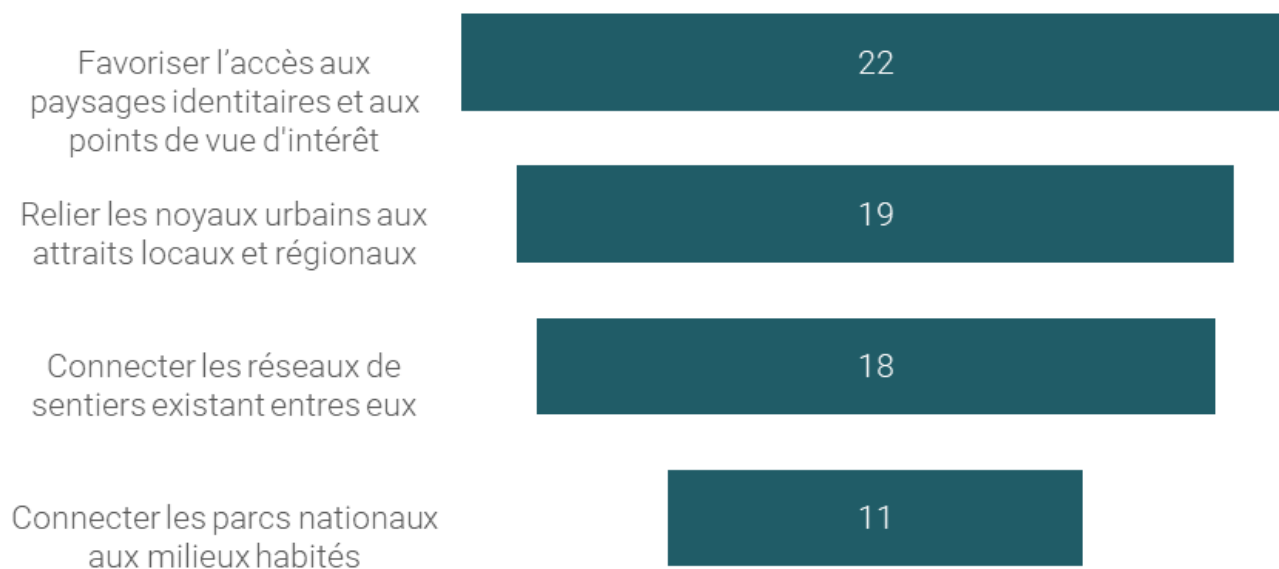
Principes proposés :

- Connecter les réseaux de sentiers existants entre eux
- Relier les noyaux urbains aux attraits locaux et régionaux
- Favoriser l'accès aux paysages identitaires et aux points de vue d'intérêt
- Connecter les parcs nationaux aux milieux habités

La compilation des hiérarchisations de principes de l'ensemble des équipes est présentée ci-après, tout comme l'ensemble des commentaires laissés par les participants.

Grâce à celle-ci il est possible de constater que *favoriser l'accès aux paysages identitaires et aux points de vue d'intérêt* se retrouve au premier rang, alors que *connecter les parcs nationaux aux milieux habités* en dernière position.

Hiérarchisation des principes de connectivité proposés



Commentaires sur les principes proposés

Favoriser l'accès aux paysages identitaires et aux points de vue d'intérêt

- Réponds à l'objectif de donner accès à la nature.
- Placé au premier rang, car c'est la réflexion première du randonneur pour choisir sa destination de randonnée.

Relier les noyaux urbains aux attraits locaux et régionaux

- Dans le but de favoriser les retombées pour les communautés locales.

Connecter les réseaux de sentiers existants entre eux

- À faire seulement si les réseaux existants sont pérennisés et durables.
- Devrait déjà avoir été fait.
- Pas à tout prix.

Connecter les parcs nationaux aux milieux habités

- Créer des liens physiques et des connexions en transport collectif.

Autres principes ajoutés par les participants

- Connexion des réseaux de sentiers aux milieux habités, afin de favoriser le plein air de proximité et les déplacements actifs vers les sentiers de randonnée.
- Retrouver les droits de passage perdus.
- Utiliser les emprises existantes (ex. : chemin forestier, chemin de fer, etc.).
- Connexion thématique (ex. : le circuit de l'Abbaye, etc.).

Thématique 4

Gouvernance régionale : collaboration de l'ensemble des acteurs

La dernière thématique portait sur la gouvernance et la collaboration de l'ensemble des acteurs à l'échelle régionale. L'objectif était de mettre en lumière des solutions concrètes qui permettront d'améliorer les échanges entre les gestionnaires de sentiers et le partage de connaissances, et ce, afin d'assurer une meilleure collaboration entre les gestionnaires de sentiers à l'échelle régionale et une mise en œuvre efficace du plan directeur.

4.1 L'échange

L'activité proposée pour cette thématique demandait aux participants d'identifier des solutions concrètes aux différentes questions posées (solutions dites SMART). Ils devaient ensuite partager leurs feuilles avec une autre équipe. Cette deuxième étape visait à prendre connaissance des réponses et les commenter. L'ensemble des réponses sont comptabilisées ci-dessous.

Question 1 : Comment améliorer les échanges entre les différents gestionnaires de sentiers ?

- Créer une liste de contact des gestionnaires mise à jour une fois par année :
 - Inclure des détails sur le type et la taille du réseau de sentiers pour chaque gestionnaire
 - Utile pour des questions spécifiques sur le lieu ou les événements
 - Plateforme de discussion en ligne ou de communication entre les gestionnaires tel que Pixel Trails.
- S'assurer de se rencontrer périodiquement pour favoriser les échanges.
- Organiser un événement annuel qui regroupe les gestionnaires, leur permettant d'échanger et d'apprendre à se connaître (ex. : BBQ des gestionnaires, etc.).
- Avoir un comité de suivi opérationnel ou une table de concertation des gestionnaires qui pour des rencontres bi-annuelles.
- Avoir une infolettre bi-annuelle.
- Faire des *focus groups* par vidéoconférence sur les différentes problématiques rencontrées.

- Organiser des visites de sites pour comprendre et visualiser les enjeux des autres gestionnaires.

Question 2 : Comment assurer un partage des connaissances et des bonnes pratiques à l'échelle régionale ?

- Trouver des moyens pour augmenter la participation et les échanges, afin d'arrêter de travailler en solo et/ou en silo.
- Créer une communauté de pratique animée et/ou encadrée par un responsable. Par exemple, l'utilisation d'une plateforme conviviale qui favorise les échanges, comme un groupe Facebook ou autres.
- S'assurer d'avoir des rencontres récurrentes et prendre le temps d'échanger.
- Comme pour la première question sur les échanges, initier des visites ou une tournée des sites et des réseaux de sentiers.
- Identifier des joueurs clés (ex. : Les Sentiers de l'Estrie, Rando Québec, etc.) pour les techniques d'aménagement, les bonnes pratiques environnementales et les meilleures approches de gestion.
- Avoir des rencontres deux fois par année pour exposer les initiatives et les nouveautés mises sur pied par les gestionnaires.
- Avoir des formations communes qui permettent à tous d'en apprendre davantage sur les bonnes pratiques et d'autres éléments pertinents.
- Proposer des formations qui vont s'adresser aux gestionnaires et à leur équipe terrain.
- Aller aux différents congrès professionnels et transmettre les informations pertinentes entre gestionnaires, dans le but d'échanger sur les connaissances acquises.
- S'assurer qu'un organisme chapeaute les différentes idées (ex. : Conseil Sport Loisirs de l'Estrie, etc.).

Question 3 : Comment assurer la mise en œuvre et le suivi du plan directeur régional de randonnée pédestre ?

- Faire la promotion du plan et s'assurer qu'il est adopté par les MRC de la région.
- S'assurer d'une flexibilité et d'une agilité dans le suivi des objectifs, ainsi que de la mise en œuvre du plan directeur (ex. : comment agir rapidement en cas d'aléa climatique, etc.).
- Assurer une permanence à la tête de l'initiative grâce à un organisme régional, tel que le Conseil Sport Loisir de l'Estrie ou Tourisme Cantons-de-l'Est.
- Le plan directeur devrait comporter un objectif spécifique précisant la coordination des échanges et l'encadrement des pratiques (ex. : responsabilité d'un comité de suivi).
- Tenir un rendez-vous annuel sur la mise en œuvre du plan directeur, organisé par un comité de suivi :
 - Avoir un plan d'action annuel
 - Indiquer quelle partie prenante est responsable de chacune des actions.

Et qui en sont les responsables ?

- Une organisation régionale, comme les Unités régionales en loisir et en sport (URLS).
- Avoir un comité régional de mise en œuvre du plan directeur comprenant :
 - 1 à 2 gestionnaires de sentier
 - 1 représentant d'une MRC
 - 1 représentant d'une municipalité
 - 1 représentant pour les randonneurs et/ou les usagers.
- Avoir des maîtres d'œuvre issus du Conseil Sport Loisir de l'Estrie et de Rando Québec, sans oublier d'inclure des représentants locaux pour la mise en œuvre et le suivi.
- Le comité de pilotage actuel pourrait continuer son mandat pour superviser et gérer l'implémentation du plan.

ANNEXE

Liste des participant·es

Enclume

Karl Dorais Kinkaid
Sarah Hamel
William Thibault-Samson

CSLE

Nadia Fredette

Participant·es

Nom	Organisation / Municipalité représentée
Annie Fréchette	Ville de Sherbrooke
Aurore Vincent	Tourisme Cantons-de-l'Est
Benoit Vaillancourt	L'Association du Marais-de-la-Rivière-aux-Cerises
Bob Lussier	Municipalité Frelighsburg
Camille-Antoine Ouimet	Parc national du Mont-Mégantic
Catherine Demange	MRC du Granit
Chantal Ladouceur	Mini Compostelle Mégantic
Claude Sévigny	Municipalité de Chartierville et Sentiers frontaliers
Denis Lalumière	Société de gestion du Parc du lac Aylmer
Eric Nadeau	Conservation de la nature Canada
François-Xavier Regnault	Sépaq / Parc national du Mont-Orford

Frédéric Therrien	Parc régional du Mont-Ham
Gabriel Provencher Pharand	Corridor Appalachien
Gilles Brodeur	Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin (CINLB)
Gilles Turgeon	Les Sentiers de l'Estrie
Grégory Flayol	Rando Québec
Hubert Simard	Les Sentiers de l'Estrie
Jérémy Lachance	Parc d'environnement naturel de Sutton
Jessika Dufresne	Municipalité de Bolton-Est
Johanne Delage	Municipalité La Patrie
Josée Bernard	Centre d'interprétation de la nature du lac Boivin (CINLB)
Julie-Ann Logan	Moulin à laine d'Ulverton
Justin Verville Alarie	Sentiers Québec-Charlevoix
Lisette Maillé	MRC de Memphrémagog
Marie-Claire Pelletier	Les Sentiers de l'Estrie
Mario Côté	Municipalité de Racine
Martin Deschamps	Ville de Cowansville
Martin Lussier	Municipalité de Saint-Denis-de-Brompton
Martine Thériault	Ville de Sherbrooke
Mathieu Fontaine	Parc Harold F. Baldwin
Matthew Hopps	Fondation Nature Memphrémagog
Monique Gilbert	Canton de Potton
Monique Scholz	Sentiers frontaliers
Morgane Lecury	Les Sentiers de l'Estrie
Nadia Fredette	Conseil Sport Loisir de l'Estrie

Nancy Morin	Ville de Sherbrooke
Nancy Poudrier	Municipalité de Saint-François-Xavier-de-Brompton
Nicholas Brien	Ville de Lac-Brome
Orélie Richer	Les Sentiers de l'Estrie
Patrick Samson	Circuit de l'Abbaye
Paul Martin	Parc d'environnement naturel de Sutton
Rebecca Bailey	Fondation Nature Memphrémagog
Richard Blais	Municipalité de La Patrie
Sonia Côté	Ville de Coaticook
Stéphane Lacroix	Les Sentiers de l'Estrie
Stéphane Tanguay	Nature Cantons-de-l'Est
Stéphanie Boisvert	MRC de Coaticook
Sylvie Harvey	Forêt Hereford
Valérie-Anne Bachand	MRC de Brome-Missisquoi
Vanessa Thériault	Municipalité La Patrie
Véronick Beaumont	CLD HSF // Parc régional du Marécage-des-Scots

enclume